

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

UNIVERSITE IBN KHALDOUN –TIARET-
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES



Mémoire de Master en didactique du FLE

Thème

L'enseignement-apprentissage du FLE à distance en milieu universitaire

Cas des étudiants inscrits en 1^{ère} année Master

Présenté par :

Mlle KIDOUD Asma

Sous la direction de :

Pr. **BOUACHA** Abderrahmane

Membre du jury :

Président : Mme. KHARROUBI Sihame

Rapporteur : M. BOUACHA Abderrahmane

Examineur : Mme. BELGHAITARE Imane

MCA Université de Tiaret.

Pr Des universités.

MCA Université de Tiaret.

Année universitaire 2020/2021

Remerciements

Je voudrais commencer par remercier Dieu tout puissant de m'avoir accordé la volonté et la santé pour achever ce travail.

Je tiens à remercier vivement monsieur le professeur BOUACHA Abderrahmane. Après m'avoir fait l'honneur d'accepter la direction de ce mémoire, il m'a accordé sa confiance en me laissant une grande liberté de pensée et d'action, tout en me faisant par ses suggestions, avis et conseils.

Sa grande disponibilité et ouverture d'esprit sur le plan scientifique, a toujours abouti à des discussions instructives et intéressantes pour améliorer ce travail.

Je remercie encore les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer mon travail de recherche.

Je tiens à remercier également

Madame KHAROUBI Siham pour son accueil chaleureux dans sa classe afin de réaliser mon expérimentation.

Monsieur TALBI Omar et OUARED Abdelkader ont gracieusement accepté de m'orienter durant mon expérimentation faite en ligne. Je les remercie tous vivement.

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à tous ceux et celles qui ont permis la progression ou l'aboutissement de ce travail directement ou indirectement.

Mes pensées vont tout d'abord à mes parents, à mes sœurs et mes frères qui ont tant contribué à ce que je puisse poursuivre mes études,

et qui m'ont soutenu tout au long de celles-ci. Je n'oublierais pas de remercier aussi le chef de département de Français BENAMARA Mohamed de m'avoir accordé l'autorisation pour la création des comptes professionnels pour achever mon expérimentation, je remercie également tout le personnel administratif et technique du centre de calcul des universités de IBN KHALDOUN

Tiaret. Mes sincères remerciements s'adressent aux tous les étudiants de première année

Master- didactique du FLE de l'université de Tiaret, et ce pour avoir accepté de répondre à mes questions et participer à la réalisation

de mon expérimentation, à tous leurs enseignants qui ont accepté d'interviewer et de répondre à mes questions. Mon cheminement avant et durant le mémoire s'est déroulé sous l'influence de nombreuses personnes que je ne pourrais toutes citer.

Dédicace

À ma famille, pour leur soutien sans faille et tout particulièrement mes chers parents ; ma mère Zohra et mon père Hamid ; mes chères sœurs Ahlem et Malika ; mes chers frères Mohamed, Mostapha, Abd elatif et Fares ; mon neveu Adel et mes nièces Ines, Marwa, Bochra, Nassima, Dhoha ; mes grands-parents et tous mes oncles et tantes.

À l'âme du défunt, mon frangin et mon modèle KHALDI Rachid qui a fait de moi la personne dont je suis fière aujourd'hui.

Sommaire

Remerciements	II
Dédicace	III
Sommaire	IV
Liste des graphes	VI
Liste des tableaux	VIII
Liste des figures	X
TERMINOLOGIE / LEXIQUE / SIGLES ET ABRIVIATION	XI
INTRODUCTION GENERALE	12
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL	17
CHAPITRE PREMIER : LA DIDACTIQUE DU FLE	18
I.1 Historique de la didactique du FLE :	19
I.2 Les méthodologies de la didactique du FLE	24
CHAPITRE DEUXIEME: L'ENSEIGNEMENT/ APPRENTISSAGE A DISTANCE	37
II.1 Bref aperçu historique	38
II-2 Définition des concepts	40
II.3 L'apport des TIC dans l'éducation	43
II.4. Les différents outils incontournable pour donner un cours en ligne.....	44
II.5 L'évaluation des apprentissages à distance :	47
II.6.1 Les avantages de l'enseignement en ligne :	49
CHAPITRE TROISIEME : LE TELE-ENSEIGNEMENT EN ALGERIE	52
III.1. La nature juridique des centres d'enseignement à distance.....	53
III.2. Les relations libérales imposées par le télé-enseignement	54
III.3. L'ignorance des droits intellectuels de l'enseignant.....	55
III.3 L'accès des étudiants au téléenseignement	56
III.4 L'acte de téléenseignement.....	56
III.5 La qualité de téléenseignement.....	57
III.6 l'évaluation des étudiants à distance	58
III.7. L'effet du télé-enseignement sur la santé mentale de l'apprenant	59
DEUXIEME PARTIE CADRE METHODOLOGIQUE	60
CHAPITRE PREMIER LE CORPUS DE RECHERCHE	61
I. La présentation méthodologique	63
I.1 La présentation du dispositif de recherche	63
I.2 l'échantillon.....	63

Sommaire

I.3 Les techniques utilisées	64
I.4 L'expérimentation.....	68
CHAPITRE DEUXIEME ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES	
RECUEILLIES.....	77
II.1 Analyse et interprétation des données du questionnaire	78
II.2 L'analyse et interprétation des données de l'entretien.....	99
II.4 Analyse des réponses de l'expérimentation :	116
CHAPITRE TROISIEME : SYNTHESE	129
III. Synthèse et confrontation des résultats	130
III.1. Bilan des réponses du questionnaire.....	130
III.2 Bilan des réponses de l'entretien	131
III.3 Confrontation des résultants des cours (présentiel vs distanciel)	132
III.4 Bilan des réponses du test réalisé en présentiel	134
III.5 Bilan des réponses du test réalisé à distance (en ligne)	135
III.6 Confrontation des résultants des tests (en présentiel vs à distance)	136
III. 7 Synthèse globale	143
CONCLUSION GENERALE	146
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	152
ANNEXES.....	160

Liste des graphes

Liste des graphes

Graphe N° 1: Les caractéristiques personnelles des étudiants.	78
Graphe N° 2: L'intervalle d'âge des étudiants.	79
Graphe N° 3: Type d'internet.	80
Graphe N° 4: Le nombre de GB par mois.	81
Graphe N° 5: Graphe n°05 : La compétence des étudiants en TICE.	82
Graphe N° 6: l'accès des étudiants à la plateforme.	83
Graphe N° 7: L'expérience des étudiants en FAD.	84
Graphe N° 8: Les supports numérique utilisés.	85
Graphe N° 9: Format des supports mis sur la plateforme Moodle.	86
Graphe N° 10: les cours dispensés en ligne sont compréhensibles et interactifs.	87
Graphe N° 11: le sentiment d'échec et de démotivation chez les étudiants.	88
Graphe N° 12: le sentiment de la fatigue mentale chez les étudiants	89
Graphe N° 13: l'usage de la visioconférence dans la dispensation des cours.	90
Graphe N° 14: le nombre de modules dispensés via la visioconférence.	90
Graphe N° 15 : reçois d'un guide d'utilisation du logiciel de vidéoconférence.	91
Graphe N° 16: La visioconférence a-t-elle permis l'amélioration des connaissances ?	92
Graphe N° 17: l'enregistrement des cours dispensés via la visioconférence ?	93
Graphe N° 18: perturbations techniques ont enchevêtré l'assimilation des cours ?	94
Graphe N° 19: la meilleure concentration	95
Graphe N° 20: le mode d'enseignement préféré par les étudiants.	97
Graphe N° 21: le type de l'ordinateur disponible chez les enseignants	100
Graphe N° 22: l'accès des enseignants à l'internet.	101
Graphe N° 23: le nombre fixe de GB par mois est limité ?	102
Graphe N° 24: les enseignants ont une expérience préalable en FAD ?	103
Graphe N° 25: Formation et guide d'utilisation pour les enseignants.	104
Graphe N° 26: L'accès des enseignants à la plateforme est-il facile ?	105
Graphe N° 27: les compétences des enseignants en matière de TICE.	106
Graphe N° 28: le dépôt des cours sur la plateforme Moodle.	107
Graphe N° 29: le genre de supports déposés sur la plateforme.	107
Graphe N° 30: L'outil de travail préféré par les enseignants.	108
Graphe N° 31: la qualité des connaissances acquises en présentiel.	109
Graphe N° 32: l'accompagnement des enseignants par la structure administrative.	111

Liste des graphes

Graphe N° 33: la charge du travail en distanciel par rapport en présentiel.....	112
Graphe N° 34: le rythme d'utilisation de la plateforme Moodle.....	113
Graphe N° 35: ce mode d'enseignement convient-il les enseignants.	114
Graphe N° 36: les réponses de la première question.....	116
Graphe N° 37: les réponses de la deuxième question	117
Graphe N° 38: les moyennes des réponses de la troisième question.	119
Graphe N° 39: les moyennes des réponses de la quatrième question..	120
Graphe N° 40: les réponses de la première question.....	123
Graphe N° 41:les réponses de la deuxième question les réponses de la deuxième question.	124
Graphe N° 42: les moyennes des réponses de la troisième question.	126
Graphe N° 43: les moyennes des réponses de la quatrième question.	127
Graphe N° 44: confrontation des resultats de la première question.	137
Graphe N° 45: confrontation des résultats de la deuxième question.....	138
Graphe N° 46: confrontation des résultats de la troisième question.	139
Graphe N° 47: confrontation des résultats de la quatrième question.	140
Graphe N° 48: bilan des résultats des tests réalisés (en présentiel vs en ligne).	142

Liste des tableaux

Liste es tableaux

Tableau 1: le sexe de l'échantillon	78
Tableau 2: L'âge de l'échantillon.....	79
Tableau 3: Type d'accès à l'internet.	80
Tableau 4: nombre fixe de G.B par mois.	81
Tableau 5: Niveau de compétence des étudiants en matière de TICE	82
Tableau 6: L'accès à la plateforme est-il facile ?.....	82
Tableau 7: l'expérience des étudiants en FAD.....	83
Tableau 8: les supports numériques utilisé.	84
Tableau 9: Format des supports portant les cours dispensés à distance.	85
Tableau 10: la compréhensibilité et l'interactivité des cours dispensés en ligne.....	87
Tableau 11: sensation d'échec et de démotivation des étudiants.	88
Tableau 12: La fatigue mentale chez les étudiants.....	88
Tableau 13: l'utilisation du logiciel de visioconférence	89
Tableau 14: Le nombre de modules étudiés via la visioconférence.....	90
Tableau 15: le reçois d'un guide d'utilisation de logiciel de visioconférence.	91
Tableau 16: l'usage de la visioconférence améliore-t-il vos connaissances ?	92
Tableau 17: l'enregistrement des cours dispensés en ligne.....	93
Tableau 18: l'assimilation des cours est achevée par des perturbations techniques.....	93
Tableau 19: La meilleure concentration.....	95
Tableau 20: l'interaction durant le cours est plus facile	96
Tableau 21: le mode d'enseignement préféré chez les étudiants.	97
Tableau 22: Les types des ordinateurs disponibles chez les enseignants.....	100
Tableau 23: L'accès d'internet chez les enseignants.	101
Tableau 24: le nombre fixe de GB par mois est limité.....	102
Tableau 25: l'expérience des enseignants en matière de la formation à distance	102
Tableau 26: Le reçois d'une formation ou d'un guide d'utilisation pour la plateforme.	103
Tableau 27: L'accès des enseignants à la plateforme est-il facile ?.....	104
Tableau 28: les compétences des enseignants en matière de TICE.	105
Tableau 29: Avez-vous déposé des cours sur la plateforme.	106
Tableau 30: le genre du support déposé sur la plateforme.	107
Tableau 31: L'outil numérique préféré par les enseignants.	108
Tableau 32: la qualité des connaissances acquises en présentiel.	109

Liste des tableaux

Tableau 33: l'accompagnement des enseignants par la structure administrative.....	111
Tableau 34: la charge du travail en distanciel par rapport en présentiel.	112
Tableau 35: le rythme d'utilisation de la plateforme par les enseignants.	112
Tableau 36: ce type d'enseignement convient-il les enseignants.....	113
Tableau 37: les comportements des étudiants durant le cours magistral en présentiel.	115
Tableau 38: les réponses des étudiants sur la première question	116
Tableau 39: les réponses des étudiants sur la deuxième question.....	117
Tableau 40: les réponses des étudiants sur la troisième question.....	118
Tableau 41: les moyennes des réponses de la troisième question.....	119
Tableau 42: les réponses des étudiants sur la quatrième question..	120
Tableau 43: les moyennes des réponses de la quatrième question.....	120
Tableau 44: les comportements des étudiants durant le cours dispensé en ligne.....	122
Tableau 45: les réponses des étudiants sur la première question.	123
Tableau 46: les réponses des étudiants sur la deuxième question.....	124
Tableau 47: les réponses des étudiants sur la troisième question.....	125
Tableau 48: les moyennes des réponses de la troisième question.....	125
Tableau 49: les réponses des étudiants sur la quatrième question.	127
Tableau 50: les moyennes des réponses de la quatrième question.....	127
Tableau 51: confrontation des comportements des étudiants (en présentiel / à distance).....	133
Tableau 52: confrontation des résultats de la première question du test.....	136
Tableau 53: confrontation des résultats de la deuxième question du test.	137
Tableau 54: confrontation des résultats de la troisième question du test.	138
Tableau 55: confrontation des résultats des quatrième questions des tests.	139
Tableau 56: représentation globale des résultats du test réalisé en présentiel.....	140
Tableau 57: représentation globale des résultats du test réalisé à distance.....	141

Liste des figures

Figure 1: La DLE comme linguistique.....	21
Figure 2: La DLE comme sciences du langage.....	21
Figure 3: Mécanisme de l'élaboration d'une nouvelle méthodologie.....	25
Figure 4: l'évolution de l'enseignement à distance.....	38

TERMINOLOGIE / LEXIQUE / SIGLES ET ABRIVIATION

CREDEF: Centre de Recherche, d'Étude de Diagnostic et de Formation.

CECRL: Cadre Européen de Référence pour les Langues.

MESRS: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

MOOC: Massive Open Online Cours.

FOAD: Formation Ouverte à Distance.

SPOC: Small Private Online Course.

CTOP: Cours Traditionnel à Objectif Pratique.

UNED: Université nationale de l'enseignement à distance

OQLF: Office Québécois de la Langue Française.

SGAV: Structuro-Globale Audio-visuelle.

NTIC: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication..

FLE: Français Langue Étrangère.

DLE: Didactique des Langues Étrangères.

MAO: Méthodologie Audio-Orale.

APC: Approche Par Compétence

FAD: Formation à Distance.

EAD: Enseignement à Distance

TNI: Tableau Numérique Interactif.

ENT: Espace Numérique de Travail.

CED: Centre d'Enseignement à Distance.

MOTS CLES

L'enseignement / Apprentissage du FLE - à Distance / En présentiel

Université – TICE – Formation

Visioconférence.

INTRODUCTION

GENERALE

Introduction générale

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde susceptible à tout ce qui est inattendu, un monde qui connaît de jour en jour de multiples changements spectaculaires, nul ne peut nier que nous vivons une période imposée par la conjoncture de la mondialisation et les mutations de la technologie, que ce soit sur les plans politiques, économiques, scientifiques où même au niveau des systèmes éducatifs.

Ces derniers à leurs tours connaissent plusieurs transformations qui ont touché les politiques qui gèrent l'enseignement/apprentissage en tant que processus. L'Algérie ne fait pas exception, notamment en ce qui concerne l'enseignement /apprentissage du français.

Le français en Algérie a occupé le statut de langue officielle durant la période de la colonisation, et aussi pendant une bonne partie de l'indépendance. Les autorités algériennes ont procédé à la politique de l'arabisation, où le français avait le statut de langue seconde. Celle-ci était considérée comme un vecteur d'apprentissage devant servir à un enseignement des matières scientifiques et techniques.

Une série de réformes introduites lui ayant fait changer de statut. Le système éducatif algérien fonctionne selon les principes fondamentaux définis par la célèbre ordonnance d'avril 1976, dans laquelle l'enseignement du français se définit par rapport à l'orientation polytechnique de l'école algérienne, et aussi par rapport aux enjeux identitaires : le français passe au statut d'une langue étrangère donc ce n'est plus un vecteur d'apprentissage mais une matière comme les autres matières.

L'objectif principal de cette réforme est de développer une compétence linguistique permettant l'accès à l'information scientifique et technique. Et puisque l'acquisition des savoirs ne se limite pas à l'utilisation d'une seule langue étrangère, mais plusieurs d'autres langues. Ce qui donna naissance à une deuxième réforme éducative qui s'en est suivie (2003-2004) a permis l'introduction d'une nouvelle approche méthodologique appelée « l'approche par compétence ». Au même temps, Le français a changé de statut de langue étrangère, elle est devenue première langue étrangère servant à enseigner les matières scientifiques et techniques notamment au palier supérieure. Elle devient ainsi un moyen d'accès à la formation scientifique. Par conséquent, malgré la généralisation de la politique d'arabisation prônée par l'institution éducative, le français garde son statut d'une langue d'enseignement à l'université comme étant une langue véhiculaire des savoirs.

Ces dernières années la formation dispensée à l'université connaît regain d'intérêt très important notamment en matière d'introduction et d'usage de l'outil informatique.

En effet, l'utilisation des TIC (technologies de l'information et de la communication) et de l'internet dans les processus éducatifs des universités favorise l'adoption des systèmes

Introduction générale

d'e-Learning et le développement des cours en ligne. Autrement dit, la formation à distance connaît un développement important dans la mesure où ce système éducatif offre l'occasion aux personnes qui ne peuvent pas suivre leur formation en présentiel de se former à distance. Ils reçoivent, au travers de ce type d'enseignement, un apprentissage personnalisé dans un cadre systématique et rigoureux. Ce type d'enseignement a vu le jour au milieu du dix-neuvième siècle, plus précisément en 1840, en Angleterre grâce à Isaac PITMAN, l'un des pionniers de l'enseignement par correspondance. Il n'a connu son engouement qu'avec la création du centre national de l'enseignement à distance (UNED) en 1970, et aussi grâce au développement et l'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

En Algérie, le projet de l'enseignement à distance a été initié par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) en 2003. Un budget lui fut accordé par le ministère pour l'installation de salles de visioconférence en 2008, et la mise en place des plateformes d'apprentissage. Malgré cela, l'intégration et l'utilisation des TICE n'ont pas encore atteint leurs objectifs au niveau des universités algériennes.

À la fin des années quatre vingt dix, une pandémie d'une rare violence a touché tous les pays qui se sont vus obliger de se confiner. Notre pays au même titre que l'ensemble des pays de la planète a imposé à sa population des mesures draconiennes consistantes ,entre autres , à fermer les établissements scolaires (École, Collège, lycée, Université) et à adopter le mode d'enseignement à distance afin d'assurer la continuité pédagogique en dispensant un savoirs aux étudiants.

L'ensemble des partenaires de l'acte éducatif ont été contraints d'appliquer les règles édictées par le ministère même si la situation était inédite pour eux. Ce type d'enseignement n'a pas toujours eu les résultats attendus pour différentes raisons. Il fallait donc alterner entre un enseignement à distance et un autre en présentiel (enseignement hybride/ou ce qu'on appelle Blended learning) pour atténuer les déperditions en matière d'appropriation des connaissances.

Une profonde réflexion s'est engagée en Algérie à propos de ce type d'enseignement. Par conséquent, nous avons pensé utile d'engager une recherche, nous aussi, à propos de l'usage de ce procédé, dans le but d'étudier et de discuter les difficultés et les obstacles rencontrés par les étudiants de première année master de département de français de l'université de Tiaret dans l'application de ce mode d'enseignement. Afin de mieux réussir son application durant cette crise et pourquoi pas l'adopter comme un future mode d'enseignement dorénavant.

Introduction générale

A partir de cours programmés destinés à ces étudiants(M1), nous allons tenter de répondre aux questions suivantes :

Question principale :

- Dans quelles mesures l'enseignement-apprentissage du FLE à distance pourrait-il remplacer l'enseignement-apprentissage du FLE en présentiel ?

Cette question nous amène à traiter d'autres en corrélation avec celle-ci.

Questions secondaires :

- Quelles sont les difficultés et les obstacles rencontrés lors de l'application de l'enseignement-apprentissage à distance ?
- Les outils numériques en usage sont-ils en adéquation avec le milieu universitaire ?

Ces questions nous amènent à formuler les hypothèses suivantes :

- ❖ l'enseignement-apprentissage du FLE à distance via un logiciel de visioconférence pourrait remplacer l'enseignement-apprentissage du FLE en présence.
- ❖ La mise en œuvre rigoureuse du module TICE dans tous les programmes de formation universitaire dès la première année licence avec l'installation d'un guide d'utilisation, ainsi que la formation des formateurs pourraient faciliter la tâche de l'enseignement-apprentissage à distance.

Afin de confirmer ou infirmer nos hypothèses nous optons pour une méthode expérimentale. En premier lieu, nous entamerons notre travail de recherche en assistant à un cours de didactique générale dispensé par un professeur en présentiel. Ce cours s'adresse à un groupe témoins d'étudiants de M1, le même cours sera dispensé à un autre groupe d'étudiants via un logiciel de visioconférence (Google Meet) afin de réaliser une étude comparative. Nous nous servirons également d'un questionnaire destiné aux étudiants et d'une interview directive réalisée avec les enseignants afin de récolter leurs avis à propos de ce mode d'enseignement ainsi que les difficultés qu'ils ont rencontrées.

D'un point de vue méthodologique, notre travail de recherche se subdivise en deux grandes parties: une partie théorique constituée de trois chapitres dont les intitulés sont successivement:

- ✓ Didactique du FLE
- ✓ Enseignement/apprentissage à distance ;
- ✓ Le téléenseignement en Algérie.

Une partie pratique s'articulant au tour de trois chapitres et portant sur :

- ✓ Le corpus de recherche (son choix et la sélection du contenu) ;

Introduction générale

- ✓ Analyse et interprétation des données recueillies.
- ✓ Synthèse.

Nous envisagerons par la suite de tirer les conclusions à partir desquelles seront formulées les perspectives.

PREMIERE PARTIE :
CADRE THEORIQUE
ET CONCEPTUEL

CHAPITRE PREMIER :
LA DIDACTIQUE DU FLE

Chapitre I

Quant on parle de n'importe quelle discipline, il est nécessaire de présenter un aperçu sur son historique. Et quant on parle de la didactique du FLE, on évoque souvent les méthodologies d'enseignement dans leur classification chronologique en s'appuyant sur le célèbre ouvrage de C. Puren (Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues) qui présente d'une manière détaillée la succession et l'évolution de ces méthodologies.

I.1 Historique de la didactique du FLE :

L'intitulé de notre travail de recherche qui est « l'enseignement/apprentissage du FLE à distance en milieu universitaire- cas des étudiants inscrits en master 1 » nous amène à évoquer la discipline de la didactique du FLE, pour présenter ce thème, il est nécessaire de faire un retour en arrière vers son historique dans le but d'avoir une idée sur son émergence.

Tout d'abord, nous allons parler un petit peu de l'apparition de l'enseignement des langues étrangères en général, la naissance de la didactique du FLE puis nous évoquerons l'histoire de l'enseignement du FLE en Algérie.

I.1.1 Genèse de l'enseignement moderne des langues étrangères :

Au XVIIIème siècle, seules les langues classiques ; le Latin et le Grec étaient étudiées par la minorité qui avait accès à une éducation formelle, elles étaient étudiées comme étant des langues étrangères porteuses un caractère de prestige. Mais en avançant un petit peu vers la fin du XIXème siècle, les objectifs d'apprentissage des langues étrangères ont néanmoins varié depuis la méthodologie traditionnelle. Où l'objectif culturel était prioritaire, en effet, étudier une langue étrangère est également étudier sa littérature, ses proverbes et sa culture en général. Ce qui accorde une classe sociale et intellectuelle aux apprenants de langue étrangère qui font partie des classes aristocratiques et dirigeantes.

Au cours du XX^{ème} siècle, sous l'effet des conséquences des deux guerres mondiales, en Europe, plusieurs phénomènes sociologiques se sont produits : les femmes ont accès à un statut de citoyen plus égaux, revendiquant le droit de vote et droit de l'éducation, le besoin d'une cohabitation pacifique s'est imposé, à la place des conflits territoriaux berbères.

En effet, la plupart des pays avait instauré des systèmes gouvernementaux démocratiques, en proposant une éducation universelle de base qui est devenu réalité : les conditions de travail se sont améliorées, les prestations sociales (pour les malades, les pauvres,...., etc.) ont vu le jour.

Vers la moitié de ce siècle, le phénomène de voyage, pour des raisons professionnelles et récréatives, est associé dans les coutumes avec une espérance de vie rallongée.

De ce fait les politiques éducatives se sont développées jusqu'à englober l'enseignement des langues vivantes dans les programmes scolaires : en servant l'objectif de la communication, dont la langue étrangère est considérée comme étant un outil d'échange.

C'est donc à partir de XX^{ème} siècle que l'enseignement/apprentissage moderne des langues étrangères est apparu. Ce dernier a été développé grâce aux déplacements et aux voyages qui se sont démocratisés en Europe et en Amérique du nord d'abord, puis à l'échelon planétaire. Les voyages à l'étranger sont devenus accessibles à la majorité des habitants du monde développé, et aussi la découverte de l'électricité et l'avènement des technologies de communication ont permis le contact entre les populations, ce qui accordait une grande importance à l'enseignement des langues étrangères.

I.1.2 La naissance de la didactique du FLE :

L'expression "Didactique des Langues Étrangères" (DLE) vient de l'ancienne dénomination "Pédagogie des langues". Ce mot provient du grec *didaskhein*, enseigner. La DLE se considère comme présentant des options d'enseignement/apprentissage communes à toutes les langues. Par conséquent la didactique du FLE constitue un sous-ensemble de la DLE, elle n'est pas une discipline autonome, mais elle est un carrefour d'un ensemble de disciplines dites référence. Ces dernières relèvent des sciences humaines et sociales.

La didactique du FLE a été longtemps très marquée par les sciences du langage. En effet, pendant une bonne partie du XX^{ème} siècle, la linguistique a produit des modèles qui ont pour ambition de publier exclusivement en langue française la meilleure de la recherche en linguistique. Beaucoup de chercheurs dans le domaine de l'enseignement des langues ont pu penser que l'objet linguistique étant commun et l'application de ces modèles à l'enseignement pouvait fournir une réponse scientifiquement garantie. C'est

cette époque qu'on appelle celle de la linguistique appliquée. Par la suite, en 1977, Robert GALISSON proposa de remplacer cette conception de la linguistique appliquée par celle de la didactique des langues étrangères. La divergence entre ces deux dernières se cite dans l'orientation de leurs modèles vers les besoins de l'enseignement et de l'apprentissage.

L'enchaînement entre ces disciplines apparaît clairement dans les schémas suivants :

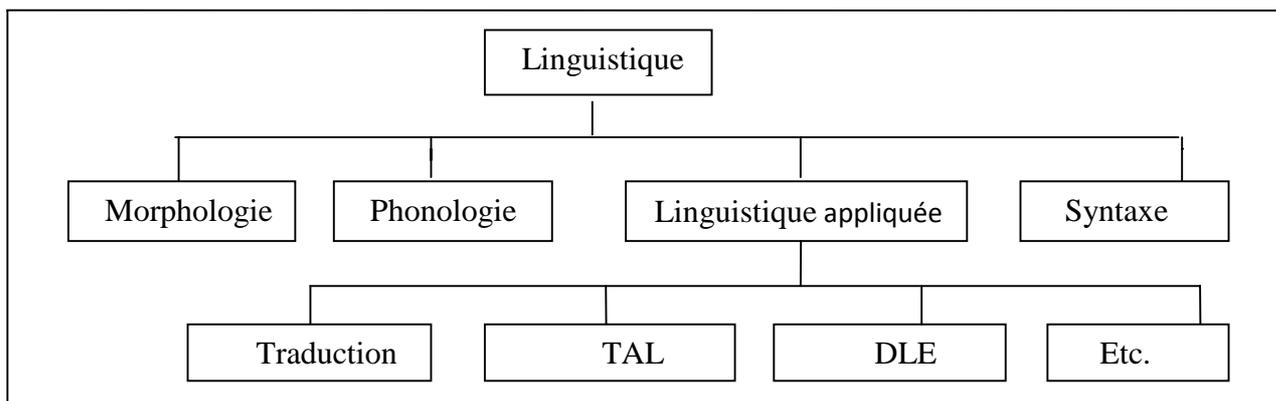


Figure 1: La DLE comme linguistique

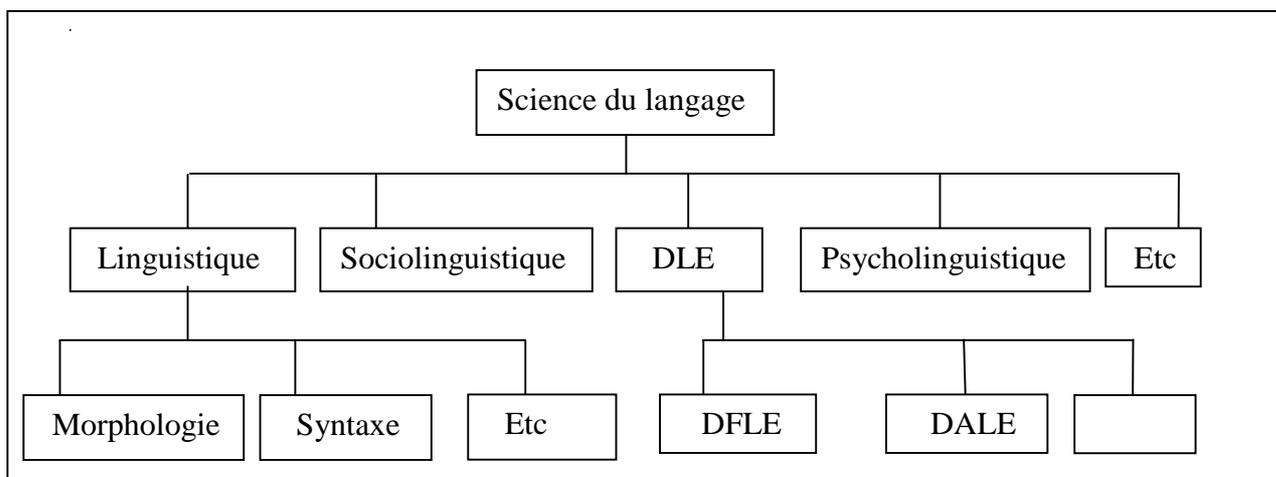


Figure 2: La DLE comme sciences du langage

I.1.3 L'enseignement du FLE en Algérie :

Dès la période de la colonisation jusqu'à nos jours, le statut du français ainsi que son enseignement, en Algérie, connaît de multiples changements et évolutions considérables. Nous allons parler de sa situation durant et après la période coloniale en présentant les réformes du système éducatif algérien au lendemain de l'indépendance qui organisent son enseignement jusqu'à nos jours.

I.1.3.1 Le français durant la période coloniale :

L'histoire de la présence de la langue française, en Algérie, commençait avec la colonisation. En commençant par l'élimination de toutes structures éducatives propres aux arabes, dont l'objectif est de déposséder les algériens de leur culture et leur langue afin d'effacer leur identité.

Les français déclarent qu'il a fallu désagréger définitivement les fondements de l'organisation arabe et de pratiquer une guerre intensive à la culture et à la langue arabe. Les algériens, malgré leur attachement à l'Islam et à leur langue arabe, se trouvaient obligés de faire recourt au régime scolaire français pour justement combler le vide imposé par le colonisateur, dans ce sens KATIB Yacine affirme dans ses écrits : « j'écris en français parce que la France à envahi mon pays et qu'elle s'y est taillée une position de force telle qu'il fallait écrire en français pour survivre, mais en écrivant en français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivantes ».

Les populations autochtones résistent et refusent de fréquenter en Algérie, les écoles arabo-française, mais après la dominance de cette politique coloniale sur le plan scolaire, ils finissent par l'accepter et même la revendiquer parce qu'elle représente une clé pour accéder à certains postes dans l'administration. Deux grandes dates ont marqué cette phase :

- 1944 le Décret du 27 novembre qui porte sur l'enseignement (primaire) obligatoire pour tous les enfants.
- 1946-1949 : « L'enseignement indigène va se confondre avec l'enseignement européen jusqu'à former un cadre unique ». (COLONNA Fanny, op.cit).

Durant cette période le français est enseigné aux algériens en tant que langue maternelle, en suivant les mêmes programmes et les mêmes méthodes appliquées en France. Mais malgré la généralisation de la langue française dans l'enseignement, une minorité de scolarisation des populations autochtones ; ceux qui étaient scolarisés avaient un excellent niveau du français mais le taux global de la francophonie restait relativement limité.

I.1.3.2 Le français après l'indépendance :

Au lendemain de l'indépendance, les autorités algériennes ont œuvré pour rendre à l'arabe sa place de langue nationale. L'enseignement du français a connu plusieurs statuts tels ceux de « langue de spécialité », « langue étrangère privilégiée », « langue des sciences et techniques », quelques années après « langue étrangère » (KANOUA. Saida, 2008). La multiplicité du statut exprime d'avantage un malaise qu'un changement conscient de perspective pédagogique (MORSLI. Dalila, 1984).

Le système éducatif algérien a connu une série de réformes qui a organisé l'enseignement du français. Au lendemain de l'indépendance jusqu'à 1965 l'école algérienne était bilingue, où le français était considéré comme une langue d'enseignement des différentes disciplines scolaires, deux années après, on assiste à l'arabisation totale des deux années premières de l'école primaire avec une disparition fatale du français de ces classes.

Vers les années quatre-vingt, l'introduction du français est retardée jusqu'en quatrième année primaire. C'est également à cette époque que l'on a décidé de supprimer progressivement, année après année, les classes bilingues dites «transitoires» dans lesquelles les matières scientifiques étaient enseignées en français et qui coexistaient avec les classes arabisées dites «normales» dans lesquelles ses enseignements se faisaient en arabe. La première promotion de bacheliers entièrement arabisée est sortie en 1981. (aeifr, 2011)

L'année scolaire 1992-1993, l'Anglais est imposé au détriment du français par le ministère de l'éducation, en donnant le choix, aux parents d'élèves de la quatrième année primaire, d'opter pour une de ces deux langues. Après avoir fait des statistiques, le français est toujours dominant. La majorité écrasante a opté pour le français, cette préférence confirme le prestige de cette langue chez les parents d'élèves et montre sa forte position de français en Algérie. Cela montre l'engouement des familles envers cette langue.

Mais la majorité des enseignants des facultés de lettres et des sciences humaines et sociales se font en arabe. Ce qui introduit une situation d'échec. En effet, le président de la république algérienne Abdelaziz BOUTEFLIKA, en l'an 2000, a déclaré devant l'Assemblée Nationale à Paris le 16 juin 2000, en témoigne :

«La langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent pour l'Algérie, des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue

nationale, ne saurait frapper d'ostracisme. C'est là une richesse à même de féconder notre propre culture et c'est pourquoi le français, à l'instar d'autres langues modernes, et plus encore en raison de ses vertus intrinsèques et de son ancienneté dans notre pays, gardera une place qu'aucun complexe, aucun ressentiment ni aucune conjoncture quelconque ne saurait lui disputer». (Le Monde, 17 juin 2000).

Le français donc tient une position forte dans l'enseignement supérieur, notamment aux filières scientifiques et techniques. Celles-ci connaissent un taux d'échec en première année du fait que les étudiants qu'y inscrits sont totalement arabisés. De ce fait ils se trouvent imposés d'assimiler à la fois la langue étrangère (véhiculaire des savoirs) et le savoir scientifique qu'ils vont découvrir. Ce qui introduit des difficultés dans la réorganisation de leurs connaissances en français, par conséquent l'échec de l'accomplissement de leur tâche.

De ce fait, une réflexion est menée dont l'objectif est de renforcer les compétences de ces étudiants en français, en leur proposant un enseignement spécifique de FOS. Une démarche en ingénierie de la formation s'installe à partir l'identification, l'analyse et le traitement des besoins d'un public ciblé. Afin d'élaborer des programmes spécifiques qui peuvent répondre à leurs besoins.

Pour conclure, malgré la politique de l'arabisation, le français tient une position forte en Algérie Car même si *«l'arabisation est évoluée mais (elle) ne peut être totale ; le français doit devenir une langue étrangère, mais il n'est pas possible de renier tout ce qu'il a apporté»* (CHERRAD-BENCHEFRA, 1990).

I.2 Les méthodologies de la didactique du FLE :

En termes de jugement de l'efficacité et la rigueur de l'enseignement de FLE au département de français d'université de Tiaret (ce qui constitue le fond de notre étude), il est nécessaire d'avoir une base sur laquelle se fonde ce jugement. Cette base s'est constituée, bien évidemment en méthodologies adoptées pour l'enseignement de cette discipline. Une raison pour laquelle nous allons présenter ces différentes méthodologies dans leur ordre chronologique. Depuis le XIX^{ème} siècle, le champ de l'enseignement du français langue étrangère a connu l'apparition de différentes méthodologies. Elles se succèdent en s'opposant ou en coexistant, n'étant qu'une adaptation de l'ancienne méthodologie aux nouveaux besoins de la société.

Toute élaboration d'une nouvelle méthodologie naît à partir de mécanisme que Christian Puren propose dans son ouvrage *Historique des méthodologies de l'enseignement de langue*

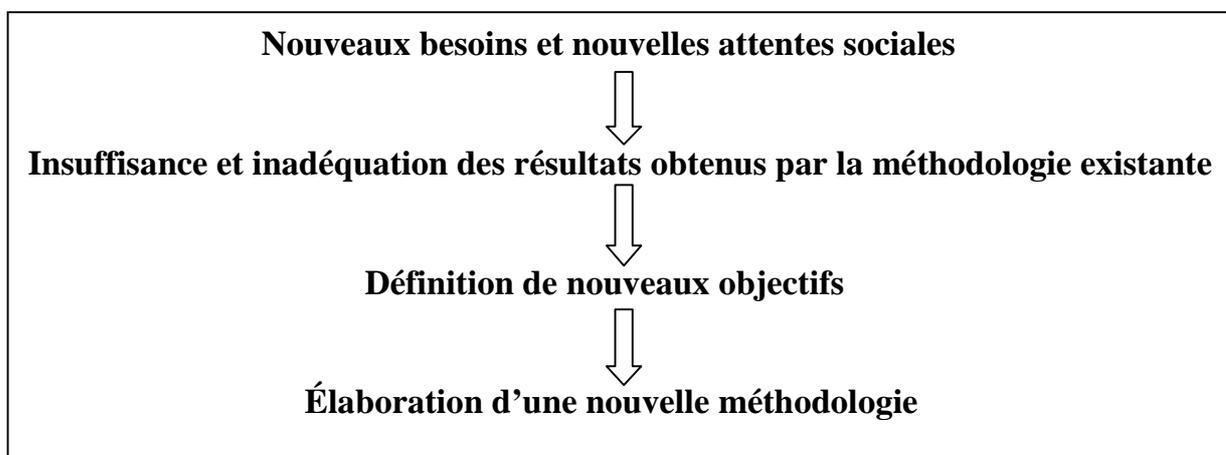


Figure 3: Mécanisme de l'élaboration d'une nouvelle méthodologie.

Nous allons introduire dans ce chapitre les différentes méthodologies qui existent dans le champ de la didactique du FLE, en se référant à celles approuvées et indiquées dans *les dictionnaires de la didactique du français*, et qui ont un lien avec notre étude.

I.2.1 La méthodologie traditionnelle :

La méthodologie traditionnelle constitue un ensemble de méthodes qui s'étalent sur une période de trois siècles et demi. Son appellation traditionnelle est par rapport aux langues anciennes à savoir le grec et le latin. Cette méthodologie se centre sur la lecture et la traduction des textes littéraires en langues étrangères, elle donne l'importance à la forme littéraire sur la langue orale de tous les jours. Ce qui place l'oral au second plan après l'écrit, la culture était aussi enseignée implicitement, à travers les textes littéraires proposés.

Au XVIII^{ème} la méthodologie traditionnelle utilisa systématiquement le thème comme exercice de traduction, elle préféra l'enseigner du vocabulaire sous forme de liste des mots présentés hors contexte à mémoriser par cœur ; La grammaire était enseignée de manière déductive, elle passe du général vers le particulier, c'est-à-dire elle préfère commencer par la présentation de la règle puis l'application des exercices répétitifs.

Au XIX^{ème} une évolution provoquée par l'introduction de la version- grammaire, cette dernière consiste à découper les textes en parties et les traduire mot à mot dans la langue

maternelle ce qui donna naissance à une étude théorique de la grammaire. La méthodologie traditionnelle se caractérisait surtout par l'autorité du professeur, c'est à lui de choisir les textes sans tenir compte des besoins de ses élèves, il domine entièrement la classe et détient le savoir, il pose les questions puis il répond, ce qui lui donna le titre du « Maître » et créa la passivité chez l'élève.

La rigidité de ce système et les résultats décevants qu'il apportait ont contribué à sa disparition et à l'avènement des autres théories plus attrayantes pour les apprenants.

I.2. 3 La méthodologie de « la méthode directe »

La méthodologie directe ouvre le XX^{ème} siècle puisque elle était officiellement imposée dans l'enseignement secondaire français par les instructions ministérielles de 1901, mais elle évoluera très rapidement vers une méthodologie mixte, c'est-à-dire mi-directe, mi-traditionnelle et restera jusqu'à la première guerre mondiale.

Elle était considérée par C. Puren comme la première méthodologie spécifique à l'enseignement des langues vivantes étrangères C'est le résultat d'une évolution interne de la méthodologie traditionnelle «cours traditionnels à objectif pratique» (CTOP), et de la méthode naturelle qui a anticipé certains de ses principes.

Selon J.P Cuq « La principale originalité de la méthodologie directe consiste à utiliser, dès les débuts de l'apprentissage et dès la première leçon, la langue étrangère pratique en s'interdisant tout recours à la langue maternelle et en s'appuyant d'une part sur les éléments du non-verbal de la communication comme les mimiques et les gestes, et d'autre part, sur les dessins, les images et surtout l'environnement immédiat de la classe. On apprend aussi à l'élève de nommer directement les choses qui l'entourent et les actions qu'il voit faire et au cours de cette étape il acquiert oralement les mots concrets».

Cette méthodologie se base sur plusieurs méthodes : méthode directe active et orale.

Par méthode directe ; on désignait l'ensemble de procédés et de techniques permettant d'éviter le recours à la langue maternelle. La méthode active s'appuie essentiellement sur les interactions verbales telles que la méthode interrogative et le réemploi. Par méthode orale, on visait la pratique orale de la langue en classe. L'enseignement de la grammaire étrangère se fait d'une manière inductive, en privilégiant les exercices de conversation et les questions-réponses dirigées par l'enseignant. On accorde une importance particulière à la prononciation et on considère la langue écrite comme une langue orale « scripturale ».

Le vocabulaire était enseigné en principe de ne pas utiliser la traduction dans l'apprentissage de langue étrangère.

Cette méthode est à la base de plusieurs postulats récents. Mais ses insuffisances et la rigidité de ses principes vont provoquer sa disparition au profit d'un nouveau dispositif.

I.2.5 La méthodologie audio-orale :

Au États-Unis, dès les années 1940, le secteur militaire, par besoin de former le plus rapidement possible un grand nombre de soldats en langues étrangères, a sollicité le linguiste Bloomfield qui a créé dans l'urgence « la méthode de l'armée », celle-ci se base sur l'enseignement intensif. Dans les années 1950, suite à l'apport théorique de la linguistique appliquée et en s'inspirant des principes de la méthode de l'armée, l'école a créé la méthode appelée « Audio-orale ».

Pour C.Puren (1988) la méthodologie audio-orale (MAO) américaine, comme la méthodologie directe française, un demi-siècle plus tôt, a été créée en réaction contre la méthodologie traditionnelle dominante aux États-Unis à cette époque.

Elle représente un pas important dans l'évolution de l'enseignement du FLE. Elle s'appuie d'une part sur les théories de la linguistique appliquée et d'autre part sur la psychologie béhavioriste de l'apprentissage.

Sur le plan linguistique, la MAO s'appuie principalement sur les travaux d'analyse distributionnelle, dans lesquels la langue est considérée dans ses deux axes : paradigmatic et syntagmatic. Ce qui permettait aux apprenants d'effectuer sur les structures introduites en classe les deux manipulations de base : la substitution des unités minimales de la phrase ou la transformation d'une structure à une autre. Il s'agit donc d'exercices de répétition ou d'exercices d'imitation qui permettent aux apprenants d'être capables de réemployer la structure en proposant des nouvelles variations paradigmatic.

Sur le plan psychologique et béhavioriste, le langage n'était qu'un type de comportement humain et son schéma de base était le réflexe conditionné: stimulus-réponse-renforcement. Les réponses déclenchées par les stimuli étaient supposées devenir des réflexes, c'est-à-dire des acquis définitifs. Dans ce sens Gantier (1968) souligne : « enseigner une langue vivante c'est d'abord faire [...] manipuler les formes afin que

s'implante progressivement un système de reflexes, c'est conditionner les réactions des élèves selon un effort méthodique ».

À ces sources, il devrait intégrer les nouvelles innovations technologiques de l'époque : Laboratoire de langues, qui va devenir l'auxiliaire privilégié de la répétition intensive car il faciliterait la mémorisation et l'automatisation des structures de la langue ; Le magnétophone également était considéré comme moyen technique efficace qui pouvait apporter un plus dans l'enseignement des langues.

L'objectif principal de cette méthodologie était de parvenir à communiquer dans la langue étrangère, ce qui vise les quatre habiletés afin de communiquer dans la vie de tous les jours. Cependant, au niveau des pratiques pédagogiques, la priorité était accordée à l'oral en donnant certaine importance à la prononciation. On concevait la langue comme un ensemble d'habitudes d'automatisme linguistiques. On considérait que chaque langue a son propre système phonologique, morphologique et syntaxique. L'enseignement de la grammaire préconisé dans la MAO, adoptait une démarche inductive qui privilégie la réflexion sur les structures étudiées. On a assoupli les principes de la traduction du vocabulaire où la langue maternelle était considérée comme procédé d'explication des mots.

Cette méthodologie était valorisée parce qu'elle utilise des méthodes qui favorise la motivation de l'apprenant et participe à son développement psychologique. Mais elle a été très vite mis en cause, du point de vue pratique par la lassitude, et du point de vue théorique, surtout par la critique radicale du béhaviorisme skinnerien de la part de la psychologie sociale et cognitive, par conséquent, elle a été supplantée par une nouvelle méthodologie appelée « structuro-globale audio-visuelle ».

I.2.4 La méthodologie structuro-globale audio-visuelle :

Après la deuxième guerre mondiale, des nouvelles innovations dans l'enseignement des langues sont constituées suite à des préoccupations politiques en France : L'anglais devient de plus en plus la langue des communications internationales, le français se sent menacé par l'expansion de cette langue. Par conséquent, la France qui cherche à retrouver son rayonnement culturel et linguistique se trouve dans le besoin de renforcer son implantation, de restaurer son prestige à l'étranger et de lutter contre l'essor de l'anglais. Donc elle a engagé une politique de diffusion du français dans le monde d'entier. Pour ce

faire beaucoup de mesures ont été mises en place : la création des centres de recherche et d'étude pour la diffusion internationale du français (CREDIF) et le bureau d'étude de liaison pour l'enseignement du français dans le monde (BEL) dont le but était de favoriser les recherches en didactique des langues afin de faciliter l'apprentissage du français au maximum des gens dans le monde.

Une méthodologie dite SGAV structuro-globale audio-visuelle s'est développée, d'abord au milieu des années 1950 avec Petar Guberina de l'université de Zagreb (Slovénie), puis dans les années 1960 avec Raymond Renard (Belgique) ainsi que Paul Rivenac de la France. On désignait par « structuro » le principe de considérer la langue comme une structure. Alors La notion « globale » exprime la globalité de la perception de la communication sur le plan de la description de la langue. Quant aux termes « audio » et « visuelle » renvoient à l'intégration conjointe de l'image et du son dans le processus d'enseignement-apprentissage des langues étrangères. Ce qui permettra à l'apprenant d'apprendre la langue étrangère dans son contexte social afin de maîtriser les éléments suprasegmentaux de la langue (le non verbal).

Ce projet méthodologique a fait de l'enseignement du FLE une affaire d'état. Le Ministère de l'Éducation Nationale a mis en place le projet du “ français élémentaire”, il s'agit d'une gradation grammaticale et lexicale élaborée à partir de l'analyse des actes de parole dans la langue parlée dans la vie de tous les jours. Ce dernier a été rebaptisé par la suite, français fondamental. Ce sont des listes de mots fondamentaux en français qui se présentent en deux degrés, le premier constitue de 1475 mots et le second comprenant 1609 mots. Il est considéré comme une base indispensable pour une première étape d'apprentissage du FLE en situation scolaire qui va permettre aux élèves de mieux maîtriser le français, il a été l'objet de beaucoup de critiques surtout au niveau d'ordre linguistique car certains dialogues “fabriqués” présentaient une langue peu vraisemblable, il devait également prendre en considération les besoins langagiers et les motivations réelles du public visé. C'est ce que prétendra faire plus tard le CREDEF avec un *Niveau Seuil*.

La cohérence de cette méthodologie était basée sur l'utilisation conjointe de l'image et du son. Les supports étaient sous forme de vues fixes et des enregistrements magnétiques. La MAV constitue une synthèse entre l'héritage : la méthodologie directe, la méthodologie audio-orale, la psychologie de l'apprentissage spécifique et le structuro

globalisme. Elle est le résultat du prolongement de la méthodologie directe qui va essayer de donner des solutions aux inadéquations de cette dernière avec les nouvelles besoins exprimés. Où l'élaboration de la MAV était marquée par l'influence décisive américaine reconnue par les didacticiens français. Cependant c'est Chomsky qui influencera de son élaboration.

D'après C. Puren (1988), toutes les méthodes présentés dans la méthodologie directe se retrouvent organisées dans la MAV : la méthode directe, orale, active (intuitive, interrogative, répétitive et imitative).

Cette méthodologie vise principalement l'enseignement de la langue en tant que moyen d'expression en se focalisant sur les quatre habiletés (écouter, comprendre, lire et écrire), elle se caractérise par la présentation graduelle des structures grammaticales et du vocabulaire ; elle met l'accent sur la prononciation correcte ce qui était ignoré par d'autres méthodologies qui étaient basées sur l'écrit ; commence par la langue parlée et passe à l'écrit après avoir certaines connaissances.

Sur le plan de l'apprentissage, C. Puren précise que les leçons sont organisées suivant différentes phases qui se succèdent selon un ordre commun :

- Ne phase de présentation des dialogues enregistrés accompagnés par des images contenues dans le film fixe ;
- Une phase d'explication qui consiste à reprendre le dialogue enregistré séquence par séquence ;
- Une phase de répétition avec correction phonétique et mémorisation des structures et du dialogue ;
- Une phase d'exploitation ou de réemploi des éléments nouvellement appris et mémoriser par cœur dans des situations différentes ;
- Une phase de transposition qui conduit l'élève à réutiliser les éléments linguistiques acquises dans les phases précédentes avec plus de spontanéité. » (C.Puren, 1996).

L'organisation des leçons a un caractère systématique qui consiste à présenter des structures et les réemployer dans des différentes situations proposées par le professeur en utilisant des supports directs (l'image, le gestuelle, le mimique,..., etc.), c'est autour desquels s'organisent les différentes activités dans une pratique directe tels que le dialogue et les répétitions et les mémorisations des structures linguistiques. D'ailleurs, c'est par

rapport aux caractères systématiques de ses méthodes que la MAV a présenté une garantie de succès pour l'acquisition des langues étrangères.

Mais la conception simpliste du langage qui est réduit à un ensemble de structures, et l'excessive automatisation de ces structures qui présentent une langue trop artificielle, permettent beaucoup moins à l'étudiant de comprendre les natifs dans leur langue naturelle.

La méthodologie SGAV, qui a introduit le matériel audiovisuel pour la première fois dans le contexte d'apprentissage des langues étrangères, matériel qui constituerait par la suite de base pour les supports multimédias de nos jours, a apporté un nouveau souffle à l'enseignement du Français langue étrangère. Mais avec l'émergence de nouvelles conceptions linguistiques, le développement de nouvelles théories de référence et surtout l'apparition d'un nouveau public (Cuq et Gruca, 2003), la didactique des langues va s'orienter vers de nouvelles options méthodologiques : « L'approche communicative ».

I.2.5 L'approche communicative :

Au début des années quatre-vingts, l'enseignement-apprentissage des langues étrangères connaît une multiplicité de problématiques dues à une diversification des théories de référence.

À partir des années 1970, en réaction à la MAO américaine et la SGAV française une nouvelle approche dite « approche communicative » s'est développée, elle est appelée approche et non pas méthodologie par souci de prudence, puisqu'on ne la considérait pas comme une méthodologie constituée solide. Quoique Chomsky ait beaucoup critiqué les méthodes audio-orale et situationnelle, sa linguistique n'est pas directement la source de l'approche communicative. En effet, c'est la convergence de quelques courants de recherche ainsi que l'avènement de différents besoins linguistiques dans le cadre européen (Marché commun, Conseil de l'Europe, etc.) qui a en définitive donné naissance à l'approche communicative (Cuq et Gruca 2003).

Dans les années 1975-1980, toute une partie des recherches va s'orienter vers l'analyse des besoins avant même d'élaborer le cours de langue, cela évoque une nouvelle définition de l'apprentissage : « apprendre une langue, c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situation de communication où l'apprenant aura quelque chance de se trouver en utilisant les codes de la langue cible » (Puren,1996). Autrement dit

l'enseignement/apprentissage vise le développement de savoir-faire, la maîtrise effective et l'acquisition de comportements adaptés aux situations de communication en langue étrangère.

Dans l'approche communicative les quatre habiletés peuvent être développées à des degrés et niveaux divers et variables d'un individu à un autre, d'un groupe à un autre, puisque ce qui est premier, ce sont les besoins langagiers des apprenants. La langue est avant tout conçue comme un instrument de communication ou d'interaction sociale. Les aspects linguistiques (sons, structures, lexique, etc) constituent la « compétence grammaticale» qui ne serait en réalité qu'une des composantes d'une compétence plus globale: « la compétence de communication». (Moirand, 1982). C'est-à-dire elle prend en compte les aspects linguistiques et extralinguistiques.

Il s'avère donc, selon Richterich (1996), que la compétence de communication est une notion générique qui englobe cinq composantes aussi importantes les unes que les autres: composantes, linguistique, sociolinguistique, discursive, référentielle et stratégique.

Dans le cadre de cette méthodologie, les psychologues cognitivistes considèrent l'apprentissage comme un processus beaucoup plus créateur, plus soumis à des influences interne qu'externes, Alors que pour l'approche communicative les constructions ne devraient jamais fonctionner hors des énoncés naturels de communication. L'apprentissage est devenu un processus actif, recevant des stimuli externe, où l'enseignant devient « un conseiller », il doit recourir à des documents authentiques ; dans leur première nature c'est-à-dire non conçus exclusivement pour la classe des langues étrangères. Tout en servant l'objectif de renforcer les 'interactions dans la classe et de rendre l'apprenant plus autonome et responsables dans son apprentissage.

Cependant l'approche communicative a eu le mérite de montrer qu'il n'est pas nécessaire de disposer d'un bon cours pour réaliser un bon enseignement, que l'apprenant devait être le pivot, que l'écrit devait récupérer son statut et qu'il n'est pas nécessaire de suivre un cours général de langue pour atteindre un objectif spécifique.

I.2.6 L'approche par compétence (APC) :

Dans les années quatre-vingts et avant son apparition dans le domaine scolaire, L'APC dans sa version originale provient de l'industrie et en quelque sorte du Taylorisme et de

l'organisation du travail. Elle vise à perfectionner les compétences de personnels et améliorer leur productivité. C'est une méthodologie ciblée dans la mesure où elle fixe, dans un poste de travail, un référentiel de compétence à atteindre vers la fin de la formation.

Au cours des années quatre-vingt-dix, la notion de compétence a inspiré une réécriture des programmes plus ou moins radicale, au Québec, et en Belgique. En France c'est vers l'an 2000 que les compétences apparaissent dans les programmes avec la réforme associée au socle comme de compétences (Perrenoud. P.1998)

Elle s'est imposée dans le monde de l'éducation d'abord aux États-Unis en Australie et en suite en Europe. Où la mission principale de l'école est de préparer un futur citoyen dans toutes ses dimensions (cognitive, affective et social), il était question d'amener les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rende aptes à apprendre toute leur vie.

Philippe Perrenoud suppose que pour garantir la bonne pratique de cette approche dans les systèmes éducatifs, il faut rénover et réécrire les programmes pour qu'il ait une cohérence entre les objectifs et leurs mis en œuvre. On détermine les principaux valeurs et principes sur les quelles s'appuie l'APC :

- Ce qui est significatif pour l'apprenant réside mieux à l'usage du temps l'enseignant veille à créer des situations d'apprentissage porteuse de significations pour l'apprenant, ce qui lui amène à mobiliser ses savoirs en touchant ses centres d'intérêt acquis afin d'arriver de contextualiser les savoirs acquis et saisir leur utilités
- La création d'un apprentissage en « situation », cette dernière présente l'outil primordial de l'intégration des savoirs. L'importance n'est plus donnée au savoir/savoir-faire de l'apprenant mais plus tôt à la mobilisation de ses connaissances dans les différentes situations.
- Un enseignement basé sur les cycles : afin d'établir des compétences durables donc il est nécessaire de déclarer des échéances d'évaluation pour avoir le temps nécessaire à la construction des savoirs et d'apprentissages.
- La différenciation : elle s'appuie sur le principe des différences individuelles dans l'apprentissage puisque chaque apprenant apprend un peu à sa manière, il a son rythme.

I.2.7 L'approche actionnelle :

Au début des années 1990, la création du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), fait entrer la didactique des langues dans une nouvelle ère avec « la perspective actionnelle », elle prend le relais de l'approche communicative, a un nouvel objectif social et ajoute une chose importante : agir avec l'autre en langue étrangère. De même que pour Puren (2014) l'approche actionnelle joue un rôle complémentaire à l'égard de l'approche communicative : la perspective actionnelle doit d'autant plus venir s'ajouter à l'approche communicative et non la remplacer [...]. L'encouragement était la priorité du conseil de l'Europe et la philosophie du CECRL en Europe.

La perspective actionnelle prépare l'apprenant en classe à pouvoir s'intégrer dans les sociétés européennes, ce qui lui permet de jouer convenablement son rôle de citoyen européen. Autrement dit, elle lui aide à sortir sa pratique linguistique de la classe et l'amener au sein des sociétés, dans le cadre du cognitivisme et socioconstructivisme, tout en s'appuyant sur les neurosciences et les théories des intelligences multiples de Gardner. Enfin l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication Éducative (TICE) facilite la possibilité d'apprentissage en autonomie et la multiplicité des tâches dans le cadre de l'apprentissage guidé.

Le CECR préconise la perspective actionnelle pour former « des acteurs sociaux » ce qui est clairement présenté dans ces lignes :

La perspective privilégiée ici est, très généralement aussi, de type actionnel en ce qu'elle considère avant tous l'usagé et l'apprenant comme des d'une langue acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. Ces les actes de parole qui se réalisent dans des actions langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'actions en contexte social que seule leur donne leur pleine signification. (CECR, 2001

De ce fait la perspective actionnelle dépend principalement des tâches à réaliser, elle vise l'interaction dans la vie réelle, son but est de faire atteindre à l'apprenant une compétence « plurilingue et pluriculturelle », et de lui rendre capable de réagir et interagir dans des situations de communication particulières en plusieurs langues, et de comprendre les éléments culturels dont chaque langues est porteuse. Elle demande de l'apprenant non

seulement d'évaluer ses capacités linguistiques mais aussi de se développer en personne sur le plan socio-affectif. Donc nous passons d'un enseignement/apprentissage avec des actes de parole pour objectif ultime dans l'approche communicative à un enseignement/apprentissage dans lequel les actes de parole ne sont qu'un moyen : « Ainsi, passer une soirée chez de nouveaux amis va certes impliquer de se présenter, mais cet acte de parole ce n'est qu'un moyen au service d'un des objectifs sociaux de la soirée qui est de faire connaissance » (Puren,2006).

En outre, il convient de souligner que la perspective actionnelle favorise la centration sur le groupe et sur le projet réalisé par ce groupe d'apprenant et non seulement sur l'apprenant qui réalise un travail individuel dans le cadre de l'approche communicative. Pour Perrenoud (1999), le projet est :

- Est une entreprise collective gérée par le groupe-classe [...];
- [qui] s'organise vers une production concrète.

Tout simplement, il permet de contextualiser l'apprentissage et confronter le rôle de l'apprenant en tant qu'acteur social. La perspective actionnelle responsabilise l'utilisateur à réussir un travail authentique et développer son auto-estime dans un but précis.

Cette approche accorde une grande importance à la compétence communicative visée par l'approche communicative, mais cette fois elle n'est qu'un moyen pour effectuer une tâche sociale ou un fait nécessaire.

Il ne s'agit plus seulement de communiquer avec l'autre mais d'agir avec l'autre en langue étrangère. « L'agir de référence de l'AC était un agir sur l'autre par la langue dans une situation de prise de contact initiale [...] Or agir de référence annoncé dans ce texte du CECR est l'action sociale, c'est-à-dire un agir avec l'autre... » (Puren, 2006).

En dépit de ces changements plus en moins importants, par rapport à l'approche communicative, mais ça garde bien plusieurs points en commun. Les deux approches : (Saydi, 2015).

- Sont centrées sur l'apprenant ;
- Visent à mobiliser l'apprenant physiquement ;
- Utilisent la langue et les textes en contexte ;
- Partent des documents authentiques, quotidiens et actuels ;
- Qualifient l'enseignant en tant que guide/conseiller ;
- Permettent aux apprenants le travail coopératif.

En guise de synthèse, nous pourrions dire que la progression des méthodologies d'enseignement/ apprentissage des langues a été toujours définie par les changements sociaux et scientifiques. Dans les années 50-60, l'élément déclencheur de la réflexion didactique était la linguistique appliquée. Dans les années 70-80 la réflexion didactique était basée sur les objectifs, et vers les années 90 la notion de la situation a pris une place capitale avec la recherches sur l'interculturalité.

Les facteurs essentiels de tous changements méthodologiques étaient soit idéologiques soit économiques, où l'innovation méthodologique a été tout le temps déterminée selon le modèle social de son époque, par conséquent le choix du matériel didactique, les objectifs et les principes du système éducatif dépendent les besoins de la société exprimés en langue. Aujourd'hui, les mutations de la technologie et la mondialisation deviennent le moteur essentiel de tout changement en matière de la didactique des langues, ces dernières également sont devenues des outils stratégiques.

CHAPITRE DEUXIEME:

L'ENSEIGNEMENT/ APPRENTISSAGE

A DISTANCE

Chapitre II :

Formation à distance, auto-formation, e-formation, utilisation des médias multiples, sont des concepts qui font que la formation ne se réduit plus à un stage dans un même milieu spatiotemporel. Quant à l'enseignement, lui aussi a connu de nouveaux concepts issus du changement des pratiques enseignantes s'appuyant sur l'intégration des nouvelles technologies. Ce chapitre s'articule de la manière suivante : après un bref rappel définitoire et historique de l'enseignement à distance (e-Learning). Nous passerons en revue, par la suite, l'apport des TIC dans l'éducation, et les différents outils incontournables pour donner un cours en ligne. Puis nous allons évoquer les avantages et les inconvénients de ce mode d'enseignement.

II.1 Bref aperçu historique:

L'enseignement à distance n'est pas un phénomène récent, il existe depuis plus d'un siècle. Ce mode d'enseignement qui a fait son apparition au milieu du dix-neuvième siècle, faisait référence aux études par correspondance. Ces derniers ont cependant connu une progression marquée au fil des années depuis la version la plus simple (le papier) acheminé par poste ou par fax, passant par cassette audio et vidéo, puis la diffusion hertzienne via la radio et les émissions télévisées en arrivant à l'enseignement assisté par ordinateur (E.A.O).

On peut schématiser cette évolution temporelle comme suit :

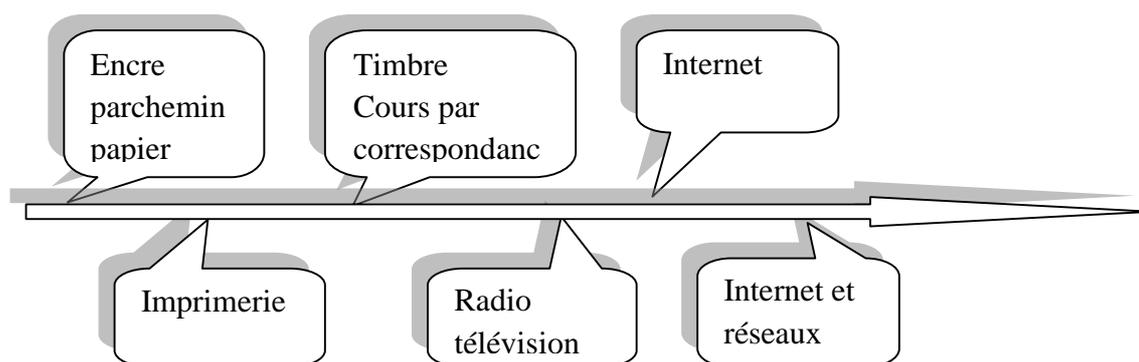


Figure 4: l'évolution de l'enseignement à distance

L'enseignement à distance a évolué de la manière suivante :

II.1.1 Première génération ; Enseignement par correspondance :

Longtemps avant même le lancement d'Internet, des cours à distance étaient proposés dans le but de fournir aux étudiants une formation sur des compétences ou des sujets donnés.

Dans les années 1840, Isaac Pitman enseigne la sténographie par correspondance à ses élèves. Cette forme d'écriture symbolique qui était conçue pour améliorer la vitesse d'écriture était populaire parmi les secrétaires. Il était un enseignant qualifié, recevait par courrier des devoirs complétés et envoyait alors à ses étudiants plus de travail à faire en utilisant le même système.

À partir de 1920, des programmes éducatifs - notamment universitaires - étaient radiodiffusés en Europe. Quelques années après, le gouvernement français créait ce qu'on appelle le Centre National de l'Enseignement à Distance (CNED), dont la plupart des cours étaient encore donnés par correspondance.

II.1.2 Deuxième génération ; Enseignement télévisé et modèle industriel :

Dans les années 1970, le gouvernement espagnol a créé l'*Universidad Nacional de Educacion a Distancia* (UNED) et le gouvernement britannique l'*OpenUniversity*. On encadra leurs étudiants par tutorat personnalisé, on fit le meilleur usage de la télévision, puis des bandes vidéo. Ces universités sont l'exemple typique de l'enseignement à distance de la deuxième génération : rationalisation, industrialisation, planification, économie d'échelle, avec une collaboration de différents acteurs.

Cette génération s'est développée dans un contexte dominé par les conceptions « béhavioristes » de l'enseignement. L'imprimé est resté le média de base, mais l'audiovisuel a joué un rôle pédagogique important, où l'interaction entre les partenaires sont restées limitées à la correction des travaux par correspondance et parfois via le téléphone.

II.1.3 Troisième génération : Enseignement à distance interactif :

Durant les années 1960, un programme de formation sur ordinateur a été introduit pour la première fois, dans le monde, il se fait pour les étudiants de l'université de l'Illinois. Ce programme était connu sous le nom de PLATO - Programmed Logic for Automated

Teaching Operations (logique programmée pour les opérations d'enseignement automatisées).

Au début, les systèmes primaires d'apprentissage en ligne ont été mis en place juste pour fournir des informations aux étudiants, mais au début des années 1970, l'apprentissage en ligne a commencé à devenir plus interactif.

D'après Henri Lotin (2018) le système d'éducation de l'Open University en Grande-Bretagne, a toujours été principalement axé sur l'apprentissage à distance. Dans le passé, le matériel de cours était envoyé par la poste et la correspondance avec les tuteurs se faisait par courrier. Avec l'Internet, l'Open University a commencé à offrir un plus large éventail d'expériences éducatives interactives ainsi qu'une correspondance plus rapide avec les étudiants par courrier électronique.

À la fin du XX^{ème} siècle, avec l'introduction de l'ordinateur et d'Internet, les outils d'e-Learning et les méthodes de livraison se sont développés. En début des années quatre-vingt-dix, plusieurs écoles ont été instaurées pour offrir des cours uniquement en ligne, en profitant d'Internet et en apportant l'éducation à des personnes qui n'auraient jamais pu fréquenter une université en raison de contraintes géographiques ou temporelles

Dans les années 2000, les entreprises ont commencé à utiliser l'apprentissage en ligne pour former leurs employés et améliorer leurs connaissances industrielles, afin d'élargir leurs compétences. À la maison, les personnes ont eu accès à des programmes qui leur ont permis d'obtenir des diplômes en ligne et d'enrichir leur vie grâce à des connaissances étendues. (<https://academy.lotincorp.biz/histoire>)

II-2 Définition des concepts :

II-2-1 e-Learning vs e-formation :

Le préfixe " e- " est une abréviation de " électronique " et maintenant de " en ligne ", il indique l'utilisation conjointe d'un dispositif électronique et le terme qui suit. Avec l'évolution de l'internet et les réseaux, l'aspect électronique correspond à celui de en ligne.

En anglais, le terme " **é-Learning** " selon la définition de la commission européenne est : « l'utilisation des nouvelles technologies multimédia et de l'internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant l'accès à des ressources et des services ainsi que les échanges et la collaboration à distance ».

En français, plusieurs termes sont utilisés pour traduire le terme e-Learning :

- **e-formation** : En référence à JeanFrançois Cerisier cité sur eduscol, l'e-formation peut se définir comme un dispositif d'enseignement à distance médiatisé. Au sens large, il correspond à toute méthode d'apprentissage ou de formation utilisant un support électronique (ordinateur, tablette ou téléphone portable). De nombreux vocables sont associés à l'e-formation : MOOC (massive open online course); FOAD (formation ouverte et à distance); SPOC (Small Private Online Course); Formation hybride (alternant des phases de présentiel et de distanciel). (<https://eduscol.education.fr/>)
- **L'apprentissage en ligne** : “ Mode d'apprentissage basé sur l'utilisation des nouvelles technologies, permet l'accès à des formations en ligne, interactives et parfois personnalisées, diffusées par l'intermédiaire d'internet ou autre média électronique, afin de développer les compétences, tous en rendant le processus d'apprentissage indépendant de l'heure et de l'endroit. “ (Office québécois de la langue française(OQLF),2005).

Alors le terme e-Learning d'origine Anglais, il est traduit en plusieurs termes en français, désigne tout mode d'apprentissage s'appuyant sur les technologies de l'information et de communication afin de faciliter l'accès de la formation et de l'apprentissage.

II.2.2 EAD vs FAD :

L'acronyme EAD signifie “**Enseignement à Distance**“ qui a été défini par l'Unesco comme un mode d'enseignement, dispensé par une institution, qui n'implique pas la présence physique du maître chargé de le donner à l'endroit où il est reçu, ou dans lequel le maître n'est présent qu'à certains moments ou pour des tâches spécifiques. Les communications enseignants-enseignés se font principalement par le recours à la correspondance, aux imprimés, aux divers médias audiovisuels, à l'informatique, à certains regroupements. (Unesco, 1987)

Celui de FAD (**Formation à distance**) désigne un système de formation conçu pour permettre à des individus de se former sans se déplacer sur le lieu de la formation et sans la présence physique d'un formateur. La formation à distance recouvre plusieurs modalités (cours par correspondance, e-Learning) et est incluse dans le concept plus général de

formation ouverte et à distance (FOAD). Elle couvre l'ensemble des dispositifs techniques et des modèles de l'organisation qui ont pour but de fournir un enseignement ou un apprentissage à des individus distants de l'organisme de formation.(<https://eduscol.education.fr/>)

Alors l'EAD fait référence à du transport des savoirs sans transformation de la méthode pédagogique du fait de l'utilisation des nouveaux moyens de communication, tandis que la FAD consiste à la relation transmissive de l'enseignement, se substitue en formation, une relation pédagogique triangulaire où l'apprenant élabore ses connaissances à partir de son environnement, le formateur étant une des ressources humaines dans cet ensemble. C'est une modalité de formation qui, grâce à l'utilisation de différents moyens de communication, va rompre avec les trois unités de temps, lieu et action.

II.2.3 TIC vs TICE :

La notion de **TIC** est un acronyme qui signifie « **Technologies de l'Information et de la Communication** » qui ne désigne pas seulement les matériaux et les outils, mais aussi tous les procédés, méthodes et techniques liées à l'utilisation de ces appareils. C'est l'ensemble des supports à l'action, qu'il s'agisse de supports, d'outils, d'instruments, d'appareils, de procédés, de méthodes, de routines ou de programmes, résultant de l'application systématique des connaissances scientifiques dans le but de résoudre des problèmes pratique (BERTRAND,1990).

L'UNESCO a défini les TIC comme « l'ensemble diversifié d'outils et de ressources technologiques utilisés pour transmettre, stocker, créer, partager ou échanger des informations. Ces outils et ressources technologiques comprennent les ordinateurs, Internet (sites Web, blogs et e-mails), les technologies de diffusion en direct (radio, télévision et webdiffusion) les technologies de diffusion enregistrée (podcasting, lecteurs audio et vidéo et périphériques de stockage) et la téléphonie (fixe ou mobile, satellite, Visio/visioconférence, etc.).(UNISC)

Avec l'évolution et la pénétration des TIC dans tous les domaines de la société, ils ont suscité un grand intérêt dans le domaine de l'éducation, surnommé maintenant **TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement**.

Jean Pierre Robert les décrit dans le dictionnaire pratique de didactique du FLE comme suit: « Les TICE regroupent, pour des fins d'enseignement ou d'apprentissage un ensemble

de savoirs, de méthodes et d'outils conçus et utilisés pour produire, entreposer, classer, retrouver et lire des documents écrits, sonores et visuels ainsi que pour échanger ces documents entre les interlocuteurs, en temps réel ou différé. » (ROBERT.2008)

II.3 L'apport des TIC dans l'éducation :

L'adaptation des TIC au monde de l'éducation suscite de nombreuses adéquations au niveau de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils représentent un énorme potentiel d'innovation pour le monde éducatif. Ils permettent la communication à travers le temps et l'espace, en effet, des informations illimitées peuvent provenir de l'interaction et de la collaboration.

Selon C.Bourguignon en 1994, « Par intégration, nous entendons toute insertion de l'outil technologique, au cours d'une ou plusieurs séances, dans une séquence pédagogique globale, dont les objectifs ont été clairement déterminés. Pour chaque phase les modalités de réalisation sont explicitées en terme de prérequis, d'objet, de déroulement de la tâche, et de l'évaluation, afin que l'ensemble constitue un dispositif didactique cohérent.(Mastafi)

II.3.1 Les TICE à l'université:

L'intégration des TICE exige d'abord que les enseignants et les apprenants utilisent des outils techniques dotés de connaissances et des démarches méthodologiques pour concevoir des activités éducatives efficaces. Dans ce sens, l'université d'Alger amis en place une stratégie de développement d'intégration des outils TIC dans la pratique pédagogique à partir de l'année universitaire (2016/2017). Pendant ce temps, l'attention s'est tournée vers le soutien de formation pédagogique pour les enseignants nouvellement embauchés. L'enseignement à distance et l'utilisation des TIC dans l'éducation a arrangé la priorité de la tutelle en donnant des éclaircissements à travers l'arrêté ministériel n° 932 du 28 juillet 2016. (Boutebal, 2020)

Cette stratégie d'enseignement à distance a commencé par l'installation des équipements et les logiciels nécessaires avant même d'entamer une campagne de sensibilisation et la formation des acteurs universitaires. Dans le but d'améliorer la qualité de la formation universitaire, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique algérien a lancé le système national de télé-enseignement.

En outre, les TIC peuvent améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en favorisant le développement des compétences et les aptitudes des apprenants grâce aux

méthodes adoptées. Elles visent principalement le développement de l'intelligence et des capacités intellectuelles des étudiants et la simplification de l'enseignement par la création des espaces personnels d'apprentissages efficaces.

II.4. Les différents outils incontournable pour donner un cours en ligne :

La demande pour l'apprentissage par correspondance ne cesse d'augmenter, que ce soit pour du soutien scolaire, pour se reconvertir ou pour développer de nouvelles compétences. Pour enseigner depuis chez soi ou de créer une formation à distance, ne sont pas les méthodes, les supports ou les outils qui manquent, mais les fonctionnalités que l'enseignant peut utiliser et incorporer dans son cours, elles se développent en fonction et sont aujourd'hui nombreuses. Une raison pour laquelle, il doit encore savoir lesquelles choisir et comment et dans quel but s'en servir.

Parmi les outils incontournables pour donner un cours en ligne, on évoque les quatre suivants :

II.4.1 Outils de visioconférence :

Philippe Ducelliersouligne que les logiciels de visioconférence parfois appelés vidéoconférence, web-conférence ou plus simplement « visio » - sont des outils informatiques qui permettent d'établir des connexions en direct, entre deux ou plusieurs parties distantes, via Internet, avec de la vidéo, pour simuler des réunions en face à face.(LeMagIT)

La visioconférence permet de réunir de manière virtuelle des personnes qui ne pourraient normalement pas se rencontrer en face à face.Elle offre un meilleur moyen de communication et d'interaction qui se caractérise par la réduction des frais de déplacement et la durée des projets de formation. Sur le plan personnel, la connexion en face à face ajoute une partie non verbale à l'échange ce qui permet de développer un sentiment de familiarité plus fort entre les membres d'une équipe.

La visioconférence a aussi des limites. Par exemple, les appels vidéo exigent une connexion Internet haut débit constante, ce qui n'est pas le cas partout. Les conférences avec de fortes latences dans les flux audio ou vidéo deviennent vites frustrantes. Un autre inconvénient est le coût encore élevé des systèmes de visioconférence de haute qualité en entreprise. (<https://www.lemagit.fr/>)

Donc les fonctionnalités de base de la visioconférence sont la diffusion de vidéo et de voix en temps réels, entre participants d'une réunion. De nombreuses plateformes des visioconférences s'existent, la plus connue est le logiciel Skype, en revanche ses fonctionnalités sont assez limitatives, et d'autres plateformes comme Google Hangouts qui a été remplacé récemment par Google Meet. En réponse à la pandémie de Covid-19, Google a offert des fonctionnalités plus avancées de Google Hangouts.

II.4.1.1 Google Meet :

Google Meet est un service de visioconférence développé par Google pour remplacer Google Hangouts. Google a commencé à retirer la version classique de Hangouts en 2019 pour organiser la suppression définitive en 2020, finalement retardée pour devenir une migration des utilisateurs vers Google Chat courant 2022. Au départ, Google a lancé Meet en tant que service commercial. En avril 2020, Google l'a proposé gratuitement à tous les utilisateurs, suscitant des spéculations sur le remplacement de Hangouts par une version grand public de Meet. (wikipedia)

II.4.2 Espace numérique de travail (ENT) :

Avec l'enseignement à distance, l'enseignant aura besoin d'un moyen pour échanger les documents avec leurs élèves. Dans le cas des cours sur internet, il vaut mieux, pour les partenaires d'avoir un espace simplement dédié aux cours, autrement dit un espace numérique de travail.

D'après Jean-Michel Leclercq, Chef de projet ENT sous-direction des TICE, l'ENT est un portail internet éducatif permettant à chaque membre de la communauté éducative d'un établissement scolaire (élève, enseignant et parents), d'accéder, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques en relation avec ses activités (par exemple , gestion ou consultation des absences, des notes, du cahier de texte de la classe ; diffusion et consultation de support de cours, des devoirs ; travail collaboratif ; accès à des ressources ou des manuels numériques...). C'est-à-dire un ensemble d'outils en ligne permettant un accès à distance à des ressources numériques.(eduscol, 2006)

L'ENT est un espace de travail collaboratif qui facilite l'organisation de la classe. Il permet la création des powerpoints, des fichiers de calculs, des fichiers écrits, que les deux parties pourront consulter et modifier à tout moment. Il est possible d'utiliser Google

Drive, Classgap propose, de sa salle de classe virtuelle, un système de création et partage de tout type de documents. Tout le contenu des cours s'enregistre directement afin d'y avoir accès sur le Drive, tout comme Google Classroom

II.4.2.1 Google Classe room :

Google Classroom est une plate-forme d'apprentissage gratuite dédiée aux écoles. Son but est de simplifier la création et la diffusion de cours et d'exercices de façon numérique. La plateforme a été présentée comme une fonctionnalité supplémentaire de Google Apps à la suite d'une publication, le 12 août, 2014. Google Classroom s'axe sur la simplicité d'usage. Elle est accessible à partir de tous les appareils mobiles. Le 29 juin 2015, Google a annoncé une API pour les sites web(wikipedia).

Pour connecter à Google classroom , il doit disposer d'une connexion internet active et avoir l'un des comptes suivants :

- Compte Google Workspace for Education : un compte configuré par un établissement scolaire accrédité, sous la structure suivante : *Nom/prénom@établissement.edu*. L'apprenant s'il ne connaît pas les identifiants de son compte scolaire, il les demande à son enseignant ou à l'administrateur informatique de l'établissement.
- Compte personnel : ce compte est configuré par l'apprenant lui-même ; ses parents ou un autre représentant l'égal. Le compte personnel s'utilise en dehors des établissements scolaires (par exemple, pour l'éducation à domicile ou dans le cadre d'une association). En raison des lois sur la confidentialité, les parents et les représentants légaux ne peuvent pas accéder à Classroom ni aux devoirs de l'élève, mais ils peuvent recevoir des récapitulatifs par e-mail si l'enseignant le permet. Sa structure est la suivante : *Nom/prénom@exemple.com*.
- Un compte Google Workspace : ce type de compte est configuré par l'administrateur de l'organisation. Sa structure est la suivante : *vous@votreorganisation.edu*. (se connecter à Classroome, 2021).

II.4.3 Un tableau blanc virtuel :

Lors de l'explication d'un cours, l'enseignant a souvent besoin de schématiser ou d'illustrer des explications pour mieux visualiser les informations délivrées. En présentiel

ça se fait facilement, mais dans le cas d'un cours à distance, c'est un peu compliqué. Un système très pratique dit "tableau blanc numérique interactif" permet à l'enseignant de dessiner, créer et de montrer immédiatement à leurs apprenant au fur et à mesure de son explication.

Les TNI (tableau numérique interactif) sont des systèmes permettant de projeter l'écran d'un ordinateur sur une surface à l'aide d'un vidéoprojecteur et ainsi d'agir sur cette surface à l'aide de la souris de l'ordinateur, d'un stylet ou avec un doigt selon les types. Certains sont utilisés avec des logiciels (Open-sankoré par exemple) facilitant la prise en main et l'utilisation. (Classgap, 2020)

Ce système est très pratique, il offre une très bonne méthode d'enseignement, car elle permet de motiver et d'impliquer l'apprenant directement dans ce qu'il apprend.

II.4.4 Un système d'avis et de commentaires (feedbacks) :

L'échange des avis et de commentaires entre enseignant-apprenant, est très important pour l'avancement de l'apprentissage, l'enseignant va savoir alors leur avis sur leur progression, leurs nouveaux objectifs, leurs motivations,...etc. Par conséquent une mise en place d'un outil dont le rôle est de noter et de commenter, s'exige. Où l'enseignant pourrait donner à chacun de ses apprenants leurs retours et commentaires, avant même de commencer le cours, ce qui permet un gain de temps pour enseigner.

La plateforme Google classroom permet à l'enseignant d'évaluer le niveau de l'apprenant après chaque classe. L'enseignant peut donc lui donner des recommandations, faire le point sur les acquis et ce qu'il reste à voir à mesure de l'avancée des cours et de sa progression. De la même manière, l'apprenant pourrait donner son avis sur la prestation de son enseignant. Un système simple C'est permettant à l'élève comme au professeur de s'améliorer et de se situer.

II.5 L'évaluation des apprentissages à distance :

Julie-Lyne-Leroux professeure agrégée à la faculté d'éducation de l'université de Sherbrooke souligne que l'évaluation des apprentissages à distance est un **processus qui** consiste à recueillir des informations sur l'apprentissage réalisé par l'étudiant et à les interpréter en vue de porter un jugement et de prendre les meilleures décisions possibles

sur le **niveau d'apprentissage** de l'étudiant et la **qualité de l'enseignement**. Ce **mode d'évaluation** fait appel à l'**intégration** d'outils TIC et Web 2.0.

(<https://www.profweb.ca/auteurs/julie-lyne-leroux>)

Alors l'évaluation est un processus systématique qui sert à documenter et à utiliser des données empiriques relatives aux connaissances, aux compétences et aux croyances des étudiants. Ce qui permet à l'enseignant d'améliorer l'apprentissage de ses étudiants.

II.5.1 Outils pour l'évaluation distancielle :

Avant d'entamer le processus d'évaluation, l'enseignant doit savoir ce qu'il va évaluer, de quelle manière et à partir de quels outils il le fera. Il peut avoir recours à deux formes d'évaluation qui se distinguent en fonction des objectifs visés : une évaluation formative qui favorise la progression des apprentissages et qui renseigne les partenaires pédagogiques sur les acquis à améliorer ; une évaluation sommative qui sert à sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des apprentissages des étudiants à la fin de leur processus d'apprentissage.

Dans ce sens nous faisons référence à la plate-forme Moodle qui comporte un ensemble d'outils permettant l'évaluation des apprentissages en ligne, présentés parfois dans le tutoriel Moodle des établissements.

II.5.1.1 Outils pour l'évaluation formative :

- Moodle – Activité **Devoir** : permet de récolter les travaux des étudiants, individuellement ou en groupe.
- Moodle – Activité **Test** : permet de créer des questions vrai/faux, QCM, phrase à trou et d'avoir un feedback différé ou immédiat.
- Moodle – Activité **Atelier** : évaluation par les pairs (pour le travail en binôme et en groupe).
- Moodle – Activité **Forum** : utiliser les fils de discussion pour fonctionnalité Q/R : les étudiants doivent répondre à une question sans avoir la possibilité de voir celle des autres.
- Moodle – Activité **Wiki** : permet d'élaborer une encyclopédie de façon collaborative à partir d'un contenu proposé par l'enseignant.
- Moodle – Activité **Glossaire** : élaborer un dictionnaire collaboratif.

- Moodle – Activité **H5P** : permet de concevoir des contenus interactifs en intégrant différents médias (exercices de type glisser déposer, QCM, texte à trous, flash cards, vidéo interactive...).
- Moodle – Activité **Leçon** : présentation de contenu ordonné en fonction des réponses aux questions de l'étudiant. (<https://www.univ-smb.fr/apprendre>, 2020)

II.5.1.2 Outils pour l'évaluation sommative :

- Visioconférence (Outil Teams recommandé par l'établissement par exemple) : Pour faire passer un oral
- Moodle – Activité Devoirs ou Activité Test + Combiner pour la sécurité avec une visioconférence.

II.6 Avantages vs inconvénients de l'enseignement en ligne :

II.6.1 Les avantages de l'enseignement en ligne :

L'enseignement à distance ou l'e-Learning est une pratique courante et tout à fait naturelle, elle présente plusieurs avantages qu'on ne retrouve pas en classe. Parmi lesquels on distingue les suivants :

II.6.1.1 La flexibilité :

La flexibilité de l'enseignement en ligne se représente dans la capacité de revoir les supports de formation de cours plusieurs fois et au temps que l'apprenant veut, ce qui permet à ceux qui travaillent et qui veulent suivre des cours en ligne, de décider à quel moment ils sont disponibles pour étudier, peu importe où ils se trouvent. Ce n'est évidemment pas possible dans l'enseignement présentiel, qui nécessite un horaire prédéfini et endroit fixe.

II.6.1.2 L'adaptation à tous les rythmes :

L'apprenant, dans l'enseignement en ligne, travaille à son propre rythme, sans d'être conditionné par les circonstances de la classe. Les formations peuvent également être façonnées sur mesure en fonction du niveau d'apprentissage.

II.6.1.3 La pratique :

L'e-Learning permet une formation en temps et lieu asynchrones. Il suffit à l'apprenant de disposer d'une connexion d'internet et d'un ordinateur portable, d'une tablette ou d'un Smartphone, on peut travailler dans un environnement familier qui permet de travailler facilement avec un gain de temps. Ce mode d'enseignement repose sur des supports ludiques tels que les vidéos, les formats interactifs, les questionnaires, les forums, ..., etc.

II.6.1.4 Le choix de la formation du rêve :

La formation à distance permet aux étudiants de suivre la formation de leurs rêves sans se déplacer dans une autre ville ou un autre pays.

II.6.2 Les inconvénients de l'enseignement en ligne :

L'enseignement en ligne, comme il a des avantages, a quand même des inconvénients qui peuvent réduire la qualité de l'apprentissage. Nous évoquons les principaux points négatifs :

II.6.2.1 La discipline :

L'apprenant doit lui-même jurer son emploi du temps et s'imposer des heures de travail, ce n'est pas quelque chose de difficile à surmonter étant donné qu'il peut avoir tout sa journée et mettre les créneaux de travail et que ça reste limité dans la journée.

II.6.2.2 Problèmes de santé:

Le suivre des formations en ligne nécessite de passer énormément de temps devant l'ordinateur. Ce qui peut entraîner des problèmes physiques, telle que la fatigue visuelle et la survenue de mauvaises postures.

II.6.2.3 Moins d'interaction :

L'enseignement en ligne peut éprouver à l'apprenant un sentiment d'isolement, dû au format individuel de ce type d'apprentissage. Aussi l'absence totale du travail en groupe, la chaleur humaine qui existe dans la classe avec les collègues et l'interactivité directe avec l'enseignant, peut donner à l'apprenant un sentiment de solitude.

Avec le progrès de la technologie, beaucoup de difficultés rencontrées à l'enseignement à distance peuvent se disparaître. Les réseaux actuellement, permettent de communiquer très facilement avec un groupe, de dépasser l'absence d'interactivité directe avec l'enseignant, où la vidéo en directe peut l'assurer avec le haut débit de la 5G qui va venir. De ce fait l'e-Learning présente beaucoup d'avantages que l'apprentissage en présence. Et peut-être, après même la disparition de cette crise sanitaire, beaucoup de personnes et de pays vont se mettre ce format de distance et que le système éducatif verra un grand changement.

*CHAPITRE TROISIEME:
LE TELE-ENSEIGNEMENT
EN ALGERIE*

Chapitre III

La pandémie virus corona a bouleversé la vie humaine dans le monde entier. L'Algérie ne fait pas l'exception notamment dans le secteur éducatif. Cette pandémie a eu pour déplorable conséquence l'arrêt subit des cours universitaires, la raison pour laquelle les responsables des établissements, suite à une décision ministérielle, ont imposé l'é-Learning comme alternative à l'enseignement présentiel, dans le but d'assurer la continuité pédagogique de l'année universitaire 2019-2020, et de lutter contre la propagation du virus, mais cette décision s'est fait sans consultation au préalable ni du corps enseignant ni des étudiants.

En raison de manque d'outils et de moyens surtout en termes de débit d'internet et les capacités des étudiants, beaucoup de questions ont été posées en termes de l'adaptation de ce nouveau mode d'enseignement en Algérie.

En effet, dans ce chapitre, nous allons relater les aspects juridiques et éthiques à travers lesquels nous allons essayer de trouver des réponses aux quelques questions pertinentes, qui paraissent être sciemment occultées par la hiérarchie, à savoir : La nature des centres d'enseignement à distance, les relations des travaux imposés par ce mode d'enseignement adopté unilatéralement, l'ignorance des droits intellectuels des enseignants et l'accès de tous les étudiants au é-Learning , qui est aussi un droit totalement méprisé. D'autres questions liées à l'éthique : la qualité de l'enseignement à distance et le suivi et l'évaluation des étudiants. Nous relatons ces points tout en basant sur l'article « le télé-enseignement universitaire en question » écrit par Dr Kamel Rahmaoui, un **docteur en sciences juridiques Maître de conférences**, le saoudien qui a discuté convenablement la question de l'adoption aléatoire du e-Learning dans les universités algériennes.

Enfin nous allons relater un aspect psychologique aussi marginalisé et qui a un grand impact sur la réussite de l'acquisition des savoirs ; c'est l'effet du télé-enseignement sur la santé mentale de l'apprenant.

III.1. La nature juridique des centres d'enseignement à distance :

D'après le **Dr Kamel Rahmaoui** : Il est curieux de constater que les centres d'enseignement à distance (CED) et de télé-enseignement (TE) ont vu le jour en pleine crise sanitaire de Covid-19, dont les textes régissant leur nature juridique ne sont pas connus, du moins par l'écrasante majorité des enseignants et étudiants, bien que des écoles

supérieures utilisent, depuis un certain temps, les CED et TE comme complément à l'enseignement présentiel ou à l'occasion de manifestations scientifiques.

De ce fait la question qui se pose est la suivante : ces centres font-ils seulement partie des services de l'administration universitaires ou sont-ils autonomes ou bien ont-ils un caractère commercial ?

Dans l'enseignement présentiel, les cours sont remis gratuitement aux services du personnel des étudiants, mais au niveau des plateformes numériques des centres de télé-enseignement, il n'est plus question de la relation traditionnelle, les cours disposés sont remis sur un plateau d'argent au public. Dans ce sens Kamel Rahmaoui a déclaré :

les plateformes électroniques ressemblent à tous égards aux bibliothèques numériques algériennes qui publient des thèses de doctorat sans accord au préalable de leurs auteurs, exposant ces travaux à un pillage abject, alors que l'université n'a dépensé aucun sou pour leur réalisation, bien au contraire certaines facultés exigent en plus des trois copies de la thèse sur support papier, un enregistrement Word et un autre PDF, faute de quoi le diplôme n'est pas remis aux impétrants. (Kamel Rahmaoui, 2020)

Il veut dire que les centres de télé-enseignement, en utilisant des logistiques assez performants avec des spécialistes qualifiés, font signer des contrats aguicheurs aux enseignants désireux de participer volontairement à leur activités, du moment qu'ils exploitent leurs ouvrages et documents qui leur sont remis et les publient contre-valeur des sommes symboliques, afin d'assurer des formations à la carte.

Alors, la réponse à la question posée est que ces centres sont des organisations scientifiques à caractère commercial trop qualifié et ultraperformant.

III.2. Les relations libérales imposées par le télé-enseignement :

Les administrations universitaires sous-estiment toutes les règles juridiques qui gèrent les établissements scientifiques et publics, en imposant le e-Learning sans prendre en considération ni l'avis des enseignants ni celui des étudiants.

Ce nouveau mode d'enseignement met l'enseignant dans l'obligation de travailler avec une pédagogie totalement particulière, qui nécessite des moyens de production fort coûteux, sans fournir ni des matériels, ni de formation au préalable. Ce sont des droits que

l'université doit prendre en charge. Dr Kamel Rahmaoui déclare que : « le droit du travail exige de l'employeur à mettre à la disposition de l'employé tous les moyens nécessaires à l'exercice de ses fonctions ».

Donc les décideurs obligent l'enseignant et aussi l'étudiant à avoir un ordinateur, une connexion d'internet à la toile et d'être compétent en matière d'utilisation des outils numériques, sans aucune contrepartie, ce qui rend l'université comme une caserne militaire qui donne des ordres aux soldats. Ils ignorent totalement les réalités existantes en Algérie.

Dans ce sens, le juriste Dr Kamel Rahmaoui souligne qu'il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. La politique d'exploitation et de mépris du corps enseignant n'a d'égale que celle pratiquée par le libéralisme et peut mener même à des résultats catastrophiques, surtout qu'elle ne tient pas compte des droits intellectuels de l'enseignant.

III.3. L'ignorance des droits intellectuels de l'enseignant :

L'adoption rapide d'e-Learning à l'université algérienne, pendant l'ère du Covid, ne permettait pas aux enseignants d'explorer les mystères de ce nouveau mode d'enseignement. Tout s'est passé en bref de temps ; les enseignants, en premier, sont invités sans aucune contrepartie de verser leurs documents sur des plates-formes qui se caractérisent par deux modes d'accès aux cours, l'un est public et l'autre pour les inscrits. Mais de quel public s'agit-il, et qui sont ces inscrits ?

Le docteur Kamel Rahmaoui a déclaré que quelle que soit cette exploitation ; commerciale ou à but non lucratif, l'enseignant doit être informé sur cette question qui concerne la propriété intellectuelle des travaux confiés aux CED. Se sacrifier pour ses étudiants est une chose, se faire exploiter à son insu par l'employeur en est une autre ! Remettre gracieusement ses cours aux plates-formes ne fait pas partie des obligations pédagogiques de l'enseignant.

C'est-à-dire quelle que soit l'intention de ces centres d'enseignement à distance derrière leurs obligations, il devrait impérativement éclairer à l'enseignant cette situation qui fait partie de ses droits intellectuels. C'est une obligation nouvelle qui peut avoir des mauvais effets sur la productivité et la progression de l'université.

Ces dernières ne peuvent être envisagées qu'avec la liberté d'expression et d'opinion. En présentiel l'enseignant exprime librement ses idées devant ses étudiants, mais en

matière de télé-enseignement, inscrit ou non inscrit, étudiant ou autre institution peuvent accéder aux cours dispensés, ce qui met l'enseignant devant des dangers de contrôle hypothétique, l'enseignant aura tendance donc à s'autocensurer ce qui détruit l'esprit critique des chercheurs.

De ce fait, il est souhaitable que la hiérarchie s'exprime sur cet état de fait pour garantir les libertés universitaires lors de ce nouveau mode d'enseignement.

III.3 L'accès des étudiants au téléenseignement :

L'adoption du télé-enseignement en Algérie, est partie de l'hypothèse que tous les enseignants et les étudiants possèdent un ordinateur et peuvent se connecter facilement à la toile. Alors que la réalité en Algérie ne reflète pas ça, et l'égalité d'accès de tous les étudiants est quelque chose qui sort de l'imagination avec le manque de capacités.

Étudier l'égalité d'accès des étudiants au e-Learning ne s'intéresse pas seulement à ceux qui n'ont pas les capacités financières pour acquérir un ordinateur et de se connecter à l'internet, mais aussi à ceux qui habitent les zones d'ombre, non desservies d'eau, d'électricité, de réseau téléphonique et de l'internet.

Dr Kamel Rahmaoui s'interroge sur cette catégorie totalement marginalisé : « A-t-on pensé à cette frange de la société complètement ignorée ? Interpellé sur ce constat préoccupant, un responsable central hiérarchique a donné cette drôle et triste réponse : «Nos étudiants ont l'habitude d'échanger entre eux les cours...» Par quel moyen durant le confinement peuvent-ils le faire ?!»

Il veut dire pourquoi les responsables n'osent pas affronter la réalité en face, et remédier à ce drame social et intellectuel, et jusqu'à quand cette négligence intentionnelle prendra-t-elle fin ? C'est une question qui a besoin d'une réponse plus tôt possible.

Après avoir discuté juridiquement des points importants de l'adoption d'e-Learning à l'université algérienne, nous abordons maintenant le problème de l'éthique :

III.4 L'acte de téléenseignement :

L'enseignement à distance est encouragé par de puissantes entreprises spécialisées dans la production des nouvelles technologies de l'information et de la communication aux fins d'enranger un maximum de profits. La préservation, l'amélioration et la transmission

des connaissances ne peuvent se réaliser à distance, car elles exigent une interaction entre l'ensemble des membres de la communauté universitaire, dans une atmosphère empreinte de dignité, d'honnêteté, de confidentialité et de respect de la santé physique et morale de ses membres. (Kamel Rahmaoui, 2020)

Lors de la dispensation des cours en présentiel, il va y avoir des interactions effectives entre l'enseignant et ses étudiants, il y'aura des travaux dirigés, des questions à approfondir, un ensemble d'énormes efforts à fournir dans l'unique intérêt de l'acquisition des savoirs, ce qui ne peut pas se réaliser à distance. De ce fait l'enseignement universitaire ne peut pas être un produit commercial, pourtant le développement des universités européennes se faisait grâce à l'apport financier de l'état-nation, donc le télé-enseignement soumet à une philosophie cupide qui a une grave influence sur sa qualité.

III.5 La qualité de téléenseignement :

La notion de qualité est devenue un sujet incontournable dans le domaine de l'éducation vu la spécificité de sa finalité, qui est la formation de la personne humaine. Les universités algériennes ont adopté le téléenseignement sans tenir compte à son impact sur la qualité de l'enseignement.

L'enseignement universitaire traditionnel repose essentiellement sur les rencontres entre les partenaires pédagogiques, ils examinent et préparent au préalable leurs points de vue et leurs questions à propos de cours auxquels ils vont assister, ce qui permet un débat passionné et fructueux et un échange considérable d'idées. Cette approche permet d'entamer des savoirs dans les mémoires des membres de la communauté universitaire et d'enrichir à chaque fois les cours dispensés. des caractéristiques de l'enseignement en présentiel qui ne peuvent jamais être réalisées avec le télé-enseignement.

D'après le juriste Dr kamel Rahmaoui : ce qui intéresse les promoteurs du e-learning c'est uniquement l'argent. Penser à l'argent n'est pas comme réfléchir à la connaissance, ce sont deux modes de pensée différents qui peuvent se télescoper, hélas ! Il ne faut pas perdre de vue que les institutions qui se sont fixé pour mission le classement des universités à l'échelle mondiale ne sont pas des institutions neutres, car en introduisant des critères tels la visibilité sur le net et l'archivage disponible sur le web, elles encouragent le recours à l'outil informatique qui fait la fortune des multinationales.

Ce juriste saoudien ne veut pas dire qu'il est contre l'utilisation des outils numériques mais il souhaite seulement attirer l'attention sur la face cachée de l'iceberg. Il nous invite à penser aux universités de renommées mondiales qui interdisent l'accès à leurs bibliothèques classiques et leurs travaux.

En effet, les enjeux de l'open accès et de téléenseignement sur l'activité scientifique de la nation, doivent être tenus en considération, et il ne faut pas acheter à tous prix le meilleur classement de nos universités. Car le classement scientifique se mesure à travers la qualité des connaissances et de la science.

III.6 l'évaluation des étudiants à distance :

Les étudiants sont astreints à une présence obligatoire en présentiel, ce qui permet une évaluation et un suivi objectif et méthodologique, les étudiants sont soumis à un contrôle continu des savoirs acquis à travers des épreuves écrites ou orales pendant les séances de travaux dirigés et pratique, ce qui facilite la tâche de l'enseignant.

Par cotre, l'évaluation à distance pose beaucoup de problèmes, elle ne peut jamais s'assurer comme celui en présentiel. Consacrer un mois d'explication des cours versés aux plateformes pendant les trois mois de confinement, ne peut être jamais suffisant, et quelle explication peut-on donner dans une situation pareille ? Surtout avec l'énorme absence marquée par les étudiants en termes d'accès aux plateformes, l'enseignant se trouve en face d'une évaluation assez difficile à assurer.

« Les principes de l'éthique tel l'honnêteté, l'impartialité intellectuelle et la réputation ne peuvent donc être respectés par le e-learning. Il est d'ailleurs incompatibles avec l'enseignement universitaire réel, lequel obéit à des règles éthiques très précises depuis le Moyen- Age.»..... « S'aventurer sur ce terrain sans réflexion au préalable sur les conséquences, sur la souveraineté culturelle du pays et sans concertation avec la communauté universitaire, voire la société même, c'est détruire l'université algérienne et briser le rêve de ces jeunes qui souhaitent la rejoindre un jour ». (Kamel Rahmaoui, 2020)

Alors, l'ignorance des enjeux de l'enseignement à distance, peut détruire non seulement les universités mais le pays entier. De ce fait, avant de s'aventurer à tout les nouveaux on doit toujours chercher la liberté et la prospérité du pays.

La création des institutions de droit spécialisées dans le e-Learning, nous permet de transmettre nos connaissances à l'humanité entière et en toute sécurité. Et ça serait un grand apport pour l'Algérie.

III.7. L'effet du télé-enseignement sur la santé mentale de l'apprenant :

Bien que l'enseignement à distance possède de nombreux avantages, le fait qu'il soit adopté rapidement dans un contexte de confinement et d'isolement lié à la pandémie, pourrait causer plus de détresse pour les étudiants à long terme.

L'isolement social résultant de la pandémie est plus inquiétant que l'enseignement à distance, et l'influence de ce changement rapide sur le bien-être psychologique de l'étudiant pourrait-elle difficile. Sans aucun avertissement, les étudiants se trouvent confrontés à un réel manque de présence personnelle avec leurs camarades de classe et leurs enseignants vu que ces relations spontanées ont un rôle très important dans leur motivation; ils font face à l'absence et la modification de certaines expériences importantes du passage à l'âge adulte.

Il s'agit d'un âge, selon la psychologue Amy Bintliff, où les jeunes vivent de nouvelles expériences et tentent de trouver leur place. Le besoin de certains de s'ouvrir au monde et de tester de nouvelles identités pourrait ne pas être comblé, puisque un bon nombre d'étudiants nouvellement inscrits côtoient des gens connus avant le passage au collège ou à l'université. Peu de nouvelles rencontres sont possibles, malgré les efforts des établissements d'enseignement supérieur en ce sens. (Inside higher ed, Moving Into the long Term, 2020)

L'enseignement à distance à long terme peut améliorer certaines compétences numériques chez les partenaires pédagogiques et les rendre plus autonomes.

Selon Amy Bintliff, s'accrocher à un but, avec de petits ou de grands objectifs, peut rendre l'expérience étudiante actuelle plus facile. Le sentiment d'avoir un but constitue en effet une composante importante du bien-être psychologique. (Inside higher ed, 2020).

DEUXIEME PARTIE

CADRE METHODOLOGIQUE

CHAPITRE PREMIER

LE CORPUS DE RECHERCHE

Chapitre I :

Suite à la fermeture des établissements scolaires et des universités, en raison du virus de Corona (Covid-19), l'Algérie comme tous les pays du monde, a adopté l'enseignement à distance comme alternatif incontournable, dont l'objectif est d'assurer la continuité pédagogique, mais ce type d'enseignement n'a pas eu les résultats attendus ; de nombreuses difficultés et obstacles ont été rencontrés par l'ensemble des partenaires de l'acte éducatif, ils se sont trouvés contraints d'appliquer les règles édictées par le ministère même si la situation était inédite pour eux. Une raison pour laquelle les responsables ont décidé d'alterner entre un enseignement à distance et un autre en présence (Enseignement hybride). De ce fait, nous avons élaboré notre travail de recherche dans le but d'étudier et de discuter les difficultés rencontrées et les outils numériques utilisés.

On rappelle que ce présent travail, afin de répondre aux questionnements posés, propose que l'enseignement/apprentissage via un logiciel de visioconférence pourrait remplacer celui qui se fait en présence. Et pour ce faire, il est nécessaire d'intégrer le module de TICE intensivement dans tous les programmes de la formation universitaire dès la première année de licence, avec l'installation des guides d'utilisation pour les plateformes et les logiciels utilisés.

Dans notre travail de recherche, nous n'avons pas choisi d'étudier l'hybridation de ces deux procédés, mais nous avons décidé de les confronter dans une étude expérimentale afin de réaliser une étude comparative.

Alors, il va y avoir dans notre phase expérimentale, une confrontation entre un enseignement à distance et un autre en présentiel. Par ailleurs notre ultime objectif à travers ça et à travers les résultats qui seront obtenus est de savoir dans quelle mesure l'enseignement/apprentissage à distance du FLE pourrait remplacer l'enseignement/apprentissage du FLE en présence ? Par conséquent contribuer à la réussite de l'application de ce nouveau type d'enseignement, et pourquoi pas l'adopter comme un futur mode d'enseignement. Mais avant d'en arriver là ; nous tenterons d'exposer brièvement les grandes lignes qui vont constituer bien évidemment cette deuxième partie de notre travail, à savoir la partie pratique.

Celle-ci comporte deux chapitres : le premier porte sur la présentation du dispositif de recherche, dans le quel nous définissons le champ de notre recherche, l'orientation de

l'investigation, la démarche et la méthode adoptées, les échantillons, notre corpus d'expérimentation. Le deuxième chapitre est constitué de l'analyse et l'interprétation des données recueillies. D'abord, nous analysons les données récoltées à travers le questionnaire, puis les informations recueillies à partir de l'entretien et nous finalisons avec une étude comparative entre les deux corpus résultants de notre expérimentation ; nous aurons alors à confronter le cours qui a été fait en présence avec celui qui a été fait à distance.

I. La présentation méthodologique :

I.1 La présentation du dispositif de recherche :

Au plan méthodologique et afin de vérifier nos hypothèses, nous avons effectué une analyse qui comporte deux volets : le premier est d'ordre quantitatif et le second d'ordre qualitatif. Nous avons, en premier lieu, distribué un questionnaire en ligne, à un groupe facebook propre aux étudiants visés dans notre recherche, et à travers lequel nous avons recueilli leurs adresses électroniques afin de servir notre expérimentation. En deuxième lieu, nous avons réalisé un entretien avec leurs enseignants, dans un troisième temps, nous avons élaboré une expérimentation dans laquelle nous avons d'abord assisté à un cours de didactique générale dispensé par un professeur en présentiel, ce cours s'adresse à un groupe témoins d'étudiants. Le lendemain, en durée de quinze minutes, nous avons distribué, sur table, un test sous forme de questions à choix multiple afin d'évaluer la compréhension des étudiants en présentiel. Par la suite, nous avons dispensé le même cours à un groupe d'étudiants expérimental sur une plateforme numérique dotée d'un logiciel de visioconférence afin de réaliser une étude comparative. Mais avant de parler spécifiquement de divers instruments de recherche, il est essentiel de fournir une brève description des individus qui composent notre échantillon.

I.2 l'échantillon :

Celui-ci est composé des étudiants inscrits en première année master de la faculté des lettres et des langues, spécialité : langue française, option didactique du FLE d'université de Tiaret. Notre échantillon est constitué de 150 étudiants, ainsi que leurs enseignants qui sont au nombre de 10 individus.

I.3 Les techniques utilisées :**I.3.1 Le volet quantitatif : le questionnaire**

Nous voulions savoir ce que les étudiants pensent de l'enseignement à distance, leurs satisfactions à propos de l'adoption de ce nouveau mode d'enseignement, ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent durant son application. Nous avons privilégié l'utilisation d'un questionnaire pour le but de recueillir le plus possible d'informations. Et de récolter également les adresses électroniques des étudiants afin de les contacter pour effectuer notre expérimentation, autrement dit, ce qui va nous servir dans le volet qualitatif de notre étude. Ce questionnaire a été distribué dans le groupe Facebook « Master 1 didactique- 2021-Tiaret » qui a été créé par leur délégué, notre questionnaire est composé de 22 items, où 54 étudiants parmi 150 ont rempli le formulaire distribué.

I.3.1.1 La population interrogée :

Notre population visée par notre questionnaire est constituée de 150 étudiants inscrits en première année master au département du français ; faculté des lettres et des langues d'université de Tiaret. Ils sont spécialisés en didactique du FLE et ingénierie de la formation.

I.3.1.2 Présentation du questionnaire :

Notre questionnaire se compose de 22 items qui se présentent sous forme de questions à choix multiple, questions fermées et semi-ouvertes, questions de réponse courte, question d'échelle linéaire et la dernière question se présente sous forme de paragraphe.

Ces questions ont été posées dans le but de déceler les obstacles et les difficultés qui empêchent la réussite de ce nouveau mode d'enseignement à l'université de Tiaret.

- La première et la deuxième question sont des questions d'identification qui concernent le sexe et l'âge des étudiants.
- La troisième et la quatrième question visent à connaître le type d'accès à l'internet de chacun d'eux et le nombre fixe de GB par mois.
- La cinquième question montre le degré de compétence des étudiants en matière de TICE.

- La sixième question aide à connaître si les étudiants ont accédé à la plateforme universitaire (Moodle) facilement ou difficilement.
- La septième question vise à savoir si les étudiants ont déjà une expérience en terme de l'apprentissage en ligne ou bien c'était leur première fois.
- La huitième question nous renseigne sur les outils numériques utilisés par les étudiants pour suivre leurs cours.
- La neuvième question vise à connaître le format des supports portant les cours dispensés dans la plateforme.
- La dixième question nous montre l'interactivité et la compréhensibilité des cours dispensés en ligne par rapport aux étudiants.
- La onzième et la deuxième question aident à savoir l'effet de l'enseignement à distance sur l'aspect psychologique de l'étudiant ; s'ils ont eu le sentiment de démotivation et de la fatigue mentale.
- La treizième et la quatorzième question nous informent si les étudiants ont suivi leurs études universitaires en utilisant un logiciel de visioconférence, et de combien de modules a été enseigné via ce logiciel.
- La quinzième question cherche à connaître sur le recours d'un guide d'utilisation des logiciels utilisés.
- La seizième et la dix-septième question cherchent à savoir l'avis des étudiants à propos de l'efficacité des outils de visioconférences dans leur compréhension des cours magistraux.
- La dix-huitième question aide à connaître s'il y a des perturbations techniques durant le suivi des cours, comme celle de la coupure d'internet.
- La dix-neuvième et la vingtième question nous informent avec quel mode d'enseignement la concentration et l'interaction des étudiants seront meilleures et plus faciles durant le cours.
- La vingt et unième question vise à connaître le mode d'enseignement préféré pour les étudiants (présentiel/ distanciel).

- La vingt-deuxième ou la dernière question nous permet à connaître d'autres difficultés rencontrées par les étudiants.

I.3.2. Le volet qualitatif : L'entretien :

Deux techniques ont été utilisées dans le cadre du volet quantitatif. Il s'agit de l'entretien directif et l'analyse des corpus de notre phase expérimentale. En ce qui concerne la première technique, celle de l'entretien, nous favorisons son utilisation avec les enseignants pour les raisons suivantes : il nous a semblé utile d'approcher les enseignants et les interroger afin d'observer leurs réactions à propos les questions posées, ainsi que pour pouvoir approfondir les informations recueillies de la part des étudiants et de savoir la pensée de chaque enseignant à propos de l'enseignement à distance, de recueillir des informations sur l'usage des outils pédagogiques et surtout les moyens mis à leur disposition en explicitant éventuellement les difficultés qu'ils rencontrent ainsi que leur satisfaction à cet égard. Bien que le questionnaire représente un outil intéressant, possède des limites quant à l'information divulguée. En effet, il est parfois difficile de donner une réponse nuancée étant donné que dans la plupart des cas, l'individu répond à un questionnaire dont les items sont fermés ou semi-ouverts où l'on doit cocher une réponse au choix. Quant à l'entretien permet au participant de donner des réponses plus élaborées, qui tiennent compte du contexte particulier dans lequel elles sont posées. Ces entretiens ont été faits en direct dans la salle de conférence des enseignants, ils ont été d'une durée approximative de 5 à 15 s chacun. Ils ont été enregistrés et la majorité d'entre eux ont été retranscrits par la suite. Et puisque les entretiens ont été de type directif et n'ont pas été nombreux (10 entretiens), nous n'avons pas besoin d'un logiciel d'analyse donc nous avons privilégié l'analyse statistique.

I.3.2.1 La population interrogée :

Notre entretien a été réalisé avec une catégorie bien déterminée : les enseignants chargés des modules programmés en première année master- option didactique – département de français d'université de Tiaret, cette population est constituée de 10 enseignants.

I.3.2.2 La présentation de l'entretien :

Dans l'optique d'enrichir notre travail de recherche et d'approfondir notre étude, nous avons réalisé un entretien directif avec les enseignants universitaires afin de savoir leurs positions à propos de l'adoption de l'enseignement à distance, ainsi que leurs choix et les obstacles qu'ils ont rencontrés durant son application.

Notre entretien se compose de seize questions qui se présentent sous forme des questions ouvertes, des questions semi-ouvertes et des questions à choix multiple.

- La première question est une question introductrice qui nous renseigne sur la pensée de chaque enseignant de l'enseignement à distance.
- La deuxième question vise à montrer si l'enseignant a son propre ordinateur ou de quelqu'un d'autre.
- La troisième et la quatrième question nt à connaître quel type d'accès à l'internet qui est disponible chez les enseignants, ainsi que le nombre de GB par mois (limité ou non).
- La cinquième question nous informe si l'enseignant a déjà une expérience de la formation à distance ou bien c'est sa première expérience.
- La sixième question vise à connaître si l'université a offert aux enseignants une formation ou un guide pour l'utilisation de la plateforme proposée.
- La septième question cherche à connaître si les enseignants ont pu accéder facilement à la plateforme de leur université ou ils ont trouvé des difficultés.
- La huitième question permet à savoir le niveau de la compétence de chaque enseignant en matière de TICE.
- La neuvième question constituée de deux questions complémentaires, la principale vise à connaître si les enseignants ont pu déposer des cours sur la plateforme Moodle ou non, quant à la question secondaire cherche à savoir le genre de supports utilisé par ceux qui ont répondu par oui.
- La dixième question nous informe de l'outil de travail (numérique) préféré pour chaque enseignant.

- La onzième question montre le mode d'enseignement qui paraît le plus efficace dans l'acquisition des connaissances pour chaque enseignant.
- La douzième question nous aide à savoir les problèmes rencontrés par les enseignants avec l'adaptation de l'enseignement à distance.
- La treizième question vise à connaître le rôle de l'administration et son accompagnement aux enseignants.
- La quatorzième question nous permet de savoir le mode d'enseignement qui demande beaucoup plus de temps que l'autre.
- La quinzième question nous renseigne sur le rythme d'utilisation de la plateforme que chaque enseignant suit.
- La seizième question et la dernière nous permettent de savoir la satisfaction des enseignants de ce nouveau mode d'enseignement.

I.4 L'expérimentation :

À l'intérieur du volet qualitatif, nous avons également effectué une étude comparative entre les deux modes d'enseignement à savoir le présentiel et le distanciel. Nous avons examiné les descriptions des cours dispensés différemment ; l'un a été fait en présentiel et l'autre à distance via un logiciel de visioconférence. Ainsi que nous avons analysé le contenu des cours et les résultats des tests tenus lors des activités de l'expérimentation menée. Ce qui nous a permis de mieux connaître les difficultés et les obstacles qui peuvent empêcher le déroulement de l'enseignement à distance à l'université de Tiaret. Par conséquent savoir les mesures dans lesquelles ce nouveau procédé pourrait remplacer le mode traditionnel. Nous nous sommes servis d'abord d'une grille d'observation pour évaluer les comportements des étudiants du groupe témoin en classe afin de les confronter avec ceux des étudiants du groupe expérimental. Par la suite, nous nous sommes servis également d'une grille d'analyse pour examiner leurs réponses sur les tests proposés durant les activités de l'expérimentation. Mais avant d'exposer les résultats obtenus, il est essentiel de fournir une brève description du protocole de notre expérimentation.

I.4.1 Le champ de la recherche :

Notre étude a pour objectif de récolter le plus possible d'informations sur les difficultés et les obstacles qui empêchent la réussite de ce nouveau mode d'enseignement à l'université de Tiaret. Afin de servir notre ultime objectif qui sert à connaître les mesures dans lesquelles ce nouveau procédé pourrait remplacer le mode traditionnel.

Nous rappelons que nous sommes partis des hypothèses suivantes :

- ❖ l'enseignement-apprentissage du FLE à distance via un logiciel de visioconférence pourrait remplacer l'enseignement-apprentissage du FLE en présence.
- ❖ La mise en œuvre rigoureuse du module TICE dans tous les programmes de formation universitaire dès la première année licence avec l'installation d'un guide d'utilisation pourrait faciliter la tâche de l'enseignement-apprentissage à distance.

I.4.1.1 Le cadre spatio-temporel :**I.4.1.2 Le terrain de l'expérimentation :**

Notre expérimentation comporte deux grandes phases qui ont été faites dans deux terrains différents. La première phase que nous avons nommée « la phase présentielle », a été réalisée dans un espace réel ; au niveau de département du français d'université de Tiaret, plus précisément dans la salle N°12. Quant à la deuxième phase dite « distancielle », elle a été faite dans un espace virtuel (Espace Numérique de Travail), autrement dit, elle a été faite à distance sur la plateforme Google Classroom, en utilisant le logiciel de visioconférence Google Meet qui permet de réunir les partenaires de classe de manière virtuelle, il offre un meilleur moyen de communication et d'interaction qui se caractérise par la réduction des frais de déplacement et la durée de projet de formation ; comme nous avons mentionné largement ses caractéristiques dans le chapitre deuxième de la partie théorique.

I.4.1.3 Le temps de l'expérimentation :

Nous avons commencé notre expérimentation par la phase présentielle, où nous avons assisté le cours dispensé par le professeur madame KHAROUBI Siham le 28 Avril 2021 à partir de 10 heures du matin jusqu'à 11 heures. Le lendemain, 29 avril dans les mêmes circonstances, nous avons distribué un test de compréhension à une quinzaine d'étudiants

qu'ils ont été présents, dans une durée de 15 minutes, c'était le dernier jour de la deuxième quinzaine du premier semestre. Quant à la deuxième phase qui a été faite à distance, elle a été commencée par une invitation envoyée le 9 mai 2021 aux étudiants qui ont été absents lors du cours en présentiel, pour assister le même cours qu'ils ont raté, mais cette fois en ligne ; via l'application de Google Meet, ce cours a été programmé pour le Mardi 11 Mai à partir de 11 heures jusqu'à midi. Après avoir terminé l'explication en ligne, nous avons programmé la date du 12 mai pour faire un test écrit sur la plateforme Google Classroom afin d'évaluer leur compréhension, mais pour des raisons techniques nous avons reporté le test à une date ultérieure. Le 19 mai après avoir réglé le problème, et les étudiants ont pu accéder à la plateforme, nous avons déposé la vidéo enregistrée du cours que nous avons dispensé en ligne le 11 mai, par la suite, à travers une courte annonce nous avons informé les étudiants que le test sera programmé le 20 mai à partir de 00h01min pendant une durée de 15 min qui se commence dès que l'étudiant va accéder au lien du test.

I.4.2 L'échantillon de notre expérimentation:

Sachant que la présence des étudiants aux cours magistraux n'est pas obligatoire, ainsi qu'avec l'adoption du nouveau système d'hybridation, la présence devient totalement au choix. La raison pour laquelle nous avons remarqué l'absence de la majorité des étudiants dans les cours du premier semestre, pour cela, nous n'avons pas choisi un nombre précis d'étudiants. Donc nous avons filmé le cours magistral de la didactique générale assuré par Mme KHAROUBI Siham avec seulement 22 étudiants qui ont été présents. Parmi eux, nous avons choisi aléatoirement 15 étudiants pour faire le test de compréhension.

Dans la phase distancielle, nous avons invité tous les étudiants qui ont été absents pour récupérer leur cours à distance, ils sont au nombre de 128 étudiants, parmi eux 9 ont assisté à la réunion en ligne dès le début, par la suite nous avons remarqué la disparition des étudiant hiérarchiquement, ils ne restent que 5 étudiants en ligne jusqu'à la fin de la séance. En ce qui concerne le test de compréhension, 9 étudiants pourraient accéder à la plateforme Google Classroom et répondre au test pour des raisons que nous allons mentionner dans la partie des difficultés rencontrées durant la recherche.

I.4.2.1 Le choix de l'échantillon :

Avant d'entamer cette recherche, il nous a semblé important de choisir un public cible à notre thématique, où nous avons choisi de centrer notre étude sur les étudiants inscrits en

première année master- option didactique. Car il nous a semblé qu'ils portent certaines connaissances à propos de la formation à distance (FAD) vu que leur programme d'étude est doté du module de TICE qui contient un ensemble de cours de FAD, ce qui leur permet d'interagir avec notre expérimentation et de servir notre étude. Ainsi que ces étudiants sont libres par rapport aux autres étudiants (à l'encontre des étudiants de deuxième année master qui ont un projet de fin d'étude à réaliser). Une autre raison : car un nombre important de ces étudiants sont en mesure de travailler dans des différents établissements après avoir eu leurs diplômes de fin d'étude (Licence). Ce pourrait leur permettre d'embrasser une carrière professionnelle et d'être embauchés dans un établissement scolaire par conséquent, ils ne peuvent pas suivre régulièrement leur formation en présentiel. De ce fait, il nous a semblé que l'enseignement à distance pourrait leur offrir l'occasion de récupérer leurs cours au temps qu'ils veulent. Notre recherche a été faite aussi dans l'optique d'élargir autant que possible les perspectives des autres recherches après celle-là.

I.4.3 Le choix de la matière :

Nous rappelons que notre thématique porte sur l'enseignement/apprentissage à distance du FLE en milieu universitaire - cas des étudiants inscrits en première année master. Pour être dans le champ de notre thématique, il nous a semblé important de consacrer tout un chapitre pour discuter les éléments essentiels de la didactique du FLE ; cette discipline est intégrée dans les programmes du master comme module fondamental, pour cela, nous avons préféré de choisir un cours de ce module pour notre étude expérimentale. Mais pour de diverses raisons qui nous ont empêchées, nous avons décidé de filmer un cours du module de la didactique général assuré par Mme KHAROUBI Siham dans la salle n°12 chaque mercredi et jeudi selon le système des groupes adopté cette année. Où le cours dispensé ce jour là, c'était la suite des théories d'apprentissage plus précisément le modèle constructiviste.

I.4.4 La méthode adoptée :

Afin de vérifier nos hypothèses, nous avons donc choisi de travailler avec la méthode comparative où la comparaison a été effectuée entre les deux modes d'enseignement à savoir le présentiel et distanciel.

I.4.5 La technique utilisée :

Nous avons suivi la technique de grille d'observation et celle d'analyse, ces techniques ont permis la collecte des données durant notre expérimentation, ensuite les quantifier en y ajoutant des commentaires.

I.4.6 La représentation de l'expérimentation :

Comme nous avons mentionné préalablement dans l'introduction, notre travail vise à connaître les difficultés rencontrées durant l'adoption de l'enseignement à distance, en cherchant l'outil adéquat qui pourrait assurer la continuité pédagogique dans le département du français d'université de Tiaret, ainsi que les conditions favorables qui doivent être mis à la disposition de l'ensemble des partenaires de l'acte éducatif. Pour ce faire, nous avons effectué une étude expérimentale composée de deux grandes phases différentes:

I.4.6.1 La phase présentielle :

Notre expérimentation a commencée vers la fin du mois d'avril auprès des étudiants inscrits en première année master en classe du FLE. Nous avons élaboré notre étude dans le but d'observer les comportements des étudiants lors du cours dispensé par leur enseignante Dr. KHAROUBI Siham en présentiel, sachant que nous avons assisté et filmé toute la séance du cours magistral. Afin de remarquer les réactions et les interventions des étudiants ainsi que leur rôle dans l'expansion des connaissances. Par la suite nous avons proposé un test pour vérifier leur compréhension en présentiel.

I.4.6.2 La phase distancielle :

Après avoir réalisé notre test en présentiel, il nous a semblé utile de présenter nous-mêmes le cours à distance en tant qu'enseignant de langue débutant en matière de la formation à distance, en inspirant de la méthode d'enseignement du Dr. Kharoubi Siham, afin de déceler tous les obstacles que nous pouvons rencontrer lors de l'application de ce nouveau mode d'enseignement.

I.4.6.3 Le choix de la plateforme :

Afin de dispenser notre cours à distance, nous avons choisi de travailler avec la plateforme Google Classroom vu qu'elle est un outil gratuit et facile à utiliser, elle simplifie la création et la diffusion des cours et des exercices de façon numérique, enfin elle est dédiée aux écoles pour aider l'enseignant à gérer et évaluer efficacement les progrès de leurs apprenants à distance. (Une brève présentation de cette application est pré-signalée dans le deuxième chapitre de la partie théorique).

I.4.6.4 Les procédures préalables :

Pour que nous puissions accéder à cette plateforme, il était nécessaire d'avoir un compte "Google Workspace for éducation" (un compte professionnel) c'est-à-dire un compte configuré par l'université. Pour cela, nous sommes allés au centre de calcul propre aux universités-IBN KHALDOUN- Tiaret, qui se situe au niveau de la faculté centrale. Avec une autorisation de recherche signée par le chef de département du FLE – Mr BENAMARA Mohamed- et avec l'aide du responsable des comptes Google au centre de calcul, nous avons pu créer un compte professionnel sous la forme : asma.kidoud.etd@univ-tiaret.dz.

I.4.6.4.1 La création du cours :

En premier lieu et à travers le compte professionnel, nous avons pu accéder à la plateforme Google Class room avec un profil d'enseignant organisateur. Par la suite nous avons créé un cours sur notre plateforme sous le nom " Didactique générale – Master 1", où nous avons posé le cours préparé par Mme KHAROUBI responsable du module (c'était le même cours qu'elle a dispensé en présentiel "la théorie constructiviste".)

En deuxième lieu, nous avons demandé au chef de département de nous offrir la liste complète des adresses électroniques des étudiants pour les inviter à rejoindre notre classe virtuelle. Après avoir sélectionné les adresses des étudiants qui ont été absents en présentiel. Nous les avons invités à travers leurs adresses personnelles (.....@gmail.com), par conséquent nous avons reçu la notification suivante « impossible d'inviter 128 élèves appartenant à ces domaines :@gmail.com», la même chose quand nous avons essayé de rejoindre le cours via son code [c4op2rv] en utilisant notre compte personnel (kidoudasma@gmail.com), il nous a demandé d'utiliser Classroom avec le bon compte. De

ce fait, à travers la recherche : il s'avère nécessaire pour tous les participants d'avoir un compte professionnel pour pouvoir accéder au Google Classroom.

Dans ce cas, il nous a paru utile de programmer d'abord une réunion via le logiciel Google Meet afin de dispenser le cours à travers la visioconférence.

I.4.6.4.2 La visioconférence :

Pour réaliser la visioconférence, nous avons d'abord planifié une réunion dans Google Agenda pour le Mardi 11 Mai à partir de 11h, où nous avons l'intitulé " Cours Mardi 11h: 00-12h: 00 ", puis nous avons invité les étudiants en ajoutant leurs adresses e-mail personnelles. Par la suite nous avons commencé à recevoir leurs accords ; une dizaine d'étudiants ont accepté d'assister la réunion.

Le mardi 11 mai, au niveau de la faculté des mathématiques et de l'informatique, nous avons rencontré l'informaticien, le Dr TALBI Omar qui nous a orientés techniquement vers le bon usage des TICE, dans son bureau doté d'un internet de haut débit, nous avons commencé notre réunion programmée en ligne à 11h :00 avec les étudiants, où nous avons lancé un enregistrement de la réunion dans Google Meet. Juste après l'avoir terminé, nous avons reçu par e-mail de Google Meet (meet-recordings-noreply@google.com) l'enregistrement de la réunion sous forme de vidéo que nous avons ouvert et téléchargé dans le Drive.

I.4.6.4.3 La réalisation du test en ligne :

I.4.6.4.3.1 La création des comptes universitaires pour les étudiants :

Comme nous avons indiqué au départ : les étudiants visés dans notre recherche n'ont pas des comptes professionnels qui leur permettent d'accéder à notre plateforme "Google Classroom". Pour résoudre ce problème et au lieu de demander à chaque étudiant d'amener l'autorisation du chef de département et d'aller au centre de calcul pour créer son compte (car cette tâche fait partie de la responsabilité de l'administration du département), nous avons décidé de prendre la responsabilité de la création de ces comptes pour le but de faciliter la tâche et de gagner du temps, ainsi que pour sauver l'achèvement de notre expérimentation.

Pour ce faire, le responsable des comptes Google nous a demandé de lui amener les informations personnelles des étudiants tels que leurs dates de naissance et leurs codes du BAC. Dans le cadre de la recherche, le chef de département de français nous a signé l'autorisation de la création des comptes, et nous a donné les noms, les prénoms et les dates de naissance des étudiants, mais il n'a pas trouvé leurs codes du bac ce qui nous a rendu la tâche difficile.

Afin de collecter leurs données, le soir de ce jour là, nous avons demandé aux étudiants via leur groupe Facebook de bien vouloir nous envoyer le plus tôt possible leurs données au privé et en toute sécurité afin de leur créer des comptes professionnels le lendemain, nous avons reçu l'accord de neuf (9) étudiants seulement, car parmi les autres y avaient ceux qui n'ont pas vu l'annonce et d'autres avaient peur de donner leurs propres données identitaires.

I.4.6.4.3.2 L'accès des étudiants à la plateforme :

Après avoir réglé le problème des comptes, nous avons pu inviter les étudiants à rejoindre notre plateforme, mais la plupart n'ont pas su comment faire pour accéder à leurs nouveaux comptes. Dans ce cas là, et dans l'optique de faciliter leur tâche, il nous a semblé important de créer un groupe Messenger sous le nom "Classroom M1 didactique" pour pouvoir chater ensemble en leur envoyant des captures d'écran sur chaque étape. Grâce à ce guidage ils ont pu accéder facilement à notre cours sur Google Classroom.

I.4.6.4.3.3 L'annonce et le remis du test :

Avant de programmer notre test, nous avons d'abord met à la disposition des étudiants l'enregistrement du cours que nous avons dispensé en ligne afin de leur donner l'occasion d'assister le cours plusieurs fois, ce qui leur permettre de mieux comprendre.

Le même jour, nous avons annoncé que le test de compréhension aura lieu le 20 mai à partir de 00h 01min jusqu'à 00h :20 min. mais à cause de problèmes de connexion, la majorité des étudiants n'ont pas remis leurs travaux à l'heure, la raison pour laquelle, nous avons prolongé le délai de renvoi du travail à 24h supplémentaires pour que les retardataires puissent répondre. En effet, 8 étudiants ont remis leurs travaux et le seul qui reste n'a pas pu faire le test car il n'a pas accès à internet.

I.4.6.4.4 La description du test :

Afin de réaliser une étude comparative entre les deux modes d'enseignement, nous avons opté pour un test de quatre questions qui sont à choix multiple et une question binaire (de type vrai ou faux) pour que nous puissions évaluer la compréhension des étudiants durant les deux phases de notre expérimentation.

Les questions posées à travers notre test répondent aux objectifs visés dans le cours de la théorie d'apprentissage "constructiviste". Elles se présentent de la manière suivante :

- La première question vise à connaître si l'étudiant peut distinguer le représentant le plus célèbre du constructivisme.
- La deuxième question nous informe si l'étudiant a bien compris les principes du constructivisme.
- La troisième question aide à connaître si l'étudiant a compris les avantages et les limites de cette théorie d'apprentissage.
- La quatrième question a été posée dans l'optique de savoir si l'étudiant a compris le rôle de l'enseignant et de l'apprenant dans le modèle constructiviste.

I.4.6.4.5 Données recueillies :

Notre corpus d'étude est constitué de deux vidéos accompagnées avec des réponses écrites des étudiants sur l'ensemble des questions proposées dans le test réalisé à la fois en présentiel et à distance. La collecte de ces réponses retenues, nous a permis de réaliser une étude comparative entre le mode présentiel et le mode traditionnel afin de voir si ce nouveau procédé pourrait remplacer vraiment l'ancien mode, par conséquent de répondre à notre question principale.

CHAPITRE DEUXIEME

ANALYSE ET INTERPRETATION

DES DONNEES RECUEILLIES

Chapitre II :

Ce chapitre est consacré à l'analyse et l'interprétation des données recueillies à travers les différents corpus de notre recherche à savoir le questionnaire destiné aux étudiants inscrits en première année Master/option didactique de département du français d'université de Tiaret; l'entretien réalisé avec les enseignants de ces étudiants ; la vidéo portant du cours dispensé en présentiel ; la vidéo du cours dispensé à distance via un logiciel de visioconférence ; le test de compréhension distribué en présentiel et en fin le test distribué à distance dans la classe virtuelle de Google Classroom.

II.1 Analyse et interprétation des données du questionnaire :

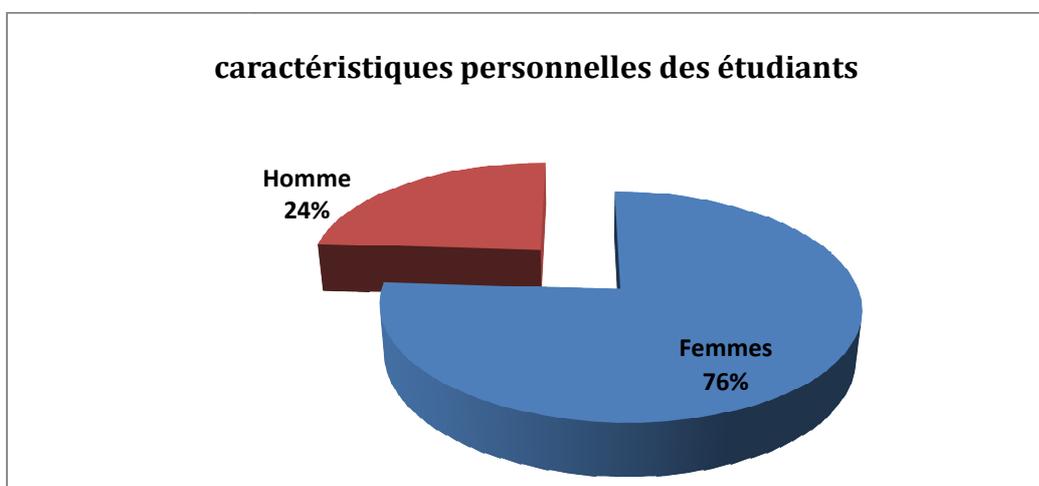
Nous rappelons que notre questionnaire a été élaboré dans l'optique de recueillir les plus possibles difficultés et obstacles rencontrés par les étudiants inscrits en première année master-Didactique du FLE et ingénierie de la formation. Afin de servir notre ultime objectif qui sert à connaître la mesure dans laquelle l'enseignement/apprentissage du FLE à distance pourrait remplacer celui fait en présence. (54 étudiants ont répondu à notre questionnaire)

II.1.1 Analyse des réponses :

Item n°01 : Sexe

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Femme</i>	<i>41</i>	<i>75,9</i>
<i>Homme</i>	<i>13</i>	<i>24,1</i>

Tableau 1: le sexe de l'échantillon



Graphique N° 1: Les caractéristiques personnelles des étudiants.

Présentation des résultats :

La lecture du graphe nous indique que le nombre d'étudiants répondant à notre questionnaire est constitué de 76% d'étudiants de sexe féminin constituant 41 étudiantes et de 24% d'étudiants de sexe masculine constituent 13 étudiants parmi les 150 étudiants interrogés.

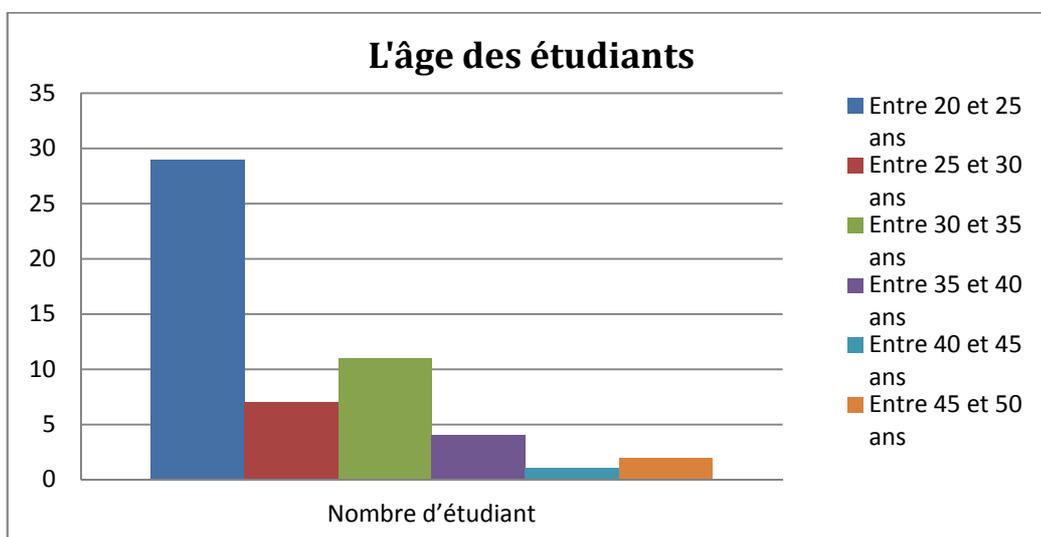
Commentaire :

Il est à remarquer que seulement le Tiers de nombre d'étudiants a répondu à notre questionnaire. Où nous avons constaté une présence beaucoup plus féminine qui reflète la réalité qui traduit plutôt une majorité féminine inscrite en spécialité de la langue française.

Item n°02 : âge

<i>Réponses</i>	<i>Entre 20 et 25 ans</i>	<i>Entre 25 et 30 ans</i>	<i>Entre 30 et 35 ans</i>	<i>Entre 35 et 40 ans</i>	<i>Entre 40 et 45 ans</i>	<i>Entre 45 et 50 ans</i>
<i>Nombre d'étudiant</i>	29	7	11	4	1	2
<i>pourcentage</i>	53,7	13	20,4	7,4	1,9	3,7

Tableau 2: L'âge de l'échantillon.



Graphe N° 2: L'intervalle d'âge des étudiants.

Présentation des résultats :

À partir du graphe, nous constatons que 53,7 %des étudiants constituant 29 étudiants se situent dans un intervalle d'âge allant de 20 à 25 ans, 13% des étudiants sont entre 30 et 35, un pourcentage de 20,4 des étudiants est représenté par 11 étudiants ayant entre 35 et 40 ans, 7,4 se situent dans l'intervalle de 40 et 45 ans, 1,8% ce qui représente un seul

étudiant qui a l'âge de 40 à 45 ans et enfin, un pourcentage de 3,7% c'est-à-dire 2 étudiants sont entre 45 et 50 ans.

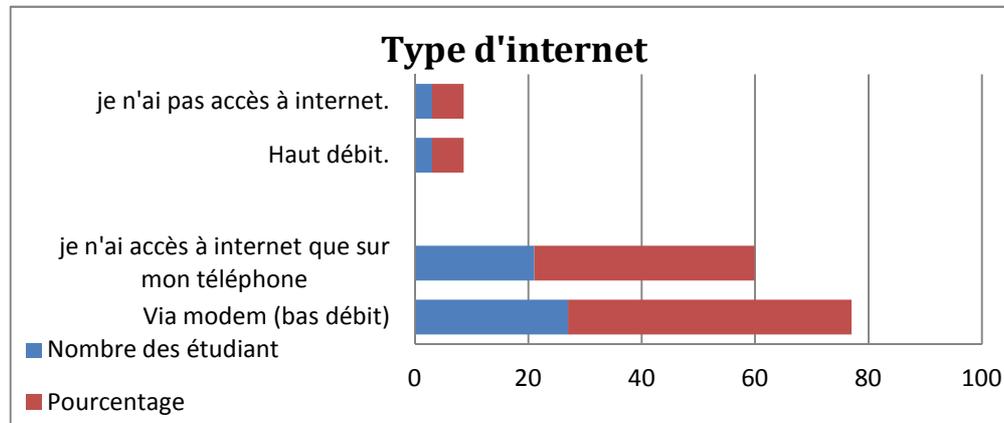
Commentaire :

À partir de ces résultats et selon ce que nous avons mentionné à propos du choix de notre échantillon, il s'avère que la moitié de ces étudiants ont plus de 25 ans jusqu'à 50 ans, ce qui montre fort possible qu'ils travaillent dans des différents établissements et suivent au même temps leurs études universitaires.

Item n°03 : quel type d'accès à l'internet avez-vous chez-vous ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Via modem (bas débit)</i>	<i>27</i>	<i>50</i>
<i>je n'ai accès à internet que sur mon téléphone</i>	<i>21</i>	<i>38,9</i>
<i>Haut débit.</i>	<i>3</i>	<i>5,6</i>
<i>je n'ai pas accès à internet.</i>	<i>3</i>	<i>5,6</i>

Tableau 3: Type d'accès à l'internet.



Graphe N° 3: Type d'internet.

Présentations des résultats :

Nous constatons que 50% des étudiants ont accès à internet via un modem (bas débit), 38,9 des étudiants ont accès à internet sur leurs téléphones. Un pourcentage de 5,6% représente trois étudiants qui ont accès à internet de haut débit, le même pourcentage pour les étudiants qui n'ont pas accès à internet.

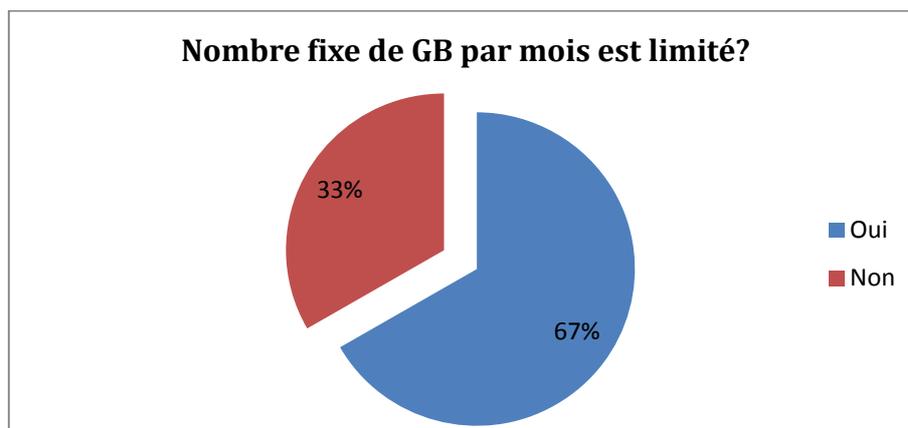
Commentaire :

À partir la lecture des résultats obtenus, il s'avère que la moitié des étudiants ont accès à internet de bas débit, ce qui leur empêche de suivre convenablement leurs cours dispensés via les logiciels de visioconférence qui demandent un débit élevé d'internet. Tandis que seulement trois étudiants sont accédés à un internet de haut débit et trois autres n'ont pas du tout accès à internet ce qui exprime une inégalité d'accès chez les étudiants, par conséquent inégalité dans l'acquisition des savoirs. Les étudiants qui sont accédés à Internet que sur leurs téléphones peuvent être au courant de tout nouveau à propos de leurs études à distance.

Item n°04 : votre accès à l'internet est-il limité (nombre fixe de G.B par mois)?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui</i>	<i>36</i>	<i>32,1</i>
<i>Non</i>	<i>18</i>	<i>67,9</i>

Tableau 4: nombre fixe de G.B par mois.



Graphe N° 4: Le nombre de GB par mois.

Présentation des résultats :

À travers le graphe, nous remarquons que le nombre fixe de GB de 67% des étudiants est limité par mois, tandis que 33% des étudiants sont accédés à un internet illimité par mois.

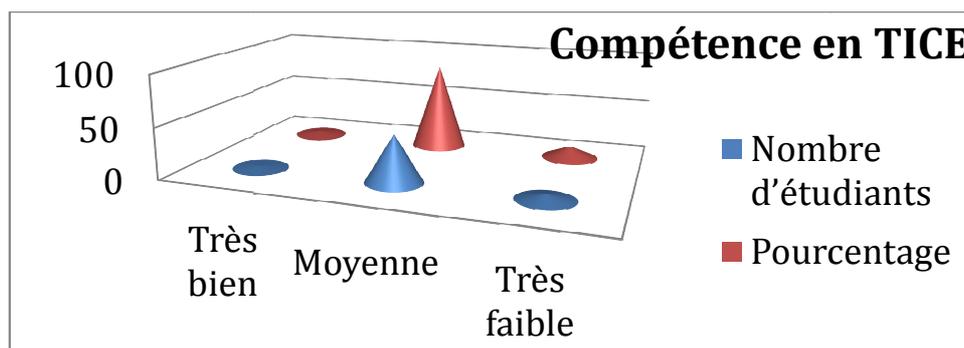
Commentaire :

D'après les résultats obtenus, la majorité des étudiants sont accédés à un internet limité par mois ce qui leur expose à des coupures imprévues de réseau, par conséquent, cette coupure peut entraver le déroulement du cours ou même d'un examen en ligne.

Item n°05 : comment évaluez vous votre compétence en matière de TICE?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Très bien</i>	2	3,7
<i>Moyenne</i>	46	85,2
<i>Très faible</i>	6	11,1

Tableau 5: Niveau de compétence des étudiants en matière de TICE



Graphe N° 5: La compétence des étudiants en TICE.

Présentation des résultats :

Il est à remarqué que 85,2% d'étudiants ce qui représente 46 individus ont évalué leur compétence en matière de TICE par "moyenne", un pourcentage de 3,7% des étudiants constituants de 2 individus ont s'évalué par "très bien", tandis que 11,1% des étudiants disent qu'ils sont très faibles en matière de TICE.

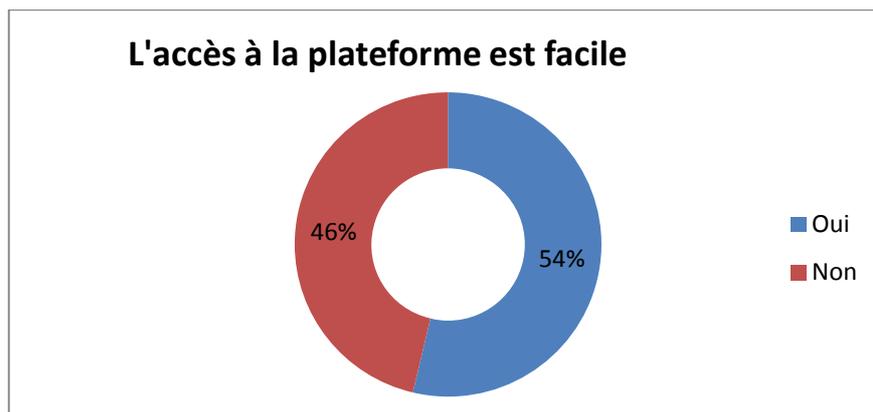
Commentaire :

D'après les résultats obtenus, nous remarquons qu'un nombre trop limité des étudiants qui maîtrisent l'utilisation des TICE ainsi que ceux qui n'ont presque aucune idée sur l'intégration de ces outils dans l'enseignement ne sont pas beaucoup, tandis que la majorité écrasante des étudiants possèdent à des compétences moyennes en TICE.

Item n°06 : avez vous pu accéder facilement à la plateforme numérique de l'université ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui</i>	29	53,7
<i>Non</i>	25	46,3

Tableau 6: L'accès à la plateforme est-il facile ?



Graphe N° 6: l'accès des étudiants à la plateforme.

Présentation des résultats :

La lecture du graphe nous indique que 54% des étudiants c'est-à-dire 29 individus ont accédé facilement à la plateforme Moodle, tandis que 46% des étudiants n'ont pas pu accéder facilement.

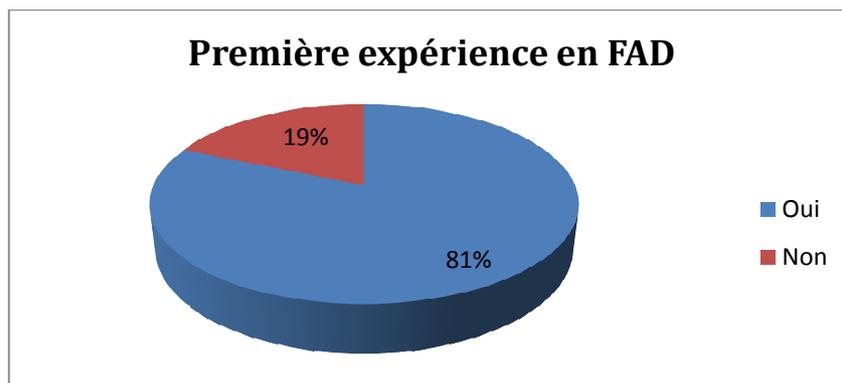
Commentaire :

Selon les données recueillies, nous observons que presque la moitié des étudiants ont trouvé des difficultés en matière d'accès à la plateforme de leur université, ce qui leur empêche de suivre leurs études. Par ailleurs, l'autre moitié des étudiants n'ont trouvé aucune difficultés pour accéder ce qui exprime une inégalité dans l'accès aux cours chez les étudiants, par conséquent inégalité dans l'acquisition des connaissances.

Item n°07 : est-ce que votre première expérience en matière de l'apprentissage à distance ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui</i>	44	81,5
<i>Non</i>	10	18,5

Tableau 7: l'expérience des étudiants en FAD.



Graphes N° 7: L'expérience des étudiants en FAD.

Présentation des résultats :

Il est à remarqué que 81% des étudiants confirment qu'ils n'ont pas du tout une expérience au préalable en matière de la formation à distance, tandis qu'un pourcentage de 19% des étudiants disent qu'ils ont déjà une expérience.

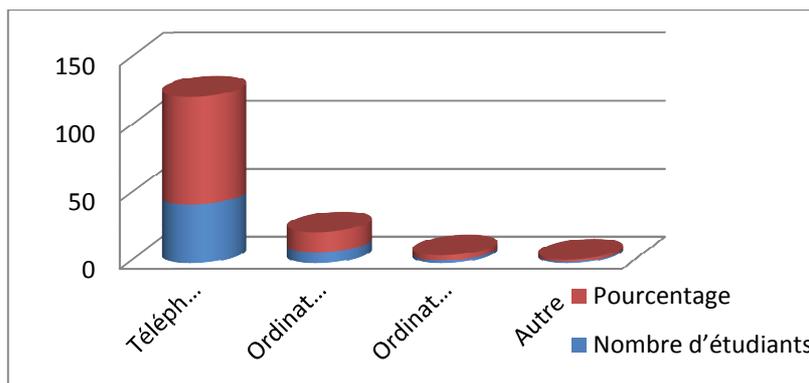
Commentaire :

À partir des résultats obtenus, nous constatons que la majorité des étudiants n'ont jamais formé à distance et que la formation actuelle est leur première expérience, la raison pour laquelle, ils pourraient trouver des difficultés en matière de poursuite des cours, ce qui nécessite une formation d'urgence. Par ailleurs, les expériences préalables de la dizaine des étudiants au FAD pourraient leur faciliter la tâche pour eux,

Item n°08 : sur quels support numérique suivez-vous vos cours?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Téléphone personnel</i>	<i>43</i>	<i>79,6</i>
<i>Ordinateur personnel</i>	<i>8</i>	<i>14,8</i>
<i>Ordinateur familial</i>	<i>2</i>	<i>3,7</i>
<i>Autre</i>	<i>1</i>	<i>1,9</i>

Tableau 8: les supports numériques utilisés.



Graphe N° 8: Les supports numérique utilisés.

Présentation des résultats :

Les données recueillies nous indique que 79,6% des étudiants utilisent leurs téléphones pour suivre leurs cours, un pourcentage de 14,8% des étudiants utilisent un ordinateur personnel, 3,7% des étudiants suivent leurs cours en utilisant l'ordinateur de leur famille. et un seul étudiants utilise un autre support numérique.

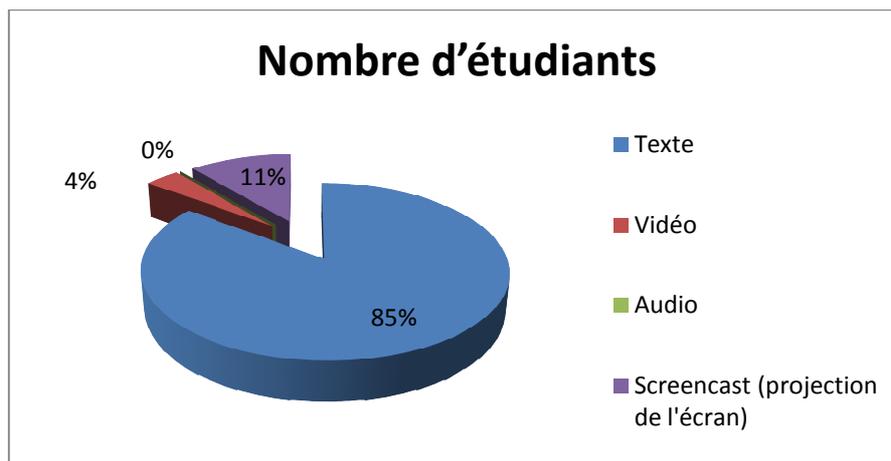
Commentaire :

À partir ces résultats, nous remarquons que la majorité des étudiants pourrait suivre leurs études sur leurs téléphones personnels et les consulter quand ils veulent, mais la poursuite à long terme des cours sous forme de PDF via l'écran du téléphone pourrait gêner l'étudiant et lui causer des effets sur sa santé. Nous constatons aussi une minorité des étudiants qui possède un ordinateur personnel qui leur permet de suivre tranquillement leurs cours en temps qu'ils veulent. Tandis que ceux qui utilisent un ordinateur familial, ça va être gênant pour eux s'il y aura d'autres personnes dans la famille qui auront besoin de l'ordinateur.

Item n°09 : vous avez reçu vos cours, via la plateforme Moodle, sur un support sous format:

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Texte</i>	<i>46</i>	<i>84,9</i>
<i>Vidéo</i>	<i>2</i>	<i>3,8</i>
<i>Audio</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Screencast (projection de l'écran)</i>	<i>6</i>	<i>11,5</i>

Tableau 9: Format des supports portants les cours dispensés à distance.



Graphé N° 9: Format des supports mis sur la plateforme Moodle.

Présentation des résultats :

Le graphe nous montre que 85% des étudiants ont reçu leurs cours via la plateforme Moodle, sur un support sous forme de texte, 11% des étudiants ont dit qu'il ont reçu leurs cours sous forme de screencast (un projection d'écran) , un pourcentage de 4% ont coché sur le support vidéo, et aucun étudiant a coché sur le support " audio".

Commentaire :

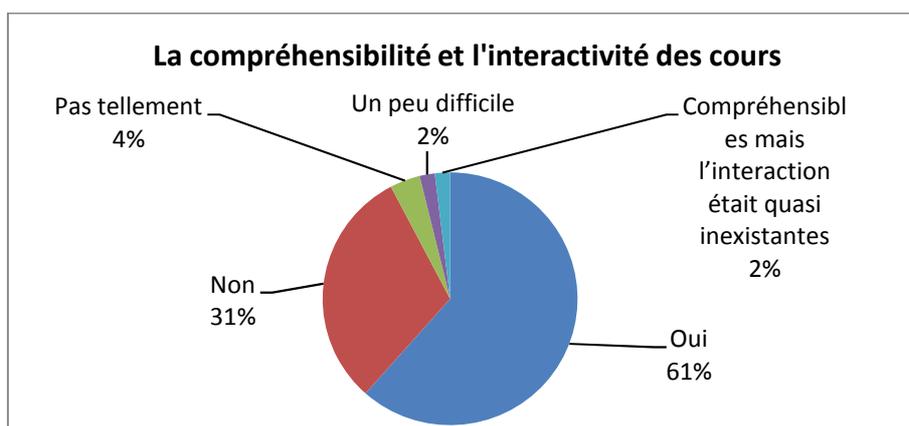
À travers les résultats obtenus, il s'est avéré que la majorité écrasante des cours dispensés via la plateforme Moodle a été sous forme de texte, c'est-à-dire la plupart des enseignants a suffi d'envoyer aux étudiants le contenu des polycopies qu'ils ont l'habitude de recevoir en présentiel. Ce qui exprime un manque de compréhension et d'accompagnement chez les étudiants qui pourrait les mettre dans une situation de démotivation.

Item n°10 : les cours dispensés en ligne étaient-ils interactifs et compréhensibles ?

Oui Non Autre

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui</i>	<i>32</i>	<i>61,5</i>
<i>Non</i>	<i>16</i>	<i>33,8</i>
<i>Pas tellement</i>	<i>2</i>	<i>4</i>
<i>Un peu difficile</i>	<i>1</i>	<i>2</i>
<i>Compréhensibles mais l'interaction était quasi inexistantes</i>	<i>1</i>	<i>1,9</i>

Tableau 10: la compréhensibilité et l'interactivité des cours dispensés en ligne.



Graph N° 10: les cours dispensés en ligne sont compréhensibles et interactifs.

Présentation des résultats :

Il est à remarquer que 61,5% des étudiants estiment que les cours dispensés en ligne sont interactifs et compréhensibles, tandis que 33,8% des étudiants ont été contres. Et deux étudiants ont répondu par “ pas tellement“, un seul a dit que les cours étaient compréhensibles mais l’interactivité était quasi inexistante.

Commentaire :

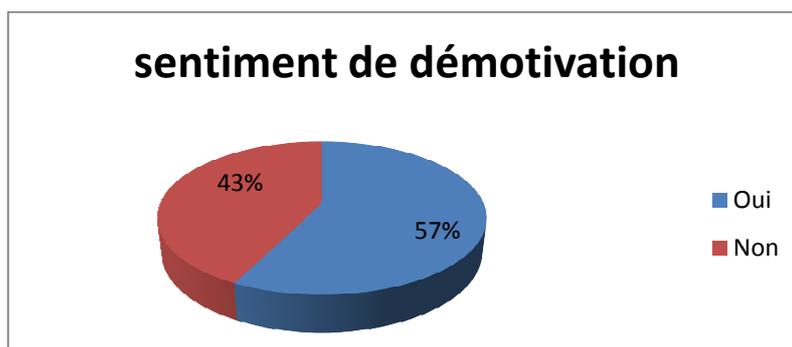
Les résultats obtenus montrent que les cours dispensés en ligne n’étaient pas totalement compréhensibles pour tous les étudiants, pourtant la majorité d’entre eux estiment l’inverse, mais il ya ceux qui confirment la compréhension et nient l’existence de l’interactivité, et d’autre estiment que les cours sont un peu difficiles ce qui exprime un

manque en matière d'explication, ainsi que les activités de consolidation qui étaient totalement absents.

Item n°11 : avez-vous le sentiment d'être en situation d'échec (démotivation) ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui</i>	<i>31</i>	<i>57,4</i>
<i>Non</i>	<i>23</i>	<i>42,6</i>

Tableau 11: sensation d'échec et de démotivation des étudiants.



Graph N° 11: le sentiment d'échec et de démotivation chez les étudiants.

Présentation des résultats :

Nous constatons que 57% des étudiants ont le sentiment d'être en situation d'échec et de démotivation avec l'adoption de e-Learning et 43% des étudiants étaient motivés.

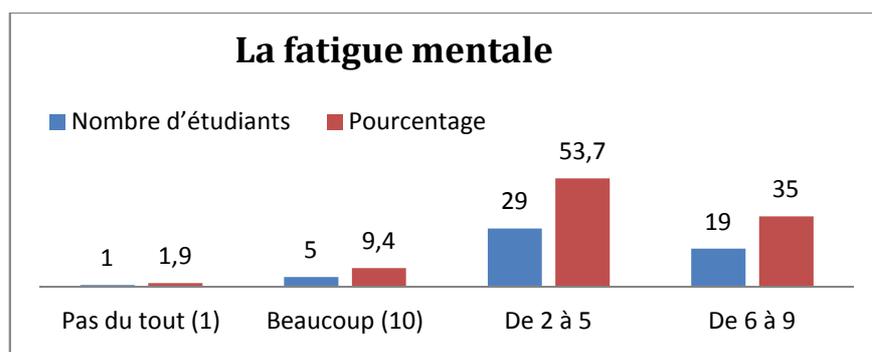
Commentaire :

À travers les données récoltées, il s'avère que l'apprentissage à distance a un effet assez important sur la motivation des étudiants, où la majorité d'entre eux se trouve confrontés à un manque de présence personnel avec leurs camarade de classe et vu que ces relations spontanées jouent un rôle important dans leurs motivation.

Item n°12 : ressentez vous une forme de fatigue mentale ? (échelle lainière de 1 à 10)

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Pas du tout (1)</i>	<i>1</i>	<i>1,9</i>
<i>Beaucoup (10)</i>	<i>5</i>	<i>9,4</i>
<i>De 2 à 5</i>	<i>29</i>	<i>53,7</i>
<i>De 6 à 9</i>	<i>19</i>	<i>35</i>

Tableau 12: La fatigue mentale chez les étudiants.



Graphe N° 12: le sentiment de la fatigue mentale chez les étudiants .

Présentation des résultats :

Selon les données du graphe 9,4% des étudiants (10 étudiants) ont répondu par “Beaucoup de fatigue mentale“, 1,9% ce qui représente un seul étudiant qui n’a ressenti à aucune forme de fatigue mentale. Un pourcentage de 53,7% des étudiants a coché sur le choix de 2 à 5/10 tandis que 35% des étudiants ont évalué leur sentiment de fatigue mentale de 6 à 9/10 sur l’échelle lainière.

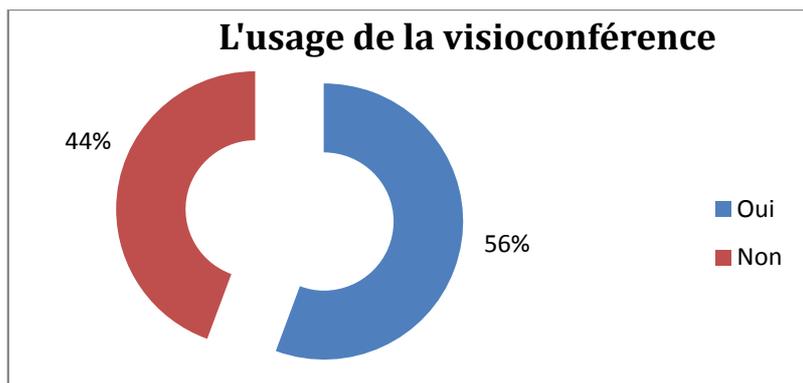
Commentaire :

À partir les résultats obtenus, nous constatons que la majorité des étudiants ressentent d’une fatigue mentale moyenne. D’autres étudiants confirment que l’apprentissage à distance leur fait beaucoup de fatigue mentale par rapport au mode traditionnel, étudier dans une situation inédite ainsi que l’isolement social résultant de la pandémie pourrait aboutir à des résultats inquiétants à propos le bien être des étudiants.

Item n°13 : avez vous étudié des cours via un logiciel de visioconférence ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui</i>	<i>30</i>	<i>55,6</i>
<i>Non</i>	<i>24</i>	<i>44,4</i>

Tableau 13: l’utilisation du logiciel de visioconférence



Graphé N° 13: l'usage de la visioconférence dans la dispensation des cours.

Présentation des résultats :

À travers la lecture du graphe, nous constatons que 56% des étudiants ont étudié via un logiciel de visioconférence, tandis que 44% des étudiants ont confirmé qu'ils n'ont pas étudié avec.

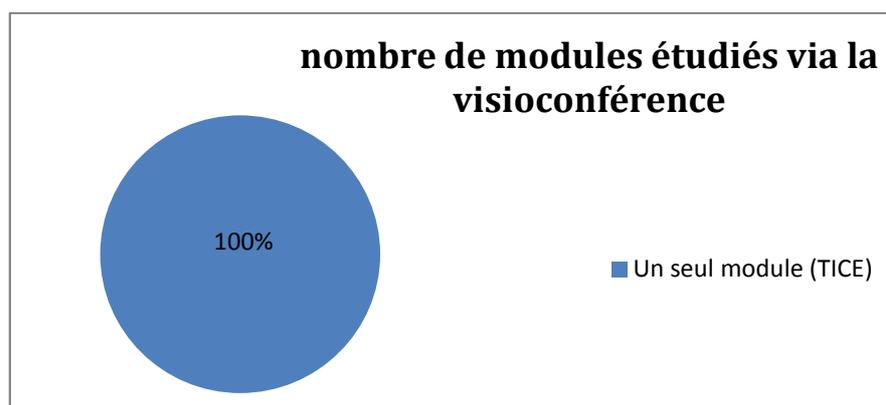
Commentaire :

Les résultats constatés indiquent que la majorité des étudiants a étudié via un logiciel de visioconférence, et le reste d'étudiants qui ont répondu par non, fort possible qu'ils n'ont pas assisté à ces cours pour de diverses raisons.

Item n°14 : si oui. Dans combien de module vous avez étudié via la visioconférence ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Un seul module (TICE)</i>	<i>30</i>	<i>100</i>

Tableau 14: Le nombre de modules étudiés via la visioconférence.



Graphé N° 14: le nombre de modules dispensés via la visioconférence.

Présentation des résultats :

Les données recueillies montrent que 100% des étudiants constituant de 30 individus se mettent d'accord qu'ils ont étudié un seul module via un logiciel de visioconférence qui est le module de Technologies de l'Information et de la Communication pour l'enseignement (TICE).

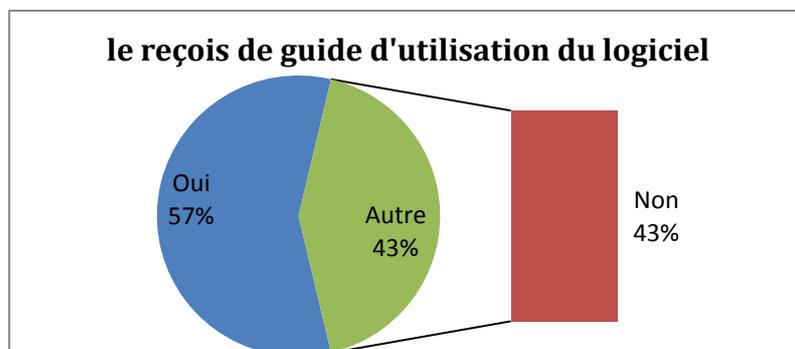
Commentaire :

Les résultats de cet item confirment ceux de l'item précédent, où seulement les étudiants qui ont assisté à la visioconférence ont répondu : "un seul module est celui de TICE". À travers cette réponse, il s'avère que l'enseignant de ce module est un informaticien qui a des connaissances assez profondes à propos de l'utilisation des TIC par conséquent à l'enseignement à distance ce qui montre que l'expérience de l'enseignant joue un rôle important dans l'usage des procédés d'enseignement.

Item n°15 : avez vous reçu un guide d'utilisation (de logiciel de vidéo) de la part de votre enseignant de module ?

Réponses	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Oui	31	57,4
Non	23	42,6

Tableau 15: le reçois d'un guide d'utilisation de logiciel de visioconférence.



Graphe N° 15 : reçois d'un guide d'utilisation du logiciel de vidéoconférence.

Présentation des résultats :

On a remarqué que 57,4% des étudiants ont affirmé qu'ils ont reçu un guide d'utilisation pour le logiciel de visioconférence de la part de leur enseignant de module, et 42,6% des étudiants ont répondu par non.

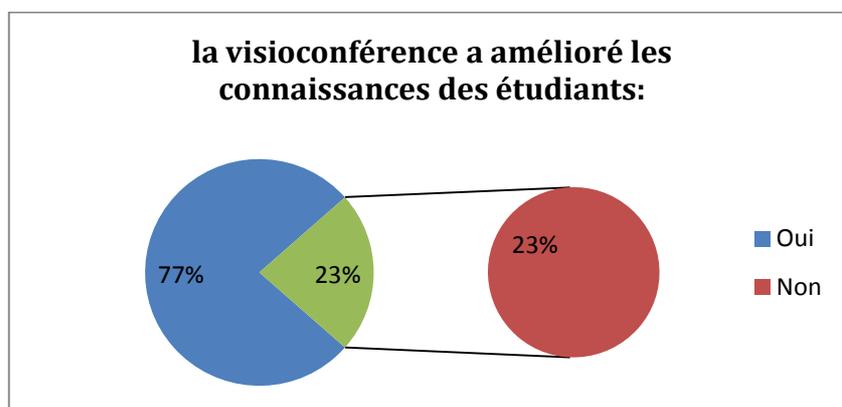
Commentaire :

Les résultats obtenus de cet item confirme pour la deuxième fois l’item précédent, où nous avons remarqué le même nombre d’étudiants qui ont assistés la visioconférence, répond par oui. L’enseignant de TICE afin de faciliter l’accès des étudiants au cours, il leur a envoyé un guide d’utilisation de logiciel qui leur permet de mieux réagir durant le cours.

Item n°16 : le cours via la visioconférence a-t-il permit de consolider et d’améliorer vos connaissances ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d’étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui</i>	<i>40</i>	<i>76,9</i>
<i>Non</i>	<i>12</i>	<i>23,1</i>

Tableau 16: l’usage de la visioconférence améliore-t-il vos connaissances ?



Graphe N° 16: La visioconférence a-t-elle permis l’amélioration des connaissances ?

Présentation des résultats :

Le graphe indique que 77% des étudiants estiment que l’utilisation de la visioconférence permet la consolidation et l’amélioration des connaissances, tandis que 23% des «étudiants sont contre à cette idée, où ils ont répondu par non.

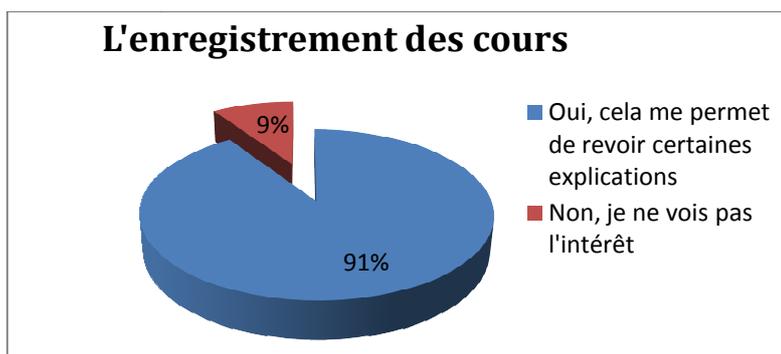
Commentaire :

La majorité des étudiants voient que l’apprentissage via un logiciel de visioconférence permet l’amélioration et la consolidation des connaissances, car ce logiciel leur permet de voir et entendre leur enseignant lorsque il explique le cours ainsi que leur permet de réagir et intervenir durant le cours, il peut presque offrir les mêmes conditions trouvés dans le présentiel.

Item n 17 : souhaitez-vous que les cours soient enregistrés et ainsi pouvoir les revoir plus tard ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui, cela me permet de revoir certaines explications</i>	49	90,7
<i>Non, je ne vois pas l'intérêt</i>	5	9,3

Tableau 17: l'enregistrement des cours dispensés en ligne.



Graph N° 17: l'enregistrement des cours dispensés via la visioconférence ?

Présentation des résultats :

Le graphe nous montre que 90,7% des étudiants constituant de 49 étudiants souhaitent d'enregistrer les cours dispensés en ligne via des logiciels de visioconférence, tandis que 9,3% des étudiants ne voient pas intérêt de les revoir plus tard.

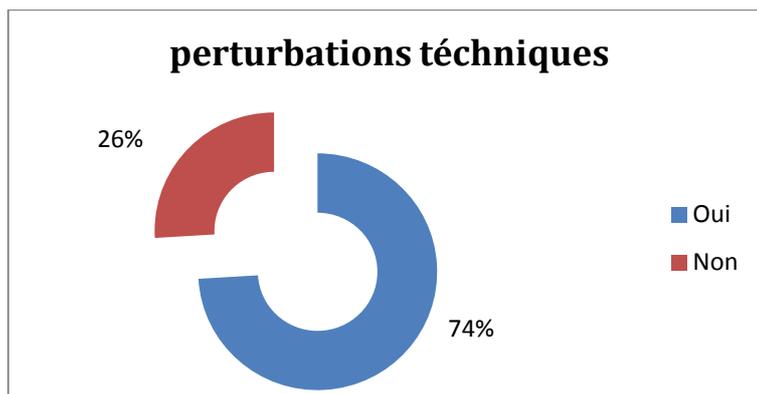
Commentaire :

La majorité des étudiants voient utile d'enregistrer l'explication des cours dispensés en ligne pour pouvoir les revoir plus tard, car l'étudiant ne peut jamais stocker tous les informations qu'il entend et surtout lorsque la langue parlée sera étrangère. Donc enregistrer les cours et les revoir autre fois, pourrait consolider les connaissances, par conséquent permet à l'étudiant de réussir dans ses études.

Item n°18 : l'assimilation de l'information est-elle enchevêtrée par des perturbations techniques (coupure d'internet)?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui</i>	40	74,1
<i>Non</i>	14	25,9

Tableau 18: l'assimilation des cours est enchevêtrée par des perturbations techniques.



Graphe N° 18: perturbations techniques ont enchevêtré l'assimilation des cours ?

Présentation des résultats :

Les résultats obtenus, nous indiquent que l'assimilation de l'information de 74% des étudiants est enchevêtrée par des perturbations techniques, tandis que 26% des étudiants ont répondu par "non", ils ne trouvent aucun problème technique.

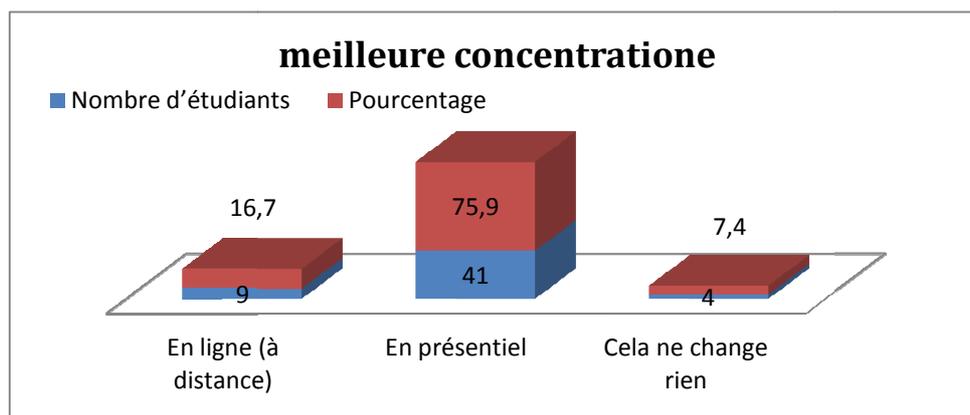
Commentaire :

À partir des résultats constatés, il s'avère que la majorité des étudiants rencontrent des problèmes de coupure d'internet, ce qui confirme les résultats du troisième item qui montrent que la majorité des étudiants possède un accès d'internet via un modem de bas débit, et certains étudiants ne sont accédés à l'internet que sur leurs téléphone, ce qui explique les coupures d'internet durant l'assimilation de l'information dispensée via les logiciels de visioconférence qui nécessitent une connexion de haut débit. Le pourcentage de 26% représente les étudiants qui ont accès à internet de haut débit, la raison pour laquelle, ils n'ont pas rencontré des problèmes de coupure d'internet durant l'assimilation de leurs cours dispensés via les logiciels de la visioconférence.

Item n°19 : la concentration est meilleure durant le cours dispensé :

Réponses	Nombre d'étudiants	Pourcentage
En ligne (à distance)	9	16,7
En présentiel	41	75,9
Cela ne change rien	4	7,4

Tableau 19: La meilleure concentration.



Graph N° 19: la meilleure concentration .

Présentation des résultats :

Les réponses figurées sur le graphe montrent que 75,9% des étudiants estiment que la concentration est meilleure durant l'enseignement présentiel des étudiants, 16,7 des étudiants trouvent qu'elle est meilleure en mode distanciel, et enfin un pourcentage de 7,4% des étudiants voit que la concentration ne change rien avec le changement des modes d'enseignement.

Commentaire :

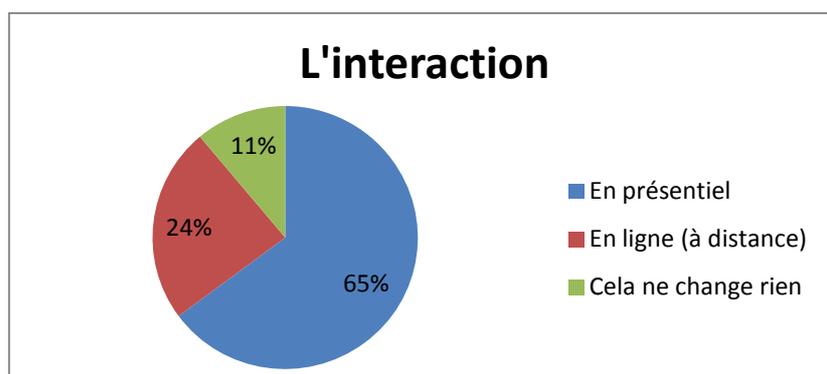
On constate que la majorité des étudiants estime que la concentration est meilleure durant l'enseignement présentiel, car en présentiel, l'étudiant ne fait que suivre tranquillement avec son enseignant qui est devant lui, tandis qu'en ligne, l'étudiant doit être astucieux car il va concentrer avec l'explication des cours et en même temps, il doit savoir gérer et manipuler avec prudence l'outil qu'il utilise. Nous avons remarqué que la concentration ne change rien pour une minorité d'étudiants.

Item n°20 : il est plus facile d'intervenir (réagir) durant le cours :

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>En présentiel</i>	<i>35</i>	<i>64,8</i>
<i>En ligne (à distance)</i>	<i>13</i>	<i>24,1</i>
<i>Cela ne change rien</i>	<i>6</i>	<i>11,1</i>

Tableau 20: l'interaction durant le cours est plus facile .

Tableau n°20 : l'interaction durant le cours est plus facile :



Graphie n°20 : l'interaction des étudiants est plus facile durant le cours

Présentation des résultats :

Il est à remarquer que 65% des étudiants se mettent d'accord que l'intervention est beaucoup plus facile durant le cours dispensé en présentiel, 24% des étudiants estiment que l'intervention en ligne est plus facile, et enfin un pourcentage de 11% des étudiants ne voient aucun changement durant les deux modes.

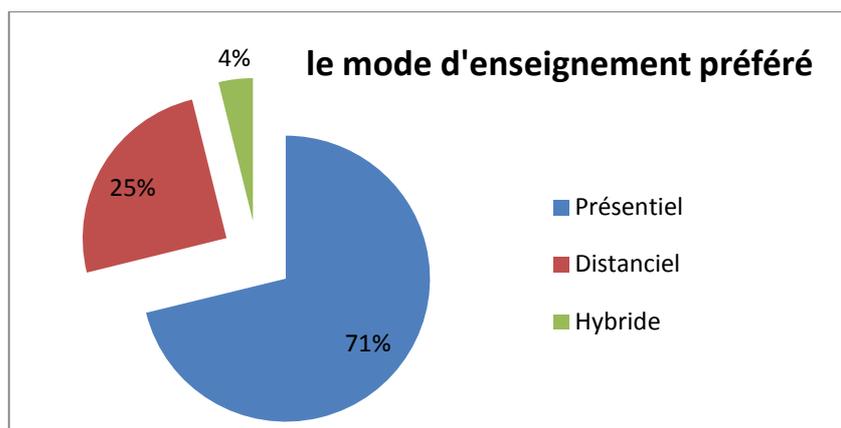
Commentaire :

Les résultats constatés, nous indiquent que la majorité des étudiants confirme que l'intervention est beaucoup plus facile durant le cours dispensé en présentiel. Peut-être ces étudiants n'ont aucun problème de prendre la parole en plein public ou ils rencontrent des difficultés techniques qui leur empêchent d'assimiler leur cours. Les étudiants qui préfèrent d'intervenir à distance qu'en présentiel, il est difficile pour eux de prendre la parole en langue française dans un amphithéâtre et en plein public, par contre lors qu'ils seront devant leurs ordinateurs ou leurs téléphones, ils se sentent à l'aise ce qui leur permet de s'exprimer sans timidité ou perturbation.

Item n°21 : quel est votre préférence pour l'enseignement

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'étudiants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Présentiel</i>	<i>37</i>	<i>71,2</i>
<i>Distanciel</i>	<i>13</i>	<i>25</i>
<i>Hybride</i>	<i>2</i>	<i>3,8</i>

Tableau 21: le mode d'enseignement préféré chez les étudiants.



Graph N° 20: le mode d'enseignement préféré par les étudiants.

Présentation des résultats :

Le graphe montre que 71% des étudiants préfèrent le mode présentiel, 25% des étudiants favorisent le mode distanciel et un pourcentage de 4% ce qui présente 2 étudiants préfèrent l'hybridation entre les deux modes précédents.

Commentaire :

Nous constatons que la majorité des étudiants préfère de suivre leurs études en présentiel, ce qui explique que ce mode leur assure les conditions favorables pour l'assimilation des savoirs ainsi que ce mode n'est pas coûteux et ne demande de l'étudiant que d'assister et de concentrer avec l'enseignant. En ce qui concerne les étudiants qui favorisent l'enseignement distanciel, il est fort possible qu'ils soient en mesure de travailler dans des différents établissements, ce qui leur empêche de suivre régulièrement leur formation en présentiel, donc ils trouvent leurs intérêt de la suivre à distance.

Item n°22 : autres difficultés que vous avez rencontrées durant l'enseignement à distance :

Présentations des résultats :

34 étudiants ont répondu à cet item où ils ont ajouté quelques difficultés qu'ils ont rencontrées. Parmi lesquelles nous citons celles qui ne sont pas mentionnées auparavant :

- Difficile d'être à jour et de suivre les cours quotidiennement.
- Problème technique (coupure d'internet). (8 réponses)
- L'absence totale de l'enseignant
- Problème de temps (je travaille) (3 réponses)
- L'incompréhension des cours due à un manque de TD (3 réponses)
- Disponibilité de l'internet (4 réponses)
- Il n'est meilleur enseignement que d'être présent !!!
- Difficulté en termes d'accès à la plateforme (7 réponses)
- Je ne peux pas voir ou entendre les participants et parfois même les textes durant la visioconférence
- Aucune difficulté (5 réponses)

Commentaire :

À travers les réponses récoltées, il s'avère que la majorité des étudiants rencontre des difficultés techniques, surtout celle de la coupure d'internet qui détraque le son ainsi que l'image ce qui perturbe la concentration des étudiants et par conséquent leur compréhension et leurs assimilation des connaissances. Un nombre important des étudiants a déclaré qu'il n'arrive pas à accéder à la plateforme Moodle à cause des problèmes techniques rencontrés par leur administration. D'autres étudiants (travailleurs) ont cité le facteur du temps qui pose un grand problème pour eux, où ils estiment qu'il est difficile d'être à jour et de suivre tous les cours quotidiennement. Quelques étudiants ont trouvé des difficultés en matière de compréhension des cours à cause de l'absence totale des enseignants ainsi que les travaux dirigés qui étaient totalement négligés. Et enfin des étudiants ont cité le problème de la disponibilité de l'internet et d'autres ne trouvent aucune difficulté.

II.2 L'analyse et interprétation des données de l'entretien :

Nous avons réalisé notre entretien auprès les enseignants (didacticiens) de la première année master de département de français d'université de Tiaret dans l'optique de récolter le maximum de difficultés et obstacles rencontrés par ces enseignants durant l'application de l'enseignement à distance, ainsi que leurs avis à propos de ce nouveau procédé, afin de servir notre ultime objectif qui sert à savoir la mesure dans laquelle ce nouveau modes d'enseignement pourrait remplacer celui de présence.

II.2.1 Analyse des réponses :

Question n°1 : Que pensez-vous de l'enseignement à distance ?

Présentation des résultats :

- **Enseignant 1 :** « *L'enseignement à distance est un nouveau système d'enseignement qui est devenu nécessité en raison de la période de Covid19, il a été négligé depuis la création de l'université algérienne* ».
- **Enseignant 2 :** « *l'enseignement à distance est de l'actualité, il est devenu une obligation qui peut améliorer l'enseignement supérieur, mais ça demande quand même des circonstances favorable et des moyens adéquats pour bien mener ce procédé* ».
- **Enseignant 3 :** « *L'enseignement à distance est devenu une nécessité pour nous ainsi que pour les étudiants, donc nous sommes tous obligés de comprendre et d'utiliser cette technique* ».
- **Enseignant 4 :** « *le e-Learning est une bonne initiative pour tout le monde* »
- **Enseignant 5 :** « *l'enseignement à distance est une opportunité à saisir et au même temps à développer pour que se fasse dorénavant même quand le monde va bien* ».
- **Enseignant 6 :** « *l'enseignement à distance est devenu une évidence de nos jours surtout avec la pandémie de Corona virus* ».
- **Enseignant 7 :** « *L'enseignement à distance est une nouvelle méthode qui doit être prise en charge* ».
- **Enseignant 8 :** « *L'enseignement à distance, dans l'état actuelle, n'est pas efficace vu que les gens ne sont pas expérimentés, ni les enseignants ni l'administration* ».
- **Enseignant 9 :** « *l'enseignement à distance est un enseignement promoteur ; dans les années avenir, on sera confrontés à ce genre d'enseignement, mais ce n'est pas* ».

un substitut, il ne peut pas en aucune manière remplacer l'enseignement présentiel ».

- **Enseignant 10 :** « *l'enseignement à distance est devenu une obligation. Le mode actuel est sur net notamment l'enseignement supérieur ».*

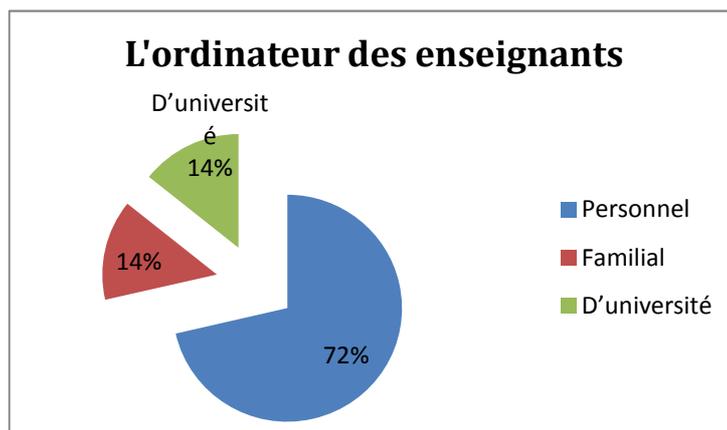
Commentaire :

Toutes les réponses des enseignants vont dans le même sens, ils se mettent d'accord que l'enseignement à distance est un nouveau système éducatif qui est devenu une obligation qui doit être mis en charge pour tout le monde. Ce nouveau mode d'enseignement nécessite des circonstances favorables et des outils numériques adéquats pour le bon déroulement. Dans ce sens, certains enseignants ont s'exprimé à propos l'incompétence de l'ensemble des partenaires de l'acte éducatif au niveau technique. Et en fin un enseignant expérimenté en TICE, estime que l'enseignement à distance ne peut jamais être un substitut et en aucune manière pourrait remplacer celui de présence.

Question n°2 : Avez-vous un ordinateur :

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'enseignants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Personnel</i>	<i>10</i>	<i>100</i>
<i>Familial</i>	<i>2</i>	<i>20</i>
<i>D'université</i>	<i>2</i>	<i>20</i>

Tableau 22: Les types des ordinateurs disponibles chez les enseignants



Graphe N° 21: le type de l'ordinateur disponible chez les enseignants .

Présentation des résultats :

Les réponses récoltées montrent que 100% des enseignants, c'est-à-dire tous les enseignants interrogés possèdent un ordinateur personnel, 20% entre eux ce qui

représente 2 enseignants ayant les trois types d'ordinateurs (personnel, familial et d'université)

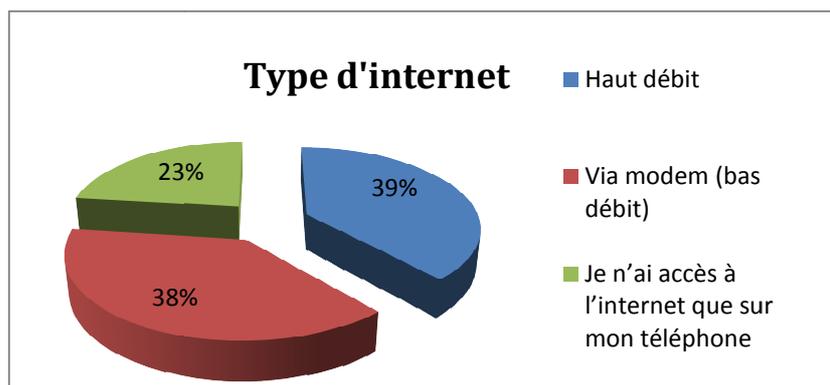
Commentaire :

Les résultats nous indiquent que les enseignants n'ont pas le problème des moyens numériques ce qui leur permet de mener tranquillement leur tâche.

Question n°3 : Quel type d'accès à l'internet avez-vous chez vous ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'enseignant</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Haut débit</i>	5	50
<i>Via modem (bas débit)</i>	5	50
<i>Je n'ai accès à l'internet que sur mon téléphone</i>	3	30

Tableau 23: L'accès d'internet chez les enseignants.



Graphique N° 22: l'accès des enseignants à l'internet.

Présentation des résultats :

50% des enseignants ont accès à un type d'internet de haut débit, le même nombre des enseignants ont accès à internet via un modem de bas débit et un pourcentage de 30% c'est-à-dire «3 enseignants entre les 10 ont aussi accès à internet sur leurs téléphones.

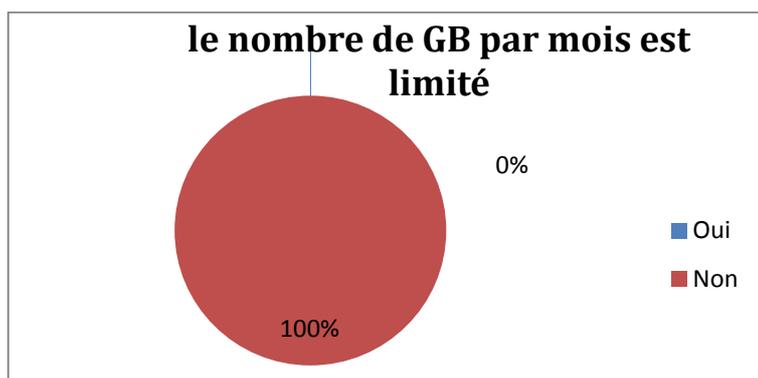
Commentaire :

Les réponses des enseignants indiquent que la moitié des enseignants n'auront pas un problème d'internet même s'ils travaillent avec les logiciels qui nécessitent le haut débit d'internet. L'autre moitié des enseignants sont accédés à un internet via un modem de bas débit, ce qui va leur poser un problème de connexion quand ils utilisent certains logiciels.

Question n°04 : Votre accès à l'internet est-il limité (nombre fixe de G.B par mois) ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'enseignants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Non</i>	<i>10</i>	<i>100</i>

Tableau 24: le nombre fixe de GB par mois est limité.



Graph N° 23: le nombre fixe de GB par mois est limité?

Présentation des résultats :

100% des enseignants déclarent que leur accès à internet est illimité en ce qui concerne le nombre de GB par mois.

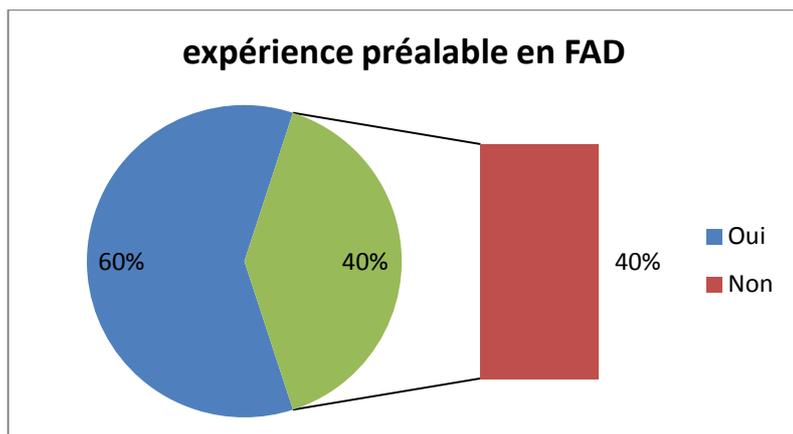
Commentaire :

Les résultats obtenus montrent que tous les enseignants interrogés sont accédés à un internet illimité par mois, ceci explique la disponibilité de l'internet chez les enseignants ce qui leur permet de bien mener leurs tâches et de consulter la plateforme régulièrement.

Question n°05 : Avez-vous déjà une expérience en matière de formation à distance ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'enseignants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui</i>	<i>6</i>	<i>60</i>
<i>Non</i>	<i>4</i>	<i>40</i>

Tableau 25: l'expérience des enseignants en matière de la formation à distance .



Graphique N° 24: les enseignants ont une expérience préalable en FAD ?

Présentation des résultats :

Il est à remarquer que 60% des enseignants ont répondu par oui (ont déjà une expérience en FAD) et un pourcentage de 40% constituant de 4 enseignants a répondu par non.

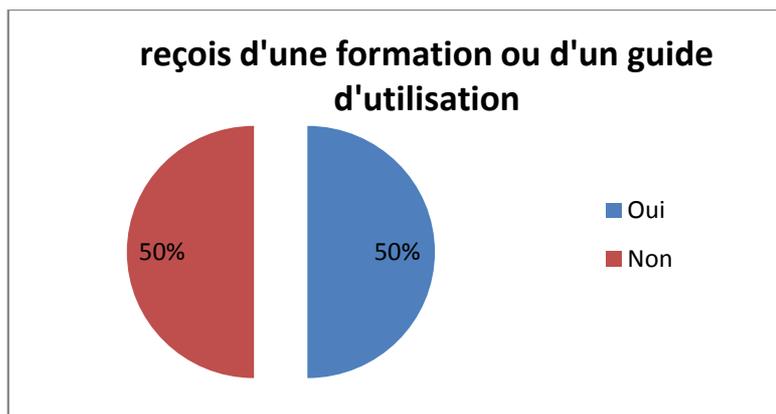
Commentaire :

À partir des réponses des enseignants, nous constatons que la majorité des enseignants ont déjà une expérience en matière de la formation à distance ce qui leur aide à bien mener cet enseignement/apprentissage. Le reste des enseignants qui n'ont jamais une expérience au préalable va trouver des difficultés dans leur tâche, ce qui nécessite une formation d'urgence.

Question n°06 : Avez-vous eu une formation ou reçu un guide pour l'utilisation des plateformes numériques proposées par votre université ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'enseignants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui</i>	5	50
<i>Non</i>	5	50

Tableau 26: Le reçois d'une formation ou d'un guide d'utilisation pour la plateforme.



Graphique N° 25: Formation et guide d'utilisation pour les enseignants.

Présentation des résultats :

À partir du graphe, nous remarquons que 50% des enseignants ont eu une formation organisée par leur université et ont reçu un guide d'utilisation pour la plateforme proposée, 50% des enseignants n'ont pas eu l'occasion d'être présents durant cette formation programmée.

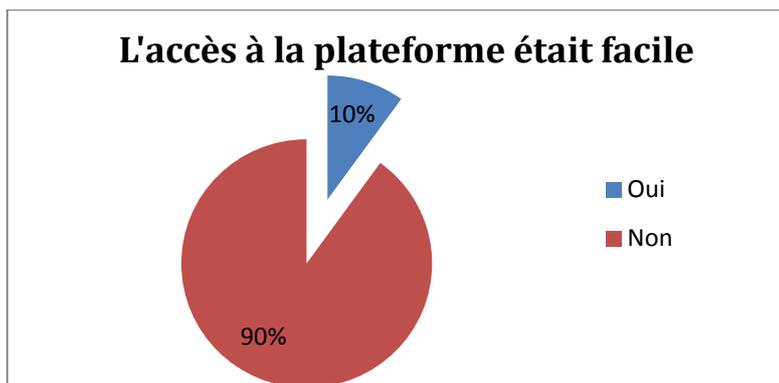
Commentaire :

D'après les réponses des enseignants, nous constatons que l'université a programmé une seule journée pour former les enseignants à mieux utiliser la plateforme Moodle. Sauf que la moitié de ces enseignants a bénéficié de cette formation qui était insuffisante pour la majorité d'entre eux, pour cela, le département du français a organisé encore une séance pour rattraper les enseignants qui ont raté la première journée, mais cette séance est coïncidée avec les heures de travail de quelque enseignants, la raison pour la quelle la moitié des enseignants n'a pas eu l'occasion de bénéficier de cette formation.

Question n°07 : Avez-vous pu accéder facilement à la plateforme numérique de votre université ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'enseignants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui</i>	<i>1</i>	<i>10</i>
<i>Non</i>	<i>9</i>	<i>90</i>

Tableau 27: L'accès des enseignants à la plateforme est-il facile ?



Graphique N° 26: L'accès des enseignants à la plateforme est-il facile ?

Présentation des résultats :

Le graphique nous montre que 90% des enseignants n'ont pas pu accéder facilement à la plateforme numérique proposée par l'université, par contre un pourcentage de 10% ce qui représente 1 seul enseignant a pu y accéder sans aucun problème.

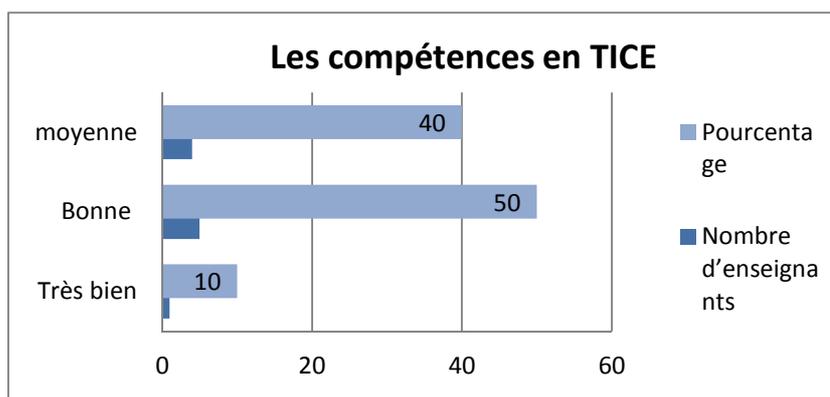
Commentaire :

Les données recueillies indiquent que la majorité écrasante des enseignants ont rencontré des difficultés en matière d'accéder à la plateforme Moodle pour de diverses raisons, parmi lesquelles le problème de connexion mentionné dans les réponses précédentes. Tandis qu'un seul enseignant (l'informaticien spécialisé en TICE) n'a aucun problème à y accéder ce qui rentre en jeu la question d'expérience en matière de TICE.

Question n° 08 : Comment évaluez-vous votre compétence en matière de TICE ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'enseignants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Très bien</i>	<i>1</i>	<i>10</i>
<i>Bonne</i>	<i>5</i>	<i>50</i>
<i>Moyenne</i>	<i>4</i>	<i>40</i>

Tableau 28: les compétences des enseignants en matière de TICE.



Graphique N° 27: les compétences des enseignants en matière de TICE.

Présentation des résultats :

Les données figurées sur le graphe montrent que 50% des enseignants évaluent leur compétence en TICE par « bonne » tandis que 40% des enseignants estiment que leur compétence en TICE est moyenne et enfin un seul enseignant dit que sa compétence en TICE est très bien.

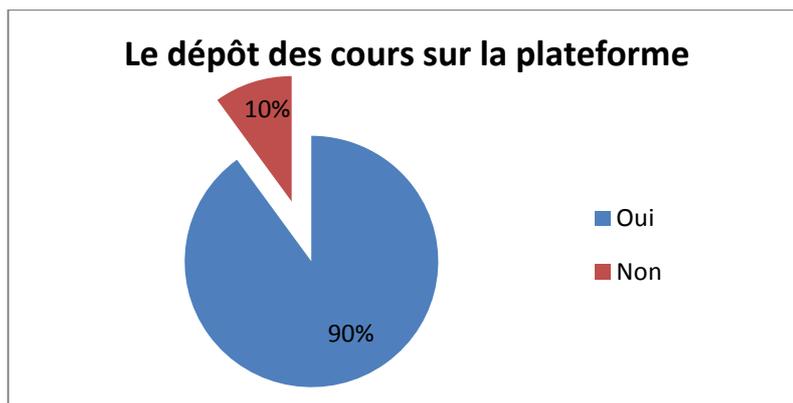
Commentaire :

Les réponses des enseignants affirment que la majorité des enseignants voient que leur compétence en TICE est bonne ce qui leur permet de mieux dispenser leur cours via les outils numériques car le e-Learning ne demande pas un enseignant expert en TICE pour bien mener cet enseignement, mais il suffit de savoir manier les outils numériques. Pour les enseignants qui estiment que leur compétence est moyenne, il est clair qu'ils trouvent certaines difficultés à manier quelques outils numériques donc il est nécessaire de se former, soit en consultant les chaînes YouTube qui offrent des guides d'utilisation intéressants, soit des experts en TICE pour développer leur connaissances à propos de l'usage de ces outils.

Question n°09 : Avez-vous déposé des cours sur la plateforme numérique de l'université ?

Réponses	Nombre d'enseignants	Pourcentage
Oui	9	90
Non	1	10

Tableau 29: Avez-vous déposé des cours sur la plateforme.



Graphique N° 28: le dépôt des cours sur la plateforme Moodle.

Présentation des résultats :

Il est à remarquer que 90% des enseignants ont déposé des cours sur la plateforme de leur université et un pourcentage de 10% constituant d'un seul enseignant n'a rien déposé.

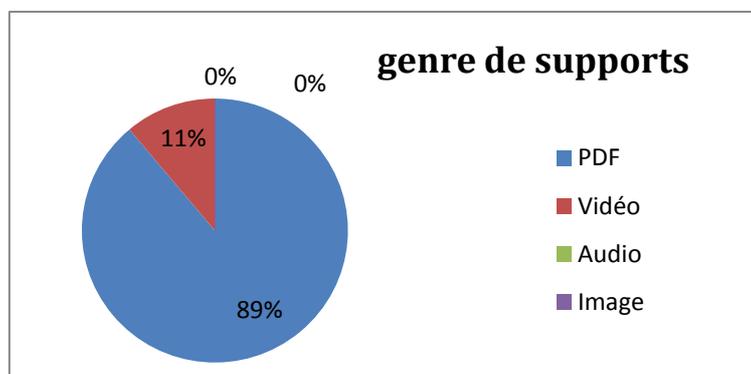
Commentaire :

À partir des réponses récoltées, nous constatons que la majorité des enseignants ont pu accéder à la plateforme et déposer leur cours, d'une manière ou d'une autre ils réalisent une partie de leur tâche malgré le manque d'habileté et de moyen chez certains enseignants. Le graphique montre qu'un enseignant n'a rien déposé ce qui marque toujours le manque.

Sous-question : Si oui, vous avez déposé quel genre de supports ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'enseignants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>PDF</i>	<i>8</i>	<i>80</i>
<i>Vidéo</i>	<i>1</i>	<i>10</i>
<i>Audio</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Image</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 30: le genre du support déposé sur la plateforme.



Graphique N° 29: le genre de supports déposés sur la plateforme.

Présentation des résultats :

Le graphe montre que 89% des enseignants ont déposé leur cours sur des supports sous format PDF et 11% des enseignants ce qui représente un seul enseignant (spécialiste en TICE) a utilisé le support vidéo.

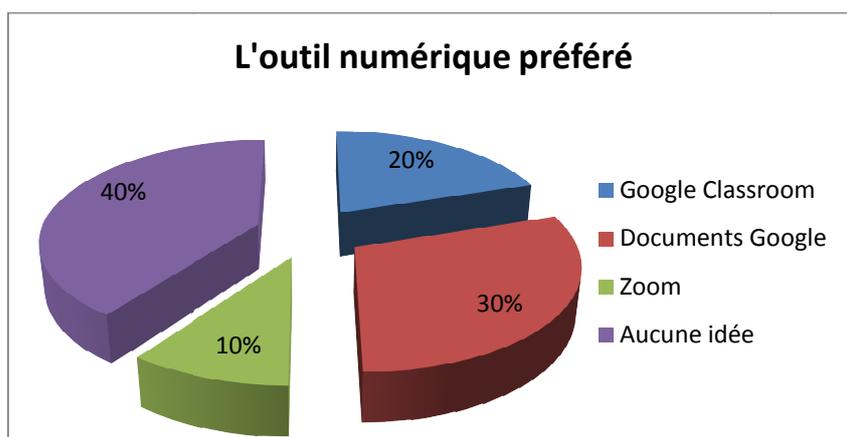
Commentaire :

D’après les réponses des enseignants, nous remarquons que la majorité écrasante des enseignants ont déposé leur cours sur des supports sous format PDF ce qui montre qu’ils utilisent le même support (écrit) dispensé en présentiel, mais ce dernier est accompagné avec l’explication de l’enseignant qui est totalement absente en distanciel. Tandis que seulement l’enseignant spécialiste en TICE a préféré l’utilisation du support vidéo pour que le produit soit efficacement transmissible, cela montre le rôle de l’expérience dans la formation à distance car le choix du support a une efficacité sur la compréhension des cours chez les étudiants.

Question n°10 : Avec quel outil préférez-vous travailler ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d’enseignants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Google Classroom</i>	<i>2</i>	<i>20</i>
<i>Documents Google</i>	<i>3</i>	<i>30</i>
<i>Zoom</i>	<i>1</i>	<i>10</i>
<i>Aucune idée</i>	<i>4</i>	<i>40</i>

Tableau 31: L’outil numérique préféré par les enseignants.



Graphique N° 30: L’outil de travail préféré par les enseignants.

Présentation des résultats :

Le graphe nous indique que 40% des enseignants n’ont aucune idée sur l’outil avec lequel ils préfèrent travailler, 30% des enseignants préfèrent travailler avec les documents Google, 2 enseignants ce qui représente le pourcentage de 20% préfèrent Google Classroom et enfin un seul enseignant favorise enseigner via l’application de Zoom.

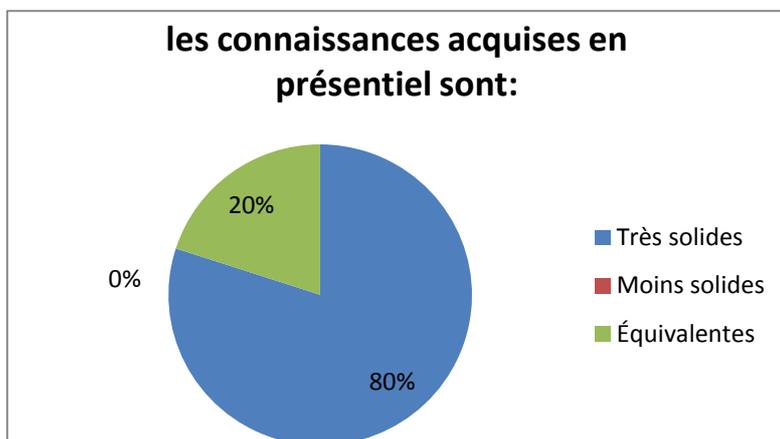
Commentaire :

À travers les réponses des enseignants, nous constatons que la majorité des enseignants n’ont aucune idée sur l’outil numérique préféré pour eux, ce qui explique qu’ils n’ont jamais travaillé avec, et n’ont pas une idée sur leurs fonctionnement ce qui confirme encore une fois la nécessité d’organiser une formation pour eux.

Question n°11 : Pensez-vous que les connaissances acquises en présentiel sont plus ou moins solides que celles à distance ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d’enseignants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Très solides</i>	8	80
<i>Moins solides</i>	0	0
<i>Équivalentes</i>	2	20

Tableau 32: la qualité des connaissances acquises en présentiel.



Graphique N° 31: la qualité des connaissances acquises en présentiel.

Présentation des résultats :

Les données recueillis montrent que 80% des enseignants estiment que les connaissances acquises en présentiel sont beaucoup plus solides que celles acquises à distance, 20% des enseignants voient que les connaissances acquise dans les deux modes sont équivalentes et personne (0%) a répondu par «moins solides».

Commentaire :

D'après les réponses des enseignants, nous constatons que la majorité des enseignants estime que l'enseignement en présentiel est plus efficace par rapport à celui à distance, parce que il y a le facteur d'interaction qui est là en présentiel, et là où il y a interaction il y a un apprentissage, ainsi par rapport la qualité d'apprenant à l'université de Tiaret, le présentiel est plus efficace que le distanciel, si non s'il y a les deux ça se complètent. En disant que le présentiel est irremplaçable et le distanciel ne peut être en aucune manière une méthode d'échange.

Question n°12 : Quels sont les problèmes que vous avez rencontrés avec l'adoption de ce mode d'enseignement ?

Présentation des résultats :

- **Enseignant 1 :** « un problème de connexion, la disponibilité des moyens techniques ».
- **Enseignant 2 :** « un problème purement technique car il y avait un problème d'accès à la plateforme, ainsi, le fait de ne pas maîtriser convenablement ce genre de plateforme ».
- **Enseignant 3/4/5/6/7/10 :** « un problème technique plus la mauvaise connexion ».
- **Enseignant 8 :** « les étudiants n'ont pas pu accéder à mes cours, ils ont des difficultés à inscrire et l'administration est incapable de remédier ce problème, donc il y a une incompétence au niveau technique ».
- **Enseignant 9 :** « les problèmes liés à l'enseignement à distance résident sur le fait que les étudiants n'ont pas des habiletés pour manier les outils de technologie, ils n'ont pas des compétences professionnelles ».

Commentaire :

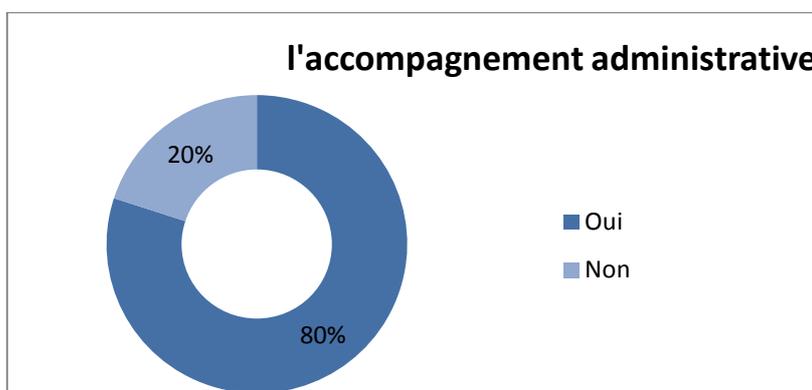
D'après les résultats obtenus, nous remarquons que toutes les réponses des enseignants vont dans le même sens, le problème rencontré par tous les enseignants était un problème purement technique, plus précisément un problème d'accès à la plateforme Moodle que l'administration elle-même trouvait des difficultés à le remédier, ainsi que le fait de ne pas maîtriser convenablement ce genre de plateforme, en ajoutant la mauvaise connexion qui perturbe leurs travaux. Ils ont cité un autre problème assez important qui réside sur le fait que les étudiants n'ont pas des compétences professionnelles, ce qui montre que l'incompétence technique ne touche pas seulement les étudiants et les enseignants

mais elle touche aussi l'ensemble administratif, ce qui nécessite une formation d'urgence pour l'ensemble des partenaires de l'acte éducatif.

Question n°13 : Vous sentez vous accompagnés par la structure dans laquelle vous enseignez ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'enseignants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Oui</i>	<i>8</i>	<i>80</i>
<i>Non</i>	<i>2</i>	<i>20</i>

Tableau 33: l'accompagnement des enseignants par la structure administrative.



Graph N° 32: l'accompagnement des enseignants par la structure administrative.

Présentation des résultats :

Le graphe nous indique que 80% des enseignants se sentent accompagnés par la structure dans laquelle ils travaillent et 20% des enseignants ont répondu par non.

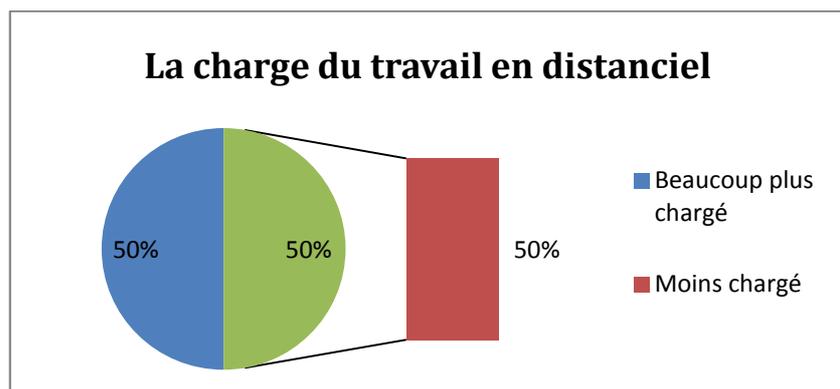
Commentaire :

À travers les réponses des enseignants, nous remarquons que la majorité des enseignants voient qu'ils ne peuvent pas travailler sans hiérarchie et le fait que les responsables ont programmé pas mal de formations et de sensibilité auprès les enseignants pour les former à utiliser la plateforme Moodle afin de pouvoir être en contacte à distance avec leur étudiants, montrent quand même leur accompagnement, mais pour certains c'est trop limité par rapport à l'actualité relativement, par ailleurs deux enseignants voient que cette accompagnement est insuffisante pour aider l'enseignant à bien mener sa tâche.

Question n°14 : Comment avez-vous trouvé la charge de travail en distanciel par rapport en présentiel ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'enseignants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Beaucoup plus chargé</i>	5	50
<i>Moins chargé</i>	5	50

Tableau 34: la charge du travail en distanciel par rapport en présentiel.



Graphe N° 33: la charge du travail en distanciel par rapport en présentiel.

Présentation des résultats :

Les données recueillies indiquent que 50% des enseignants trouvent que le travail en distanciel est beaucoup plus chargé par rapport à celui en présentiel et le 50% qui reste estime l'inverse.

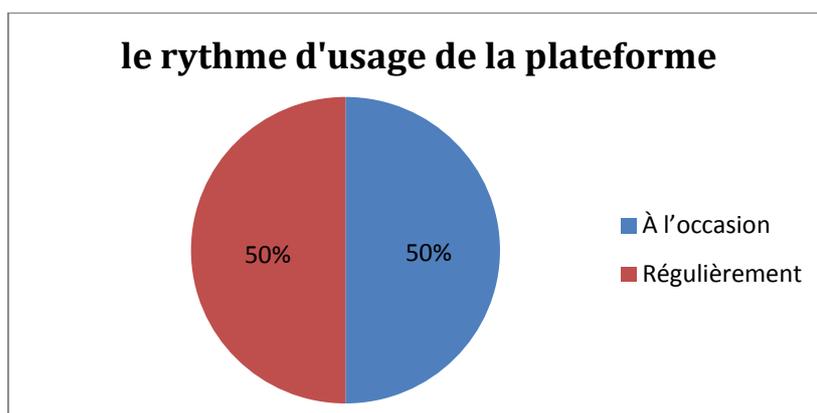
Commentaire :

D'après les réponses des enseignants, la moitié d'entre eux estiment que le travail dans le cadre de l'enseignement à distance est plus chargé par rapport au présentiel, préparer un cours à distance pour le poster ou pour mener des conférences en ligne nécessite beaucoup de travail et des simulations, on doit les mener avec des équipements et des outils ce qui fait l'association des compétences disciplinaires et d'autres en TICE.

Question n°15 : en termes de rythme, comment utilisez-vous la plateforme Moodle ?

<i>Réponses</i>	<i>Nombre d'enseignants</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>À l'occasion</i>	5	50
<i>Régulièrement</i>	5	50

Tableau 35: le rythme d'utilisation de la plateforme par les enseignants.



Graphique N° 34: le rythme d'utilisation de la plateforme Moodle.

Présentation des résultats :

Le graphe montre que 50% des enseignants utilisent la plateforme Moodle régulièrement tandis que le 50% des enseignants qui restent la consultent occasionnellement.

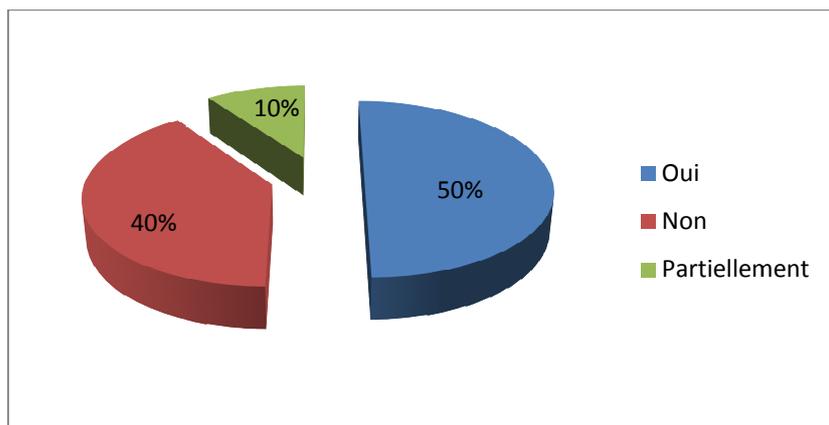
Commentaire :

À partir des réponses des enseignants, nous constatons que la moitié des enseignants consulte la plateforme Moodle régulièrement pour jeter un coup d'œil, soit pour répondre à la messagerie des étudiants soit pour ajouter des cours ou de voir les dépôts des travaux pour ceux qui ont proposé des activités à faire, disant que dans la semaine minimum trois fois pour justement avoir des idées claires et évaluer les étudiants, et enfin le Feedback est nécessaire pour les étudiants.

Question n°16 : ce type d'enseignement vous convient-il dans l'accomplissement de votre tâche ?

Réponses	Nombre d'enseignants	Pourcentage
Oui	5	50
Non	4	40
Partiellement	1	10

Tableau 36: ce type d'enseignement convient-il les enseignants.



Graphe N° 35: ce mode d'enseignement convient-il les enseignants.

Présentation des résultats :

Les données recueillies indiquent que 50% des enseignants voient que l'enseignement à distance leur convient dans l'accomplissement de leur tâche, tandis que 40% des enseignants voient le contraire et un seul enseignant a répondu par "partiellement".

Commentaire :

À travers les résultats obtenus, nous remarquons que la moitié des enseignants préfère ce nouveau mode d'enseignement car il est de l'actualité qui marche bien avec l'enseignement supérieur, mais le condition toujours est des préparer les circonstances favorables et mettre à la disposition des étudiants et les enseignants surtout les moyens adéquats afin de pouvoir atteindre les objectifs souhaités.

II.3 Analyse du cours en présentiel :

Rappel : Dans la phase présentielle, en classe du FLE de la première année master, nous avons assisté, à un cours magistral de didactique générale dispensé par le professeur Mme K.Siham de 10h du matin jusqu'à 11h dans l'optique d'observer les comportements des étudiants (leurs réactions et interventions) dans la classe présentielle, afin de les comparer avec ceux des étudiants en classe distancielle et voir si l'enseignement à distance pourrait remplacer celui en présentiel. Sachant que nous avons filmé toute la séance et pour analyser cette vidéo nous optons pour une grille d'observation.

II.3.1 La grille d'observation :

<i>Les étudiants</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Observation éventuelle</i>
<i>Sont présents</i>	✓		<i>Une minorité (22 de 150 étudiants) des étudiants ont été présents durant le cours magistral ; plus de 10 étudiants sont entrés à la classe en retard.</i>
<i>Sont intéressés</i>	✓		<i>Les étudiants suivent attentivement avec leur enseignante.</i>
<i>Interagissent</i>	✓		<i>Certains étudiants interagissent durant l'explication du cours en exprimant leurs idées, chacun à sa manière de pensée ; l'enseignante prononce parfois le début de la phrase et les étudiants terminent le reste immédiatement (ils répondent à des questions indirectes).</i>
<i>Posent des questions</i>		✓	<i>Les étudiants interviennent avec leurs idées sans poser aucune question.</i>
<i>Prennent des notes</i>	✓		<i>Certains étudiants suivent et à chaque fois prennent des notes sur leur cahier de note et autre soulignent les informations les plus intéressantes sur leurs photocopiés.</i>

Tableau 37: les comportements des étudiants durant le cours magistral en présentiel.

II.3.2 Commentaire :

À partir notre présence au cours magistral en classe du FLE, nous avons observé que la majorité des étudiants a été absente, 22 parmi 150 étudiants ce qui représente un pourcentage de 14,67% étudiants est arrivé successivement à la classe, beaucoup de retardataires sont dépassés les premières quinze minutes où une étudiante est entrée à partir de 10h 30 (un demi heure après le commencement du cours) ce qui exprime leur indifférence et leur insouciance au facteur du temps.

Durant l'explication du cours, nous avons remarqué que tous les étudiants sont intéressés au cours, ils suivent attentivement avec leur enseignante et à chaque fois prennent des notes. Après trente minutes d'explication, nous avons constaté des interactions immédiates entre les étudiants et leur enseignante ; parfois l'enseignante

prononce le début de la phrase et les étudiants terminent selon leur compréhension, ce qui leur motive et leur fait répondre à des questions indirectes.

II.4 Analyse des réponses de l'expérimentation :

II.4.1 Analyse et interprétation des résultats du test (en présensiel) :

II.4.1.1 La première question :

Q1 : Le représentant le plus célèbre du constructivisme est :

- Chomsky
- Piaget
- Pavlov

L'objectif :

Savoir si les étudiants peuvent distinguer entre les précurseurs de la théorie constructiviste et celle du behaviorisme, s'ils ont construit certaines connaissances de base à propos de ce modèle d'enseignement.

<i>Réponses</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Réponses justes</i>	<i>13</i>	<i>86,67</i>
<i>Réponses fausses</i>	<i>2</i>	<i>13,33</i>

Tableau 38: les réponses des étudiants sur la première question



Graphique N° 36: les réponses de la première question.

Présentation des résultats :

Après avoir analysé les réponses des étudiants à cette question, nous avons constaté que 86,67% du groupe ont répondu correctement, alors que 13,33% ont choisi les réponses fausses.

Commentaire :

Les résultats obtenus montrent que la majorité des étudiants ont prouvé leur compréhension à travers leur choix, donc ils ont pu construire certaines connaissances de base à propos le modèle constructiviste.

II.4.1.2 La deuxième question :

Q2 : le constructivisme :

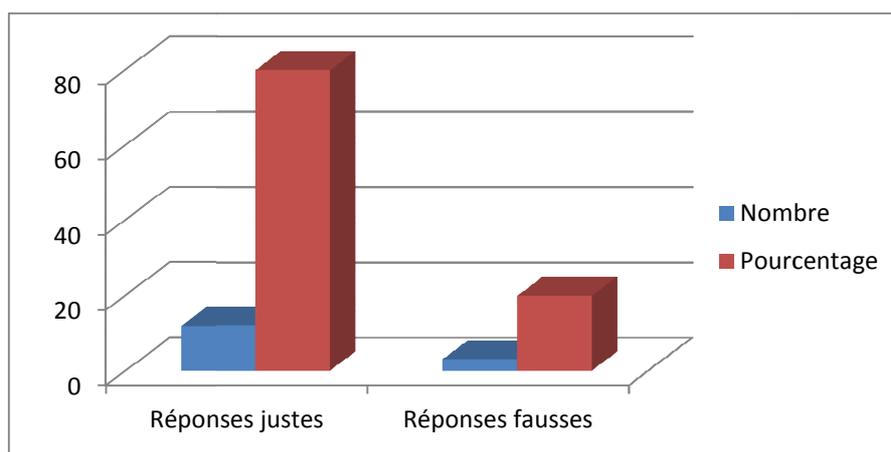
- S'intéresse uniquement aux comportements observables de l'apprentissage.
- Se centre sur la manière dont le sujet organise le monde et élabore ses propre connaissances aux travers de ses expériences personnelles et de ses schémas mentaux.
- Est basé sur le modèle social de l'apprentissage.

L'objectif :

Tester si les étudiants peuvent distinguer les principes de la théorie constructivisme des principes des autres théories.

<i>Réponses</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Réponses justes</i>	<i>12</i>	<i>80</i>
<i>Réponses fausses</i>	<i>3</i>	<i>20</i>

Tableau 39: les réponses des étudiants sur la deuxième question.



Graphe N° 37: les réponses de la deuxième question .

Présentation des résultats :

Le graphe indique que 80% des étudiants ont répondu correctement et seulement 20% d'eux n'a pas choisi la bonne réponse.

Commentaire :

À travers l'analyse des réponses des étudiants, nous constatons la majorité des étudiants ont pu distinguer le principe du modèle constructivisme ce qui montre que presque l'ensemble du groupe ont compris la visé de cette théorie d'apprentissage.

II.4.1.3 La troisième question :

Q3 : Le modèle constructiviste de l'apprentissage :

- a) Favorise la mise en place d'une individualisation de l'enseignement.
- b) Permet aux apprenants à réfléchir sur le plus grande nombre possible de solutions pour un seul problème (encourage l'utilisation et le développent de la pensée créatrice).
- c) Encourage au travail en groupe et l'apprentissage collaboratif.
- d) Favorise l'acquisition d'automatismes.
- e) Met l'apprenant au centre de processus éducatif à travers l'activation de son rôle.

L'objectif :

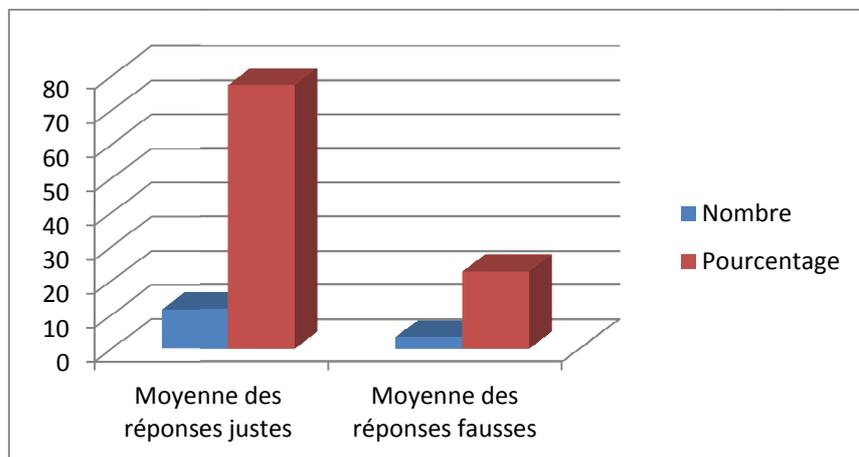
Savoir si les étudiants arrivent à distinguer entre les avantages du modèle constructiviste et ceux du béhaviorisme.

<i>Phrases</i>	<i>a</i>		<i>b</i>		<i>c</i>		<i>D</i>		<i>e</i>	
<i>Réponses (Nm-%)</i>										
<i>Nombre et pourcentage des réponses justes</i>	15	100%	11	73,33%	11	73,33%	13	86,66%	8	53,33%
<i>Nombre et pourcentage des réponses fausses</i>	0	0%	4	26,66%	4	26,66%	2	13,33%	7	46,66%

Tableau 40: les réponses des étudiants sur la troisième question.

<i>Moyennes des réponses</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Moyenne des réponses justes</i>	<i>11,6</i>	<i>77,33</i>
<i>Moyenne des réponses fausses</i>	<i>3,4</i>	<i>22,67</i>

Tableau 41: les moyennes des réponses de la troisième question.



Graph N° 38: les moyennes des réponses de la troisième question.

Présentation des résultats :

Il est à remarquer qu'un pourcentage de 100% des réponses justes a été marquées dans le premier choix, 73,33% des réponses correctes pour le deuxième choix, le même pourcentage pour le troisième choix et enfin une moyenne de 53,33% des réponses justes pour le dernier choix. Ces données ont été représentées par une moyenne de 77,33% réponses correctes et 22,67% des réponses erronées.

Commentaire :

Après avoir analysé les réponses des étudiants interrogés, nous avons remarqué que la majorité des étudiants ont réussi à saisir les bons choix, cela dit que presque l'ensemble du groupe a pu distinguer les avantages de la théorie constructiviste, ce qui prouve leur compréhension.

II.4.1.4 La quatrième question :

Q4 : Répondez par « vrai » ou « faux » dans le cadre de l'approche constructiviste :

- A. L'élève a un rôle proactif car il est un décideur dans sa démarche de construction du savoir, bien qu'il soit accompagné par l'enseignant.

- B. L'élève a pour rôle de résoudre une suite d'exercices guidée par l'enseignant
- C. L'enseignant doit offrir à l'apprenant un environnement d'apprentissage stimulant qui va lui permettre de réorganiser sa structure cognitive en faisant appel à sa mémoire.
- D. L'enseignant a un rôle central, c'est lui qui doit créer les conditions environnementales qui vont permettre l'atteinte des objectifs.

L'objectif :

Savoir si les étudiants arrivent à distinguer à la fois le rôle de l'enseignant ainsi que de l'étudiant dans le cadre de la théorie constructiviste et celle de béhaviorisme.

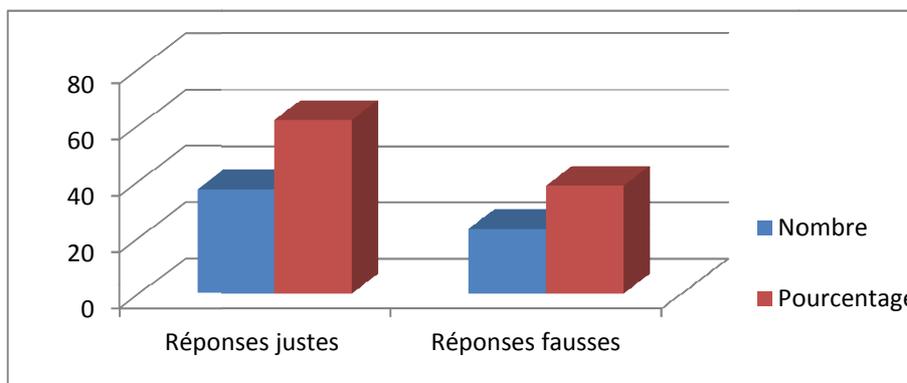
<i>Phrases</i> <i>Réponses (Nm-%)</i>	<i>A</i>		<i>B</i>		<i>C</i>		<i>D</i>	
	<i>Nombre et pourcentage des réponses justes</i>	13	68,67 %	6	40 %	8	53,33 %	10
<i>Nombre et pourcentage des réponses fausses</i>	2	13,33 %	9	60 %	7	46,67 %	5	33,33 %

Tableau 42: les réponses des étudiants sur la quatrième question..

Tableau n° 42 : les réponses des étudiants sur la quatrième question.

<i>Moyenne des réponses</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Moyenne des réponses justes</i>	9,25	61,67
<i>Moyenne des réponses fausses</i>	5,75	38,33

Tableau 43: les moyennes des réponses de la quatrième question.



Graphe N° 39: les moyennes des réponses de la quatrième question.

Présentation des résultats :

Après avoir analysé les réponses des étudiants sur cette question, nous avons constaté que 13 étudiants ont répondu correctement sur la première expression (par vrai) et seulement 2 étudiants ont donné des réponses erronées. Pour la deuxième expression, 6 étudiant ont répondu correctement (par faux) et 9 d'eux ont répondu incorrectement. Les réponses des étudiants sur la troisième question ont été presque équivalentes, 8 étudiants ont répondu correctement (par vrai) et 7 d'eux par faux, tandis que la dernière expression dans la quatrième question a bien marqué la différence : 10 étudiants ont donnés des réponses justes (par faux) et le reste (5 étudiants) ont donnés des réponses erronées. En résumant ces données dans une moyenne de 61,67% pour les réponses justes et 38,33% pour les réponses erronées.

Commentaire :

Les résultats obtenus prouvent encore une fois la majorité des réponses justes ce qui prouve que la plupart des étudiants ont bien compris les rôles des partenaires dans le cadre de la théorie de constructivisme.

II.4.2 Analyse du cours dispensé à distance (en ligne) :

Rappel : dans la phase distancielle, en ligne et avec l'usage d'un logiciel de visioconférence (Google Meet), nous avons décidé de dispensé nous-mêmes le cours que nous avons assisté en présentiel (le constructivisme) en tant qu'enseignant de langue débutant en matière de la formation à distance et qui n'a eu aucune formation dans cet égard (c'est le cas de la plupart des enseignants de département du français d'université de Tiaret). Ce cours s'adresse à un groupe expérimental constituant des étudiants qui ont été absents en présentiel, pour leur récupérer la séance ratée à distance. et pour servir notre objectif qui sert à déceler les obstacles que nous pouvons rencontrer durant l'application de ce mode d'enseignement ainsi que pour voir si l'enseignant via un logiciel de visioconférence pourrait remplacer celui de présentiel. Dans l'optique de comparer les comportements des étudiants durant les deux modes d'enseignement à savoir le présentiel et le distancielle, nous avons enregistré la réunion et la reçu via Google Meet sous forme d'une vidéo. Pour ce faire nous optons pour la grille d'observation utilisée auparavant.

II.4.2.1 La grille d'observation :

<i>Les étudiants</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Observation éventuelle</i>
<i>Sont présents</i>	✓		<i>Une minorité des étudiants invités à la réunion a été présente. Au début, 9 de 128 étudiants ont été en ligne, puis il ne reste que 5 participants jusqu'à la fin de la réunion.</i>
<i>Sont intéressés</i>	✓		<i>La présence de certains étudiants jusqu'à la fin de la réunion montre une partie de leur intérêt.</i>
<i>Interagissent</i>		✓	<i>Une seule étudiante est intervenue vers la fin de la réunion, juste pour nous dire les difficultés qu'elle a rencontrées.</i>
<i>Posent des questions</i>		✓	<i>Aucun étudiant a posé une question durant ou après l'explication.</i>
<i>Preennent des notes</i>			<i>Nous n'avons pas observé ce comportement à cause de désactivation des caméras des étudiants en raison d'internet.</i>

Tableau 44: les comportements des étudiants durant le cours dispensé en ligne.

II.4.2.2 Commentaire :

À partir de 11h, nous avons lancé la réunion, 9 de 128 étudiants invités ont été en ligne au départ puis il ne reste que 5 participants, où nous avons rencontré un problème de connexion, des coupures d'internet ont été remarquées au départ, la raison pour laquelle nous avons demandé d'eux de désactiver leurs caméras et leurs microphones afin de pouvoir accéder et entendre l'explication du cours. Cette partie ne figure pas dans la vidéo car nous avons oublié d'enregistrer dès le début.

Après avoir réglé ces problèmes, nous avons d'abord partagé notre écran portant le contenu du cours et commencé notre explication en demandant des participants de cliquer sur l'outil de chat « lever la main » figuré dans la barre des outils de Google Meet, pour pouvoir participer ou poser des questions s'ils ne comprennent pas quelques choses, mais nous n'avons remarqué aucune intervention durant l'explication. En ce qui concerne l'intérêt des étudiants, il a été marqué par leur présence jusqu'à la fin de la réunion.

Vers la fin, nous avons demandé des étudiants d'intervenir pour nous donner leurs avis à propos de cette expérience, une seule étudiante a interagi et à travers ses paroles, nous avons découvert que les participants ne savent pas comment manier ce logiciel.

Pour conclure, les observations obtenues montrent que la visioconférence nécessite des circonstances particulières, une disponibilité d'un accès d'internet de haut débit chez tous les participants ainsi que des compétences en matière de TICE ce qui contredise notre première hypothèse et soutien la deuxième.

II.4.3 Analyse et interprétation des résultats du test (en ligne) :

II.4.3.1 La première question :

Q1 : Le représentant le plus célèbre du constructivisme est :

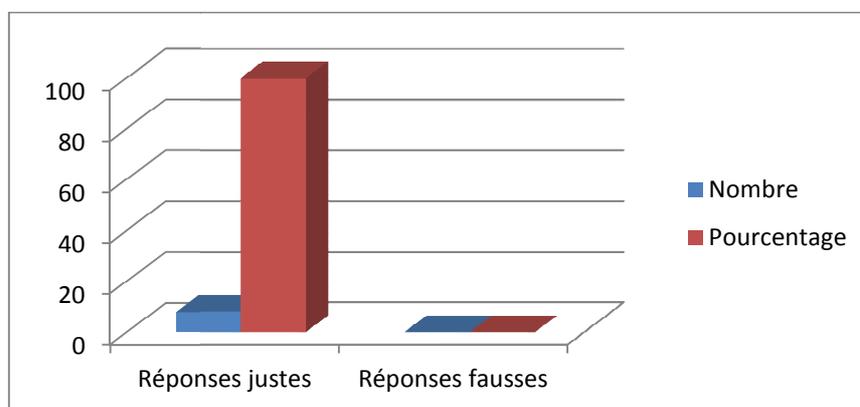
- Chomsky
- Piaget
- Pavlov

L'objectif :

Savoir si les étudiants peuvent distinguer entre les précurseurs de la théorie constructiviste et celle du behaviorisme, s'ils ont construit certaines connaissances de base à propos de ce modèle d'enseignement.

<i>Réponses</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Réponses justes</i>	<i>8</i>	<i>100</i>
<i>Réponses fausses</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 45: les réponses des étudiants sur la première question.



Graph 40: les réponses de la première question.

Présentation des résultats :

Le graphe montre qu'un pourcentage de 100% des réponses correctes a été marqué dans la première question du test.

Commentaire :

À travers les résultats obtenus, nous constatons que la totalité des étudiants interrogés en ligne ont pu distinguer le représentant le plus célèbre de la théorie d'apprentissage en question. Ce qui prouve la compréhension de tous les étudiants assistants le cours en ligne et l'atteint du premier objectif.

II.4.3.2 La deuxième question :

Q2 : le constructivisme :

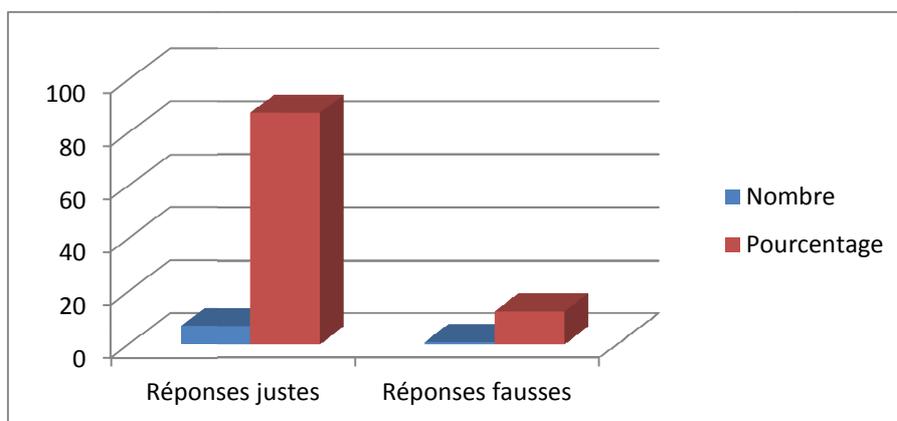
- S'intéresse uniquement aux comportements observables de l'apprentissage.
- Se centre sur la manière dont le sujet organise le monde et élabore ses propres connaissances aux travers de ses expériences personnelles et de ses schémas mentaux.
- Est basé sur le modèle social de l'apprentissage.

L'objectif :

Tester si les étudiants peuvent distinguer les principes de la théorie constructivisme des principes des autres théories.

<i>Réponses</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Réponses justes</i>	<i>7</i>	<i>87,5</i>
<i>Réponses fausses</i>	<i>1</i>	<i>12,5</i>

Tableau 46: les réponses des étudiants sur la deuxième question.



Graphique N° 41 les réponses de la deuxième question les réponses de la deuxième question.

Présentation des résultats :

Il est à remarquer que 87,5% des réponses justes ont été marquées dans la deuxième question, et une seule réponse a été erronée (12,5%).

Commentaire :

D’après les réponses des étudiants, nous remarquons que la majorité des étudiants ont répondu correctement sur cette question, cela dit qu’ils ont bien compris le principe de cette théorie d’apprentissage du cours dispensé en ligne.

II.4.3.3 La troisième question :

Q3 : Le modèle constructiviste de l’apprentissage :

- f) Favorise la mise en place d’une individualisation de l’enseignement.
- g) Permet aux apprenants à réfléchir sur le plus grande nombre possible de solutions pour un seul problème (encourage l’utilisation et le développement de la pensée créatrice).
- h) Encourage au travail en groupe et l’apprentissage collaboratif.
- i) Favorise l’acquisition d’automatismes.
- j) Met l’apprenant au centre de processus éducatif à travers l’activation de son rôle.

L’objectif :

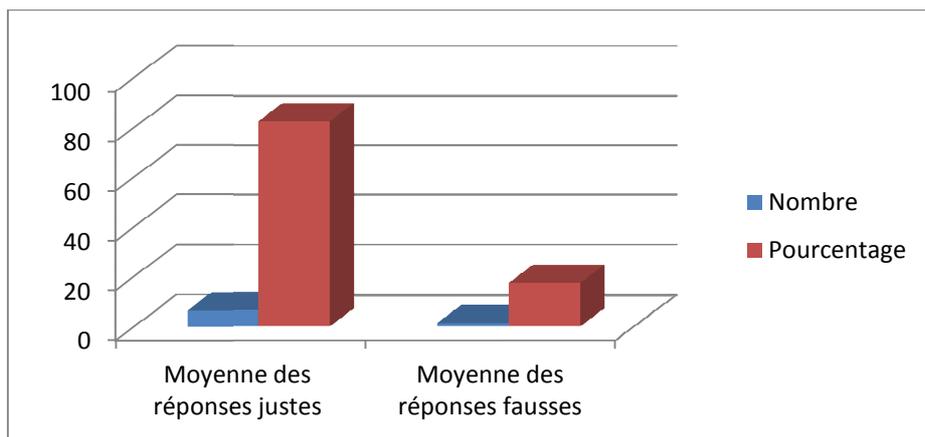
Savoir si les étudiants arrivent à distinguer entre les avantages du modèle constructiviste et ceux du béhaviorisme.

<i>Phrases</i>	<i>a</i>		<i>b</i>		<i>c</i>		<i>D</i>		<i>E</i>	
<i>Réponses (Nm-%)</i>										
<i>Nombre et pourcentage des réponses justes</i>	8	100%	8	100%	2	25%	7	87,5%	8	100%
<i>Nombre et pourcentage des réponses fausses</i>	0	0%	0	0%	6	75%	1	12,5%	0	0%

Tableau 47: les réponses des étudiants sur la troisième question.

<i>Moyenne des réponses</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Moyenne des réponses justes</i>	6,6	82,5
<i>Moyenne des réponses fausses</i>	1,4	17,5

Tableau 48: les moyennes des réponses de la troisième question..



Graphe N° 42: les moyennes des réponses de la troisième question.

Présentation des résultats :

Les résultats obtenus indiquent qu'un pourcentage de 100% des réponses correctes a été marqué dans le premier choix, le même pourcentage pour le deuxième choix, pour le troisième choix 25% des étudiants ont choisi la bonne réponse et 75% d'eux ont répondu incorrectement et enfin, pour le dernier choix, tous les étudiants ont répondu correctement. Ces données ont été représentées par un pourcentage de 82,5% des réponses justes et 17,5% des réponses erronées.

Commentaire :

Les réponses des étudiants indiquent que la majorité d'entre eux a répondu correctement sur cette question, ce qui prouve qu'ils ont pu distinguer les avantages du modèle constructiviste donc ils ont bien compris cet élément durant l'explication faite en ligne.

II.4.3.4 La quatrième question :

Q4 : Répondez par « vrai » ou « faux » dans le cadre de l'approche constructiviste :

- E. L'élève a un rôle proactif car il est un décideur dans sa démarche de construction du savoir, bien qu'il soit accompagné par l'enseignant.
- F. L'élève a pour rôle de résoudre une suite d'exercices guidée par l'enseignant
- G. L'enseignant doit offrir à l'apprenant un environnement d'apprentissage stimulant qui va lui permettre de réorganiser sa structure cognitive en faisant appel à sa mémoire.
- H. L'enseignant a un rôle central, c'est lui qui doit créer les conditions environnementales qui vont permettre l'atteinte des objectifs.

L'objectif :

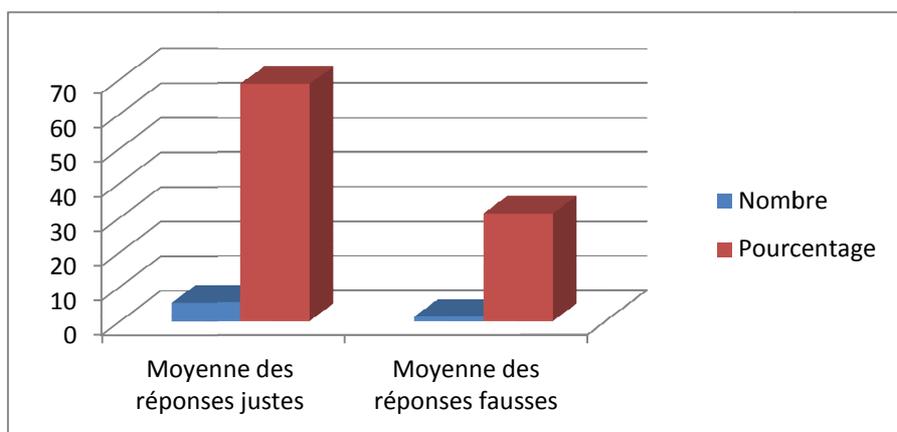
Savoir si les étudiants arrivent à distinguer à la fois le rôle de l'enseignant ainsi que de l'étudiant dans le cadre de la théorie constructiviste et celle de béhaviorisme.

<i>Phrases</i>	<i>A</i>		<i>B</i>		<i>C</i>		<i>D</i>	
<i>Réponses (Nm-%)</i>								
<i>Nombre et pourcentage des réponses justes</i>	8	100%	3	37,5%	6	75%	5	62,5%
<i>Nombre et pourcentage des réponses fausses</i>	0	0 %	5	62,5%	2	25%	3	37,5%

Tableau 49: les réponses des étudiants sur la quatrième question.

<i>Moyenne des réponses</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Moyenne des réponses justes</i>	5,5	68,75
<i>Moyenne des réponses fausses</i>	1,25	31,25

Tableau 50: les moyennes des réponses de la quatrième question.



Graphe N° 43: les moyennes des réponses de la quatrième question.

Présentation des résultats :

Les réponses des étudiants sur cette question se représentent comme suit : un pourcentage de 100% des réponses justes a été marqué pour le premier choix, les résultats du deuxième choix se renversent avec celles du troisième choix : 37,5% des réponses correctes, alors que 62,5% des réponses fausses pour le deuxième et l'inverse pour le troisième, tandis que les résultats du dernier choix ont été marqués par les pourcentages

suivants : 75% des réponses justes et 25% des réponses erronées. Ces données se résument comme suit : 68,75% des réponses justes et 31,25% des réponses incorrectes.

Commentaire :

Les moyennes des réponses des étudiants montrent que la majorité des étudiants ont bien compris leur cours, plus précisément dans cette question, le rôle de l'enseignant ainsi que de l'apprenant dans le cadre de la théorie d'apprentissage en question "le constructivisme".

CHAPITRE TROISIEME :

SYNTHESE

Chapitre III

Dans ce chapitre, nous allons synthétiser tous les résultats trouvés durant notre recherche, en présentant le bilan des résultats du questionnaire destiné aux étudiants ainsi que celui des résultats de l'entretien réalisé avec leur enseignants pour pouvoir synthétiser les difficultés et les obstacles rencontrés par ces deux partenaires éducatifs durant l'application de l'enseignement à distance. Nous allons également confronter les bilans des résultats trouvés durant les deux phases de notre travail de recherche à savoir la phase présentielle et la phase distancielle, afin de les comparer pour voir si le mode distanciel pourrait donner les mêmes résultats ou non et dans quelle mesure l'un pourrait remplacer l'autre.

III. Synthèse et confrontation des résultats :**III.1. Bilan des réponses du questionnaire:**

L'analyse des réponses récoltées à travers notre questionnaire nous a permis de sortir avec des résultats qui montrent que la majorité des étudiants inscrits en première année master- option didactique- (plus de 70%) des étudiants préfèrent l'enseignement en présentiel, et ils affirment que n'est meilleur enseignement que d'être en présentiel car ce mode leur permet de mieux acquérir tous type de savoir sans aucune difficulté.

Ces étudiants confirment l'efficacité des connaissances acquises à travers ce mode, ainsi que sa souplesse en matière de concentration, de compréhension, d'assimilation des savoirs et d'interaction des étudiants durant les cours par rapport l'autre mode qui nécessite des conditions difficiles à les assurer chez tous les étudiants.

Les réponses des étudiants montrent aussi que l'adoption de e-Learning dans l'université était leur première expérience en matière de la formation à distance, où la majorité des étudiants ont évalué leur compétence en matière de TICE par "moyenne" et d'autre par "très faible ". La plupart d'entre eux déclare aussi qu'ils n'ont accès à internet que sur leurs téléphones, d'autre via un modem de bas débit et quelqu'un n'a accès même pas à internet chez lui. Sachant que certaines plateformes numériques nécessitent une connexion à la toile, ce qui exprime l'indisponibilité de l'internet, ainsi que les outils numériques utilisés, une minorité des étudiants possède un ordinateur personnel qui leur permet de suivre leurs cours librement. Un nombre important des étudiants ne sont pas

arrivés à accéder à la plateforme Moodle à cause des problèmes techniques que l'administration elle-même n'arrive pas à les régler.

Afin de vérifier nos hypothèses, nous avons posé des questions à propos de l'usage des logiciels de visioconférence, où les réponses affirment que les étudiants ont eu l'occasion d'étudier via ces logiciels, mais avec un seul enseignant, un informaticien chargé du module de TICE, il a doté ses étudiants d'un guide d'utilisation afin de faciliter leur accès à ces plateformes. Cela exprime le manque des compétences numériques chez les enseignants en matière de la formation à distance.

Vers la fin de ce questionnaire, les étudiants ont répondu à un item ouvert qui vise à déceler autres difficultés rencontrées durant l'application de ce nouveau mode d'enseignement à part celles que nous avons mentionné. Où ils ont ajouté le problème de temps pour les étudiants qui travaillent, l'absence totale des enseignants ainsi que les travaux dirigés ce qui amène à l'incompréhension des cours postés sur la plateforme. À propos de la visioconférence, ils ont déclaré qu'ils trouvent des difficultés d'écouter et de voir les participants et même le texte figuré dans l'écran partagé ce qui exprime un manqué de formation en matière de TICE chez les enseignants, cela rapproche de notre hypothèse qui vise à résoudre ce problème de formation.

III.2 Bilan des réponses de l'entretien:

Après un premier contact avec les étudiants qui nous a permis de récolter le maximum de difficultés rencontrées durant l'application de l'enseignement à distance, il nous a semblé important de faire un autre contact avec les enseignants pour également savoir leurs difficultés avec l'adoption de ce nouveau mode.

L'analyse des réponses récoltées à travers l'entretien, nous a permis de sortir avec les résultats qui montrent que la majorité des enseignants estime que l'enseignement à distance est devenu une obligation que tout le monde doit apprendre à maîtriser car ce procédé d'enseignement demande des compétences associées; des compétences disciplinaires et d'autre en TICE ainsi que les circonstances favorables et les outils adéquats pour bien mener son application.

En ce qui concerne les outils numériques, tous les enseignants interrogés possèdent un ordinateur personnel et un accès d'internet acceptable et illimité par mois ce qui leur permet de mieux réaliser leurs tâches.

Pour l'expérience des enseignants en matière de la formation à distance, plus de 40% des enseignants n'ont aucune idée à propos ce genre de formation, ainsi que la moitié d'entre eux a raté les séances de formation programmées par l'université, du fait que ces dernières coïncident avec les heures de travail de ces enseignants.

En raison d'un problème technique, plus de 80% des enseignants n'arrivent pas à accéder à la plateforme Moodle, mais même après le règlement de ce problème, nous constatons un pourcentage de 10% des enseignants qui n'ont déposé aucun cours sur la plateforme à cause du problème d'accès, dans ce sens l'informaticien spécialiste en TICE déclare : « Il fallait choisir le moment propice pour y accéder, il faut éviter les heures de pointe de 8h jusqu'à 10h et pour ce qu'est la facilité d'accès : pour les gens qui ont la 4G, ils vont rencontrer un problème d'accès du moment que le débit n'est pas uniforme .

L'incompétence en matière de TICE a posé un grand problème pour tout l'ensemble des partenaires de l'acte éducatif, 40% des enseignants estiment que leurs compétences en TICE sont moyennes, pour cela plus de 90% des supports utilisés sont des PDF qui ne comportent aucune activité d'évaluation.

Et enfin les enseignants voient qu'il est essentiel que les responsables doivent régler ces problèmes, en facilitant la tâche soit pour former des étudiants soit des enseignants, mais aussi c'est insuffisant , il faut mettre à leur disposition des équipement spécialistes dans l'enseignement à distance, ainsi que les outils de multimédia (outils d'enregistrement), sachant que pas mal des enseignants, professeur et docteur qui veulent enregistrer des conférences en ligne, ne peuvent pas utiliser ce genre d'outils pour que le produit soit efficacement transmissible. Cela montre que les enseignants rapprochent de notre hypothèse.

III.3 Confrontation des résultants des cours (présentiel vs distanciel):

Notre objectif d'arrière cette confrontation est de comparer les comportements des étudiants du groupe témoin dans la classe présentielle avec ceux des étudiants du groupe expérimental dans la classe virtuelle (à distance) dans l'optique de voir quel mode d'enseignement est convenable pour les étudiants de la première année Master de la classe du FLE. Pour ce faire nous jumelons les deux grilles d'observation dans une seule.

III.3.1 Grille d'observation pour les deux modes d'enseignement:

<i>Mode d'enseignement</i>	<i>Les étudiants</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Observation éventuelle</i>
<i>Présentiel</i>	<i>Sont présents</i>	✓		<i>14,67% des étudiants sont présents (22 de 150 étudiants)</i>
<i>Distanciel</i>		✓		<i>Au début, 7,03% des étudiants ont été présents puis il ne reste que 3,9% des étudiants jusqu'à la fin de la réunion.</i>
<i>Présentiel</i>	<i>Sont intéressés</i>	✓		<i>L'intérêt des étudiants est très Clair dans la video.</i>
<i>Distanciel</i>		✓		<i>L'intérêt des étudiants ne se figure que dans leur présence jusqu'à la fin.</i>
<i>Présentiel</i>	<i>Interagissent</i>	✓		<i>Interaction immédiate durant l'explication du cours</i>
<i>Distanciel</i>			✓	<i>Aucune interaction n'a été marquée.</i>
<i>Présentiel</i>	<i>Posent des questions</i>		✓	<i>Personne n'a pose une question</i>
<i>Distanciel</i>			✓	<i>Personne n'a pose une question</i>
<i>Présentiel</i>	<i>Prennent des notes</i>	✓		<i>La prise de note des étudiants est Claire dans la video.</i>
<i>Distanciel</i>				<i>Nous n'avons pas pu observer ce comportement à cause d'un problème d'internet.</i>

Tableau 51: confrontation des comportements des étudiants (en présentiel / à distance).

Commentaire :

Après avoir confronté les résultats obtenus à travers les grilles d'observation utilisées, nous avons remarqué que la minorité des étudiants a été présente durant les deux modes d'enseignement. Mais ce qui était remarquable dans la grille de confrontation: le taux des étudiants qui ont été présents en présentiel (14,67%) est plus élevé par rapport celui de la présence des étudiants en mode distanciel (3,9%).

En présentiel, l'intérêt des étudiants a été très claire dans la vidéo, tout le monde poursuit attentivement avec leur enseignant, tandis qu'en classe virtuelle à cause de

désactivation des cameras, nous n'avons pas pu observer l'intérêt des étudiants, mais ce comportement a été marqué par leur présence jusqu'à la fin de la réunion.

En ce qui concerne l'interaction des étudiants en classe, elle a été présente dans le mode présentiel. Durant l'explication du cours et d'une manière immédiate. Tandis qu'en mode distanciel, elle a été totalement absente, aucun étudiant a interagit dans la classe virtuelle car ils ne savent pas comment manier l'outil de la visioconférence, ce qui exprime un problème en matière d'usage des TICE chez les étudiants, ce qui nécessite une formation dans cet égard.

Ce problème pourrait empêcher les étudiants à poser leurs questions en ligne, mais ce qui a été remarqué est que même dans le mode présentiel, ils n'ont posé aucune question. Cela nous amène à penser à deux choses: soit le cours dispensé a été très clair, soit les étudiants avaient peur de prendre la parole en langue française.

Le dernier comportement figure dans la grille d'observation est celui de la prise de notes d'étudiants durant l'explication du cours. En présentiel, ce comportement a été très clair, la plupart des étudiants prend des notes soit en soulignant sur leurs photocopiés soit en écrivant sur leurs cahiers de notes. Alors que en mode distanciel, nous n'avons pas pu remarquer ça à cause d'un problème d'internet qui nous a obligé à désactiver les cameras pour optimiser la connexion.

Pour conclure, les résultats obtenus montrent que la majorité des étudiants a été présente en mode présentiel par rapport à l'autre mode, ainsi que la souplesse de l'interaction chez les étudiants dans la classe a été marquée dans ce mode par contre en mode distanciel où elle était totalement absente, autres comportements ne peuvent être observables à cause du problème de connexion rencontrés ce qui indique que l'enseignement en ligne ne pourrait remplacer en aucune manière celui de présence.

III.4 Bilan des réponses du test réalisé en présentiel :

Après avoir analysé les réponses des étudiants sur les questions du test proposé dans l'optique d'évaluer leur compréhension durant le cours dispensé en présentiel, nous avons observé que la majorité des réponses de la première question a été correcte cela montre que les étudiants ont construit des connaissances de base sur la théorie d'apprentissage en

question, ce qui prouve l'atteint du premier objectif du cours (savoir le précurseur le plus célèbre du constructivisme).

Les étudiants interrogés, en deuxième question, ont prouvé aussi leur compréhension en ce qui concerne le principe du modèle constructiviste en distinguant celui-ci des principes des autres théories d'apprentissage, où les réponses justes ont été marquées par un pourcentage de 80% des réponses. Ce qui prouve l'atteint du deuxième objectif (connaitre les principes de la théorie du constructivisme).

Les réponses des étudiants sur la troisième question montrent qu'un pourcentage plus élevé pour les réponses correctes, cela dit que les étudiants ont réussi à saisir les avantages du modèle d'apprentissage en question, ce qui prouve leur compréhension et par conséquent l'atteint de troisième objectif (savoir les avantage du modèle constructiviste).

L'analyse des réponses de la dernière question montre aussi la dominance des réponses correctes ce qui prouve encore une fois la compréhension des étudiants par conséquent l'atteint du quatrième objectif du cours (savoir à distinguer le rôle de l'enseignant ainsi que de l'étudiant dans le cadre de la théorie de constructivisme).

Pour conclure, les réponses des étudiants sur le test de compréhension proposé montrent l'atteint des objectifs du cours donc la compréhension des étudiants a été très bonne en présentiel.

III.5 Bilan des réponses du test réalisé à distance (en ligne) :

Après avoir analysé les réponses des étudiants interrogés sur les questions du test proposé en ligne (dans la classe virtuelle crée sur Google Classroom) dans l'optique d'évaluer leur compréhension durant le cours dispensé en ligne via Google Meet, nous avons constaté que l'ensemble du groupe d'étudiants interrogés a répondu correctement sur la première question, aucune réponse fausse a été marquée. Presque les mêmes résultats pour la deuxième question, cela dit que les étudiants ont pu construire des connaissances de base sur la théorie d'apprentissage proposée. Ce qui prouve leur compréhension durant le cours dispensé en ligne.

L'analyse des réponses de la troisième question prouve également la compréhension de la majorité des étudiants interrogés en ligne, ainsi que l'analyse des réponses de la quatrième question montrent qu'un pourcentage plus de 68% des étudiants ont choisi les

bonnes réponses, cela dit que la majorité de l'ensemble du groupe expérimentale prouve sa compréhension durant la réunion distancielle.

Pour conclure, les résultats obtenus prouvent que le produit éducatif a été bien transmis durant le cours dispensé en ligne via la visioconférence, cela montre que ce logiciel pourrait en quelque sorte réussir à bien transmettre les connaissances aux étudiants, mais ce dernier nécessite des circonstances favorables pour que tous les étudiants peuvent suivre leurs cours convenablement.

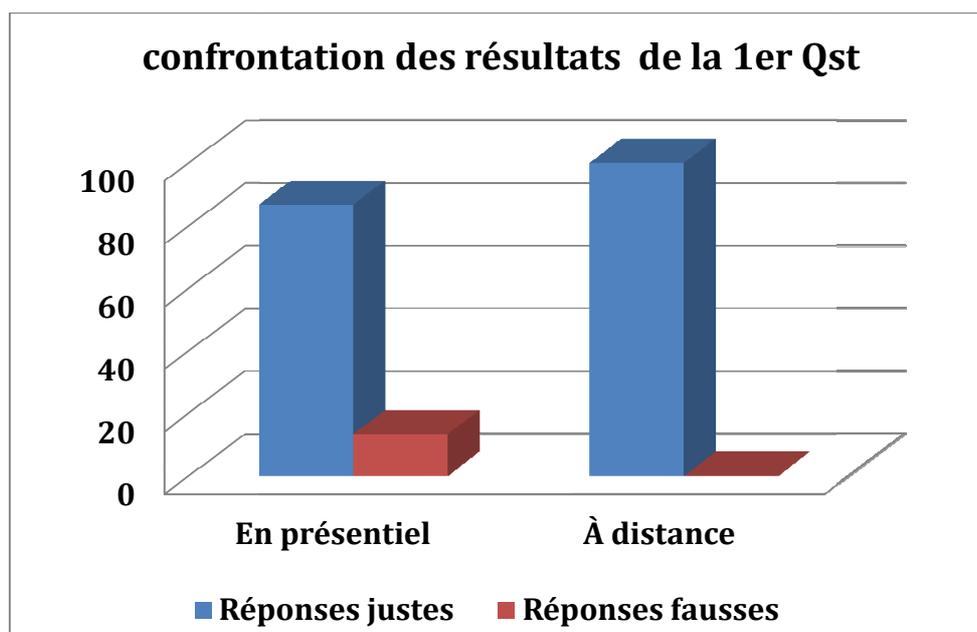
III.6 Confrontation des résultants des tests (en présentiel vs à distance):

Dans l'optique de comparer les réponses des étudiants du groupe témoin sur les questions du test proposé en présentiel avec celles des étudiants du groupe expérimental sur le test proposé en ligne, nous confrontons ces résultants pour pouvoir connaître quel mode d'enseignement pourrait leur permettre une meilleure compréhension afin de servir notre ultime objectif qui sert à savoir si l'enseignement à distance pourrait remplacer celui du présentiel et de déceler les mesures nécessaires qui permettent ce remplacement.

III.6.1 confrontations des résultants de la première question:

<i>Mode d'enseignement</i>	<i>Réponses justes</i>		<i>Réponses fausses</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Test en présentiel</i>	<i>13</i>	<i>86,67</i>	<i>2</i>	<i>13,33</i>
<i>Test à distance</i>	<i>8</i>	<i>100</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 52: confrontation des résultants de la première question du test.



Graphe N° 44: confrontation des résultats de la première question.

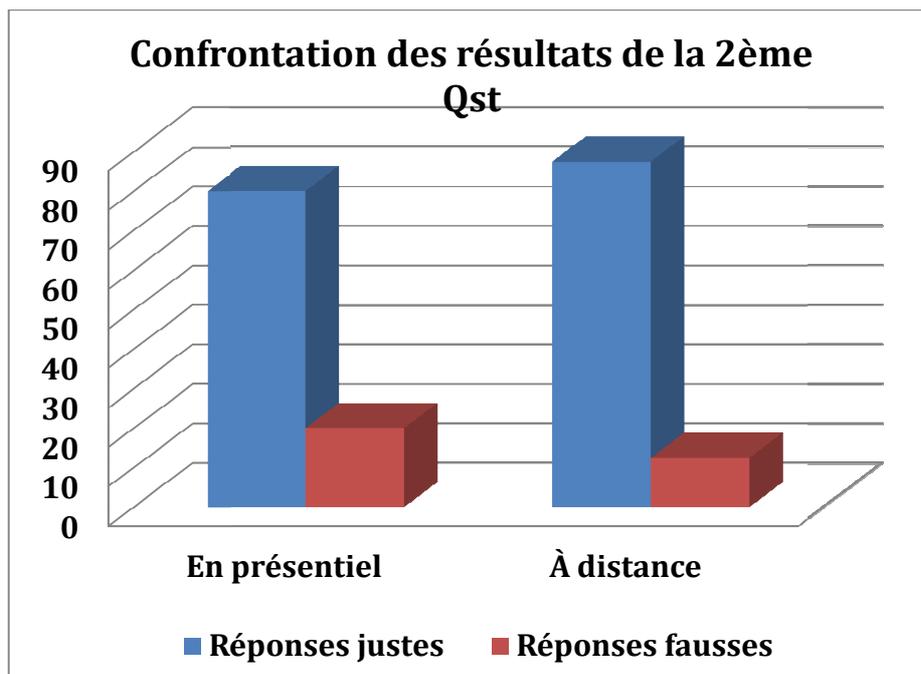
Commentaire:

Le graphe nous montre qu'un pourcentage de 100% des réponses justes a été marqué en mode distanciel (aucune réponse fausse). Tandis que le taux des réponses juste en mode présentiel est moins que celui des réponses correctes marqué en distanciel. Pour les réponses fausses le taux le plus élevé a été marquée en mode présentiel, ce qui prouve que la meilleure compréhension des étudiants a été marquée en mode distanciel.

III.6.2 confrontations des résultats de la deuxième question:

<i>Mode d'enseignement</i>	<i>Réponses justes</i>		<i>Réponses fausses</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Test en présentiel</i>	<i>12</i>	<i>80</i>	<i>3</i>	<i>20</i>
<i>Test à distance</i>	<i>7</i>	<i>87,5</i>	<i>1</i>	<i>12,5</i>

Tableau 53: confrontation des résultats de la deuxième question du te st.



Graphique N° 45: confrontation des résultats de la deuxième question.

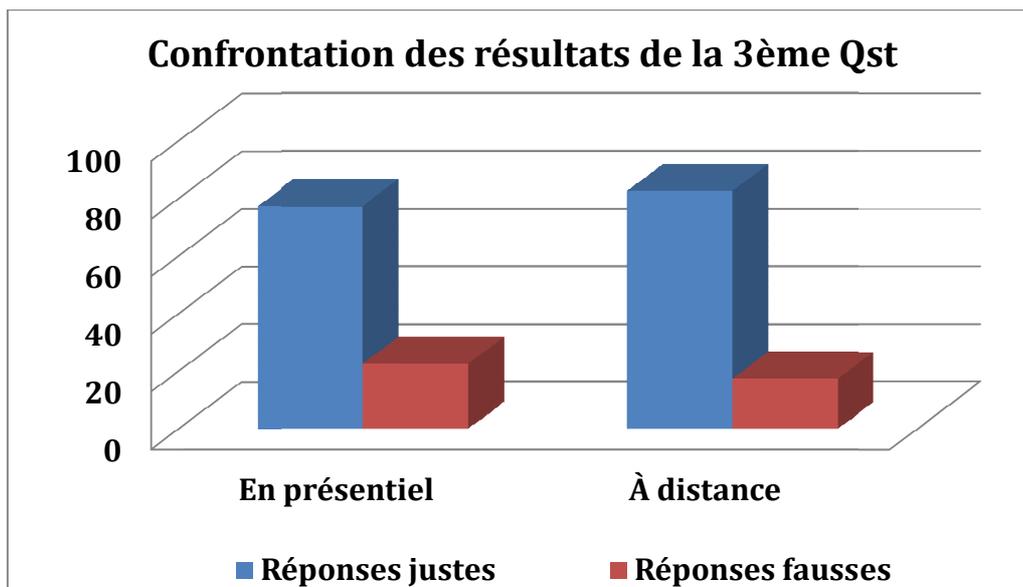
Commentaire:

Les résultats de confrontation entre les réponses des étudiants en présentiel sur la deuxième question du test et celle du test réalisé en mode distanciel nous indiquent que le meilleur taux des réponses justes a été marqué en mode distanciel et l'inverse pour les réponses erronées, cela dit que le meilleur taux de compréhension des étudiants a été marqué en mode distanciel.

III.6.3 confrontations des résultats de la troisième question :

<i>Mode d'enseignement</i>	<i>Réponses justes</i>		<i>Réponses fausses</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Test en présentiel</i>	12	77,33	3	22,67
<i>Test à distance</i>	7	82,5	1	17,5

Tableau 54: confrontation des résultats de la troisième question du test.



Graphe N° 46: confrontation des résultats de la troisième question.

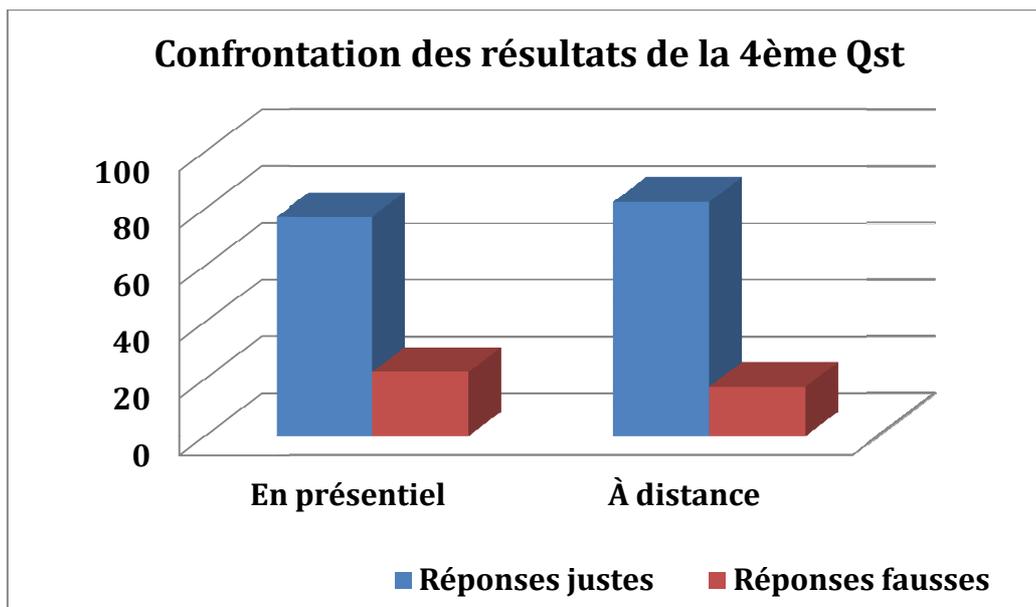
Commentaire :

Les résultats de confrontation obtenus montrent que le taux des réponses des étudiants sur la troisième question du test en mode distanciel est plus élevé par rapport celui marqué en mode présentiel. L'inverse pour les réponses fausses, le taux le plus élevé a été marqué en mode présentiel ce qui prouve encore une fois que la plus part des étudiants a compris le cours dispense en ligne mieux que celui dispense en présentiel.

III.6.4 confrontations des résultats de la quatrième question:

<i>Mode d'enseignement</i>	<i>Réponses justes</i>		<i>Réponses fausses</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Test en présentiel</i>	9	61,67	6	38,33
<i>Test à distance</i>	6	68,75	1	31,25

Tableau 55: confrontation des résultats des quatrième questions des tests.



Graph N° 47: confrontation des résultats de la quatrième question.

Commentaire :

Il est à remarquer que le taux des réponses correctes des étudiants sur la quatrième question du test en mode distanciel est dominant par rapport celui de l'autre mode, alors que la compréhension du cours a été bien marquée dans ce mode. Le taux des réponses erronées, pour la quatrième fois, domine dans le mode présentiel ce qui prouve que les étudiants ont bien développé leur compréhension dans leur classe virtuelle.

III.6.5 Représentation globale du bilan des résultats du test réalisé en présentiel:

Nombre de questions: 4qst{1 Qst (choix) = 3 à 5 choix}; Nombre d'étudiants: 15;

Nombre total de réponses : $15 \times 4 = 60$ r ;

Nombre Total de réponses justes: 46 r ;

Pourcentage de réponses juste: $46 \times 100 / 60 = 76,67\%$;

Nombre total de réponses fausses: 14 r ;

Pourcentage de réponses fausses: 23,33%.

<i>Mode d'évaluation</i>	<i>Nombre de réponses</i>	<i>Nombre de réponses juste</i>	<i>Nombre de réponses fausses</i>
<i>Test en présentiel</i>	60	46	14
<i>Pourcentage</i>	100	76,67	23,33

Tableau 56: représentation globale des résultats du test réalisé en présentiel.

Commentaire:

Sachant que nous avons présenté quatre questions à choix multiple dans le test proposé, chaque question comporte de trios à cinq choix. Le nombre de réponses justes équivaut à la somme de réponses justes dans chaque tableau représentant les réponses de chaque question, la même opération pour trouver le nombre de réponses fausses.

III.6.6 Représentation globale du bilan des résultats du test réalisé à distance:

Nombre de questions: 4qst{1Qst (choix) = 3à 5 choix }; **Nombre d'étudiants:** 8 ;

Nombre total de réponses : $8 \times 4 = 32$ r ;

Nombre Total de réponses justes: 27 r ;

Pourcentage de réponses juste: $27 \times 100 / 32 = 84,38$ % ;

Nombre total de réponses fausses: 5 r ;

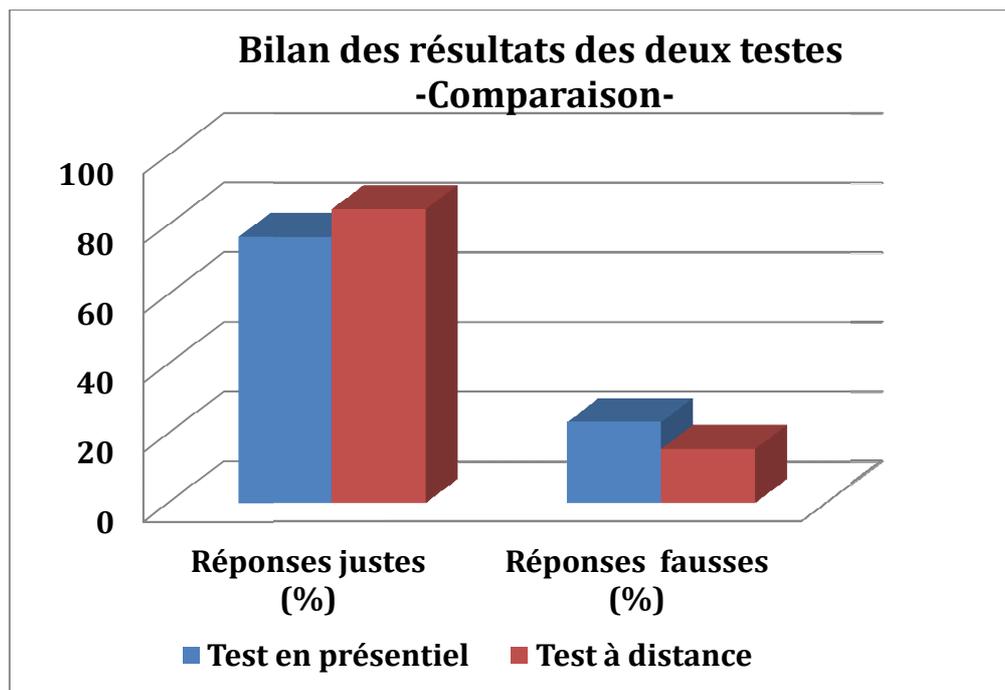
Pourcentage de réponses fausses: $5 \times 100 / 32 = 15,62$ %.

<i>Mode d'évaluation</i> \ <i>Nombre de réponses</i>	<i>Nombre de réponses</i>	<i>Nombre de réponses juste</i>	<i>Nombre de réponses fausses</i>
<i>Test à distance</i>	<i>32</i>	<i>27</i>	<i>5</i>
<i>pourcentage</i>	<i>100</i>	<i>84,62</i>	<i>15,63</i>

Tableau 57: représentation globale des résultats du test réalisé à distance.

Commentaire:

Nous avons présenté dans la phase distancielle le même test que nous avons propose dans la phase présentielle au groupe témoin, les mêmes questions, mais le nombre de réponses se diffère cette fois car le nombre des étudiants qui ont répondu au test était seulement 8 étudiants, le nombre de réponses justes équivaut à la somme de réponses correctes de chaque question et la même opération pour trouver le nombre total de réponses fausses.



Graphe N° 48: bilan des résultats des tests réalisés (en présentiel vs en ligne).

Commentaire:

Nous remarquons que le taux global de réponses justes est plus élevé dans le mode distanciel par rapport celui du mode présentiel, l'inverse pour le taux de réponses fausses, la dominance de ce dernier a été marqué en mode présentiel. Ce qui montre que les étudiants ont bien construit des connaissances dans leur classe virtuelle contenant l'enregistrement de la réunion (l'explication du cours) ce qui leur permet de mieux comprendre le cours malgré les difficultés rencontrées durant la visioconférence.

III.6.7 Bilan des résultats des tests en modes (présentiel vs distanciel):

Après avoir confronté les résultats des tests proposés en deux modes d'enseignement différent à savoir le présentiel et le distanciel, nous avons remarqué que le taux des réponses justes a été plus élevé en mode distanciel et dans toutes les questions du test, ainsi que le taux des réponses fausses domine dans le mode présentiel, ce qui indique que la compréhension des étudiants a été bonne dans la classe virtuelle par rapport celle de présence. Ça ne veut dire pas que les étudiants n'ont rien compris en présentiel mais le pourcentage des réponses justes des étudiants de notre groupe expérimental sur les questions du test de compréhension montre l'efficacité de ce procédé d'enseignement en terme de la compréhension des cours. Et cela reflète à la vidéo portant l'explication du cours qui a été mise à la disponibilité des étudiants dans leur classe virtuelle (Google

classroom), ce qui leur permet de la consulter au temps qu'ils veulent pour mieux développer leur compréhension. Cette chance est impossible dans le mode présentiel.

III. 7 Synthèse globale :

L'analyse de différents corpus de notre recherche nous a permis de sortir avec les constatations suivantes:

La majorité des étudiants ne possède pas d'un ordinateur personnel et n'a accès à internet que sur les téléphones portables (internet de bas débit), autres étudiants ne possèdent ni des outils numériques ni de connexion d'internet ce qui leur prive de suivre leurs cours à distance. Par contre la majorité des enseignants a déclaré qu'ils ont les outils nécessaires pour dispenser leurs cours en mode distanciel. Mais avoir ces outils numériques ne suffit pas car ce nouveau procédé d'enseignement demande des compétences associées; des compétences disciplinaires et d'autres en TICE. Dans ce sens, la majorité de l'ensemble des partenaires de l'acte éducatifs a déclaré que l'adoption de e-Learning dans l'université de Tiaret est leur première expérience en matière de formation à distance, où certains enseignants et étudiants ont mentionné qu'ils n'ont aucune idée sur ce genre d'enseignement. Ce manque de formation en matière de TICE amène à l'absence total des enseignants ainsi que les travaux dirigés relatifs aux cours postés sur la plateforme Moodle, où l'usage des supports se limite uniquement au choix du PDF, cela amène à l'incompréhension des cours chez les étudiants et leur met dans une situation de démotivation, par conséquent dans une situation d'échec. Ce problème de manque de formation ainsi que l'usage des outils inadéquats exprime l'échec de ce mode d'enseignement à l'université de Tiaret. Ces difficultés rencontrées répondent en quelque sorte sur nos questions secondaires et confirment notre hypothèse qui propose la mise en ouvre rigoureuse du module de TICE dans tous les programmes de la formation universitaire, ainsi que la formation des formateurs dans cet égard.

En ce qui concerne l'usage du logiciel de visioconférence, les étudiants confirment à travers leur expérience qu'il y'avait un problème d'écoute et de voir les participants ainsi que le contenu du cours figuré sur l'écran partagé de l'enseignant.

Pour vérifier notre hypothèse qui propose l'usage de logiciel de visioconférence comme alternatif au procédé traditionnel et afin de répondre à notre principale question,

nous avons réalisé notre expérimentation en deux grandes phases (présentielle-distancielle).

Les résultats trouvés à travers notre recherche nous permettent de sortir avec les constatations suivantes :

La totalité des étudiants n'a pas des comptes professionnels et ne sait pas comment manier ces logiciels; À cause d'un problème d'internet, les participants, pour pouvoir écouter leur enseignant et voir le contenu du cours figuré sur l'écran partagé, se trouvent obligés de désactiver leurs cameras et leurs microphones afin d'optimiser la connexion d'internet. Les maintes difficultés rencontrées durant l'usage de ce logiciel, ainsi que les résultats de la confrontation des comportements des étudiants dans les deux classe en modes différents montrent que l'enseignement via la visioconférence avec ces circonstances ne pourrait jamais remplacer l'enseignement traditionnel, mais peut-être l'enregistrement de l'explication du cours et le mettre à la disposition des étudiants pourrait leur aider à mieux développer leur compréhension à distance. Cela a été confirmé par les résultats de la confrontation des réponses des étudiants sur les questions du test proposé dans les deux modes d'enseignement, où nous avons constaté la dominance des réponses justes dans le mode distanciel et l'inverse pour les réponses fausses. Ces résultats ne reflètent pas l'efficacité de l'enseignement à distance et l'inefficacité de l'enseignement présentiel, mais ils confirment l'efficacité de l'utilisation de la technique de l'enregistrement du cours et le mettre à la disposition des étudiants (sur la plateforme numérique) pour le consulter à chaque fois afin de développer leur compréhension et de renforcer leurs acquis. C'est vrai que l'enseignement à distance possède des avantages que nous ne trouvons pas dans le mode traditionnel, mais à travers notre expérimentation et les déclarations des étudiants ainsi que des enseignants, nous avons infirmé notre première hypothèse et confirmer la deuxième pour arriver à travers ces résultats à répondre sur notre question principale qui consiste à savoir dans quelle mesure l'enseignement-apprentissage du FLE à distance pourrait remplacer celui fait en présence. À travers l'expérience des étudiants, 70% d'entre eux préfèrent le mode présentiel en disant que n'est meilleur apprentissage que d'être en présentiel, 80% des enseignants voient que l'enseignement du FLE en présentiel est beaucoup plus efficace que celui à distance, en disant que ce dernier ne pourrait en aucune manière remplacer l'enseignement-apprentissage traditionnel (en présentiel). Mais les résultats obtenus à travers notre expérimentation montrent que l'enseignement à distance pour pouvoir rapprocher de celui

de présence, il conditionne des circonstances spécifiques: des moyens et des outils adéquats doivent être à la disposition de l'ensemble des partenaires de l'acte éducatif. Avoir ces outils numériques et une connexion d'internet à la toile ne suffit pas pour bien mener ce genre de formation car il nécessite aussi des habiletés et des compétences associées: des compétences disciplinaires et d'autres en matière de TICE. Pour cela, il faut d'abord régler et préparer les étudiants ainsi que des enseignants, en sachant qu'ils doivent avoir des adresses électroniques professionnelles identifiables. Il est nécessaire aussi que les responsables facilitent aux spécialistes de mener des formations en matière de TICE et d'offrir les outils des équipements spécifique dans l'enseignement à distance.

Les résultats de l'évaluation des étudiants durant les deux modes d'enseignement montrent que l'usage des outils d'enregistrement dans la classe virtuelle de Google Classroom, pourrait développer la compréhension et renforcer l'acquisition des savoirs chez les étudiants, ceci dit qu'il ne s'agit pas d'utiliser un enseignement avec la technologie, mais il faut savoir enseigner avec des outils efficaces d'où nous pouvons conclure que l'enseignement à distance peut être un complément, il peut régler, dans des situations spécifiques, pas mal de problèmes, mais il ne peut être un substitut en aucune manière.

CONCLUSION

GENERALE

Conclusion générale

Ce travail s'est attaché à décrire l'adoption du mode de l'enseignement à distance dans l'université algérienne, durant la crise sanitaire de Coronavirus, comme un procédé alternatif à l'enseignement présentiel dans le but d'assurer la continuité pédagogique. À travers les angles contrastés du ministère de l'enseignement supérieur, de l'ensemble des partenaires de l'acte éducatif et de la situation réelle de l'enseignement à distance en Algérie, une analyse de situation d'intégration de la technologie en contexte éducatif à l'université de Tiaret a été menée appuyée par une étude de cas des étudiants inscrits en première année Master de département du français, et comparée aux résultats de plusieurs autres études équivalentes qui montrent que l'intégration de la technologie dans l'enseignement-apprentissage supérieur forme un système réussi et produit des changements en ce milieu. Loin d'épuiser le sujet, ce tour d'horizon s'ouvre sur des interrogations conduisant à l'émergence éventuelle de nouvelles directions de recherche.

Le but de ce travail s'articule autour de l'étude des difficultés et des obstacles rencontrés par les étudiants inscrits en première année Master- option didactique dans la faculté des lettres et des langues – département de français, ainsi que ceux rencontrés par leurs enseignants durant l'application de l'enseignement à distance et de savoir si les outils numériques en usage sont en adéquation avec le milieu universitaire, afin de mieux réussir l'application de ce nouveau mode d'enseignement adopté durant cette crise et pourquoi pas l'adopter comme un futur mode d'enseignement dorénavant.

Nous avons tenté à partir de cours programmé et destinés à ces étudiants, de répondre à la problématique suivante : dans quelle mesure l'enseignement-apprentissage du FLE à distance pourrait-il remplacer l'enseignement-apprentissage du FLE en présentiel? Après la recherche que nous avons élaborée sur le terrain, nous avons pu récolter les données nécessaires pour ainsi répondre à ce questionnement.

Pour ce faire, nous avons opté pour une méthode expérimentale qui consiste à faire comparer les résultats du même cours qui a été dispensé en deux modes différents, à savoir le présentiel et le distanciel, pour voir dans quelle mesure l'un pourrait remplacer l'autre, sachant que nous avons dispensé le cours en ligne via un logiciel de visioconférence-Google Meet.

L'absence de l'écrasante majorité des étudiants pour de diverses raisons, le manque des outils numérique et des moyens de connexion à internet ainsi que les habiletés en matière de TICE, et les résultats de la confrontation des comportements des étudiants en

Conclusion générale

classe durant les deux modes d'enseignement différents nous ont permis de rejeter notre première hypothèse, selon laquelle : l'enseignement-apprentissage du FLE à distance via un logiciel de visioconférence pourrait remplacer l'enseignement-apprentissage du FLE en présence. Malgré que la confrontation des résultats de l'analyse du test de compréhension fait par la minorité des étudiants qui ont pu accéder à la plateforme (Google classroom) vue les obstacles rencontrés, montre le contraire, où la présence de 5/128 étudiants invités et le problème de débit d'internet qui a obligé les participants à désactiver leurs caméras et leurs microphones, ce qui a rendu notre expérience un appel en conférence et non pas une visioconférence, et ce n'était pas du tout notre objectif si l'on voit l'hypothèse émise au départ, donc les résultats du test qui montrent une meilleure compréhension du cours dans la classe virtuelle (Google Classroom) ne revient pas à l'usage de la visioconférence, mais à la technique d'enregistrement du cours qui a permis aux étudiants de consulter la vidéo en temps voulu ce qui leur permet de développer leur compréhension et de renforcer leurs connaissances. Cela répond en quelque sorte sur la question d'usage des outils numériques adéquats avec le milieu universitaire et montre que l'enseignement à distance ne permet seulement d'enseigner avec la technologie mais il faut savoir enseigner avec des outils efficaces d'où la transmission des savoir doit être assurée.

Pour répondre à la question qui cherche à déceler le maximum de difficultés et d'obstacles rencontrés par les étudiants ainsi que leurs enseignants avec l'adoption d'e-Learning, nous nous sommes servis d'un questionnaire destiné aux étudiants, et un entretien réalisé avec leurs enseignants, à travers lesquels, les difficultés rencontrées durant l'application de l'enseignement à distance à l'université de Tiaret se résument ainsi:

- La majorité des étudiants ne possède pas d'ordinateur personnel et ils ont accès à internet qu'au de moyen de leurs téléphones portables (internet de bas débit et limité par mois).
- Certains étudiants n'ont ni outils numériques ni l'accès à internet.
- La majorité des étudiants ainsi que des enseignants ont des difficultés à manier les logiciels et les plateformes numériques, certains estiment que leurs compétences en TICE sont moyennes et autres les trouvent très faibles.
- La majorité des étudiants et des enseignants ont trouvé une difficulté pour accéder à la plateforme numérique Moodle à cause d'un problème technique.
- L'enseignement à distance adopté par l'université était la première expérience pour la majorité de l'ensemble des partenaires d l'acte éducatif et certains d'entre eux

Conclusion générale

déclarent qu'ils n'ont aucune idées sur ce genre de formation ce qui montre le manque d'expérience chez eux.

- Le format des supports portant les cours postés sur la plateforme, se limitent au format PDF avec l'absence totale des enseignants ainsi que les travaux dirigés, ce qui amène à l'incompréhension des cours et met l'étudiant dans une situation de démotivation, seulement l'enseignant spécialiste en matière de TICE a utilisé la visioconférence avec l'installation d'un guide d'utilisation de logiciel pour les étudiants, cela montre une incompétence en matière de TICE chez la majorité des formateurs.
- Des perturbations techniques ont enchevêtré l'assimilation des informations, ce qui cafouille la concentration des étudiants.
- Le contenu du cours figuré sur l'écran partagé par l'enseignant n'était pas clair pour les étudiants (l'écran partagé était réduit).
- Il est très difficile pour les étudiants d'interagir à distance, d'être à jour et de suivre les cours quotidiennement en ligne.
- La majorité des enseignants ont raté la séance de formation pour l'utilisation de la plateforme Moodle du fait que cette séance coïncide avec les heures de leur travail. Certains déclarent qu'ils n'ont reçu aucun guide d'utilisation à propos la plateforme.
- Les enseignants trouvent que le travail dans le cadre de l'enseignement à distance est plus chargé et nécessite des compétences associées.
- La majorité des étudiants n'a pas d'adresse électronique (comptes professionnels).

À travers les réponses récoltées, la majorité des étudiants préfère l'enseignement en présentiel et estime que le meilleur enseignement se fait quand on est présent, les enseignants, eux aussi estiment que l'enseignement à distance ne pourrait en aucune manière être un substitut à l'enseignement présentiel. Et pour que ce nouveau procédé puisse réussir ils voient qu'il est nécessaire que les responsables préparent les circonstances favorables et mettent à la disposition des étudiants et des enseignants surtout les moyens adéquats. Mais ça aussi est insuffisant car ce procédé d'enseignement nécessite des compétences associés ; des compétences disciplinaires et d'autres en TICE, ce qui fait que les spécialistes dans ce domaine appellent les responsables pour leur faciliter la tâche pour soit former des étudiants soit des enseignants et mettre à leur disposition des outils et des équipements spécifiques dans l'enseignement à distance pour bien mener ce nouveau

Conclusion générale

mode d'enseignement. Cela confirme notre hypothèse qui propose la mise en oeuvre rigoureuse du module de TICE dans tous les programmes de la formation universitaire, ainsi que la formation des formateurs.

Les résultats obtenus lors de l'étude de notre cas nous permettent d'arriver à la synthèse qui peut répondre à notre question principale de la manière suivante :

En effet, l'enseignement à distance présente des avantages que l'on ne retrouve pas dans l'enseignement présentiel ; il peut être un complément qui peut régler, dans des situations spécifiques, pas mal de choses, mais il ne peut être en aucune manière un substitut à l'enseignement en présentiel. Et pour que ce nouveau mode d'enseignement puisse réussir convenablement dans l'université de Tiaret il faut d'abord que l'ensemble des partenaires de l'acte éducatif possèdent un ordinateur personnel et un accès à internet à la toile (internet de haut débit), il est nécessaire d'avoir des adresses électroniques professionnelles identifiables ou des comptes Moodle qui permettent d'améliorer et de renforcer la communication entre le corps professoral et les étudiants, il est préférable d'utiliser d'autres plateformes et ne pas se limiter à une ou deux, et de préparer et enregistrer d'avance des capsules vidéo et le poster dans les plateformes. Mais aussi ce n'est pas suffisant, il faut de même que les établissements de l'enseignement supérieurs montrent aux étudiants ainsi qu'à leurs enseignants comment utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le monde de l'enseignement en organisant des formations dans leurs programmes et de fournir un contexte favorable pour son exploitation. «Il n'existe pas de bonnes ou de mauvaises technologies mais de plus ou moins bonnes pédagogies utilisant les technologies » (Lameul, 2008, P80).

Lors de notre travail de recherche, nous avons rencontré quelques obstacles qui ont retardé un peu notre travail, nous avons aimé aller plus loin dans cette recherche, mais le système des groupes adopté à l'université de Tiaret durant la crise sanitaire de la Covid 19 en a décidé autrement, où notre expérimentation dans les deux phases n'a pas été bien menée du moment que le groupe des étudiants de la première année master était déjà sortis en vacances d'un mois, donc pour ce faire nous étions obligés d'attendre leur rentrée. Ainsi que l'achèvement de notre expérimentation dans la phase distancielle a été tardée plus de vingt jours du fait que les étudiants n'ont pas des adresses électroniques universitaires (des comptes professionnels). Dans l'optique de terminer l'achèvement de notre expérimentation, nous avons décidé de porter la responsabilité de la création de ces

Conclusion générale

comptes universitaires bien sur avec une autorisation du chef de département du français, sachant que l'accomplissement de cette tâche nécessite les informations identitaires (personnelles) des étudiants, Ce qui a fait hésiter la majorité d'entre eux surtout les étrangers à répondre à notre demande à travers leur groupe Facebook, la raison pour laquelle, nous n'avons créé que 9 comptes. En dépit de toutes les circonstances nous sommes arrivés à quelques résultats quand même et nous avons pu rajouter une goutte de savoir à la mer de l'enseignement à distance dans l'université de Tiaret.

Notre recherche connaît des limites et notre travail sur l'adoption de l'enseignement à distance dans l'université de Tiaret est loin d'être achevé. En effet, cette recherche n'est qu'une initiative et un premier pas pour donner essor à d'autres travaux ultérieurs afin de mettre l'accent sur le bon usage de ce nouveau mode d'enseignement durant la crise sanitaire et pour être à jour avec les mutations de la technologie et les conjonctures de la mondialisation qui touchent le système éducatif. Il nous semble important d'approfondir dans les futures recherches notre champ de connaissances et améliorer le produit de l'université algérienne.

Le projet de l'enseignement à distance, en Algérie, n'a pas atteint ses objectifs dans les années 2003 malgré les efforts déployés par le ministère de l'enseignement supérieur. Cette crise sanitaire en fera-t-elle un alternatif provisoire ? Ou sera-t-elle un moyen de le faire réussir en Algérie et l'adopter désormais comme un futur mode d'enseignement ? Et enfin est ce que ce mode d'enseignement sera-t-il propice à l'enseignement-apprentissage des langues étrangères ? Pour les prochaines recherches, nous espérons promouvoir l'université algérienne au-delà de l'état actuel et proposer un contenu disciplinaire et pourquoi pas de créer des universités virtuelles pour les futures générations.

REFERENCES

BIBLIOGRAPHIQUES

Références bibliographiques

Ouvrages :

- CUQ. J P et GRUCA. I, Cours de didactique de français langue étrangère et seconde, coll. FLE, PUG, Grenoble, 2003.
- LACHERAF, M. (1976) l'Algérie : notion et société, SNED Alger, p. 326.
- Le Cadre Européen Commun pour les Langues : Apprendre, Enseigner, Evaluer, Chapitre 5 : Les compétences de l'utilisateur/apprenant, 2003.
- Le Cadre Européen Commun pour les Langues, 2001, la perspective actionnelle.
- MOIRAND S., 1982. Enseigner à communiquer en langue étrangère, Paris, Hâchette.
- PERRENOUD, P. (1997). Construire des compétences dès l'école. Paris : ESF éditeur.
- PUREN. C, Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Nathan-Clé, International, Col. DLE, Paris, 1988.
- QUEFFELEC/Y. DERRADJI/V. DEBOV/D. SMAALI-DEKDOUK/Y. CHERRAD-BENCHEFRA. (2002) Le français en Algérie, Editions Duculot.

Articles et revues :

- AGERON Charles-Robert. Fanny Colonna, Instituteurs algériens (1883-1939). In: Annales. Économies, sociétés, civilisations. 32^e année, N. 4, 1977. pp. 717-720.
- Ait DAHMANE Karima Doctorante Université d'Alger, Algérie Synergies Algérie n°1 - 2007 pp. 173-180.
- BERTRAND Y, 1990. Théories contemporaines de l'éducation. Ottawa : éd. Jeanne d'Arc.
- BOURGUIGNON. C. (2014), pour enseigner les langues avec CECRL.
- BOUTOBAL, A.M.(2020). L'utilisation des TIC dans le développement de l'enseignement en Algérie : Enjeux et obstacles.
- Christian P, 2006, Explication de textes et perspective actionnelle, par le CECRL.
- HENRI Lotin 26 Janvier 2018, Histoire d'e-Learning. Lotin Corp Academy.
- KANOUA, Saida, «Culture et enseignement du français en Algérie», in Synergies Algérie n° 2 - 2008, p.186.
- MASTAFI, M. (s. d), 2016. Définition des TIC(E) et acception ADEF - Apprentissage, Didactique, Évaluation, Formation. 978-2-343-09902-6. (hal-02048883).

Références bibliographiques

- MORSLI, Dalila, « La langue étrangère, réflexion sur le statut de la langue Française en Algérie », in *Le français dans le monde* n° 189, 1984, Larousse,
- PUREN, C. 2014. « Approche communicative et perspective actionnelle, deux organismes méthodologiques génétiquement opposées et complémentaires ». Article paru sur le lien Internet [www. christianpuren.com/mes-travaux-liste-et-liens/2014a/](http://www.christianpuren.com/mes-travaux-liste-et-liens/2014a/) (janvier 2014).

Dictionnaires :

- CUQ, J.P. (2003), Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. France.
- ROBERT, J.P, 2008. Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Paris, Ophrys,.
- UNESCO, 1987, Glossaire des termes de technologie éducative. Paris.

Sitographies :

- <https://academy.lotincorp.biz/histoire>
- <https://eduscol.education.fr/> consulté le 23/05/2021)
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Google_Classroom).
- <https://slideplayer.fr/slide/5405793> *Un peu de terminologie* publié par Armand Henry
- <https://support.google.com/edu/classroom/answer/6072460> (consulté le 05/06/2021)
- https://wikipedia.org/wiki/Google_Meet, consulté le 22/05/2021)
- <https://www.classgap.com/fr/blog/differents-outils-donner-cours-ligne> consulter le 25/05/2021
- <https://www.insidehighered.com/digital-learning/article/2020/10/27/long-term-online-learning-pandemic-may-impact-students-well> consulté le 21/06/2021 à 19 :35
- <https://www.liberte-algerie.com/contribution/le-teleenseignement-universitaire-en-question-342217> consulté le 14/06/2021 à 02:38.
- <https://www.univ-smb.fr/apprendre/2020/04/10/covid-19-outils-pour-levaluation-distancielle/>
- www.aefr.ru/int-1-2011.doc , consulté le 22 Avril 2021 à 2 : 33). Page 11

Table de matière

Remerciements	II
Dédicace	III
Sommaire	IV
Liste des graphes	VI
Liste des tableaux	VIII
Liste des figures	X
TERMINOLOGIE / LEXIQUE / SIGLES ET ABRIVIATION	XI
INTRODUCTION GENERALE	12
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL	17
CHAPITRE PREMIER : LA DIDACTIQUE DU FLE	18
I.1 Historique de la didactique du FLE :	19
I.1.1 Genèse de l'enseignement moderne des langues étrangères :	19
I.1.2 La naissance de la didactique du FLE.....	20
I.1.3 L'enseignement du FLE en Algérie	21
I.1.3.1 Le français durant la période coloniale :	22
I.1.3.2 Le français après l'indépendance	23
I.2 Les méthodologies de la didactique du FLE	24
I.2.1 La méthodologie traditionnelle	25
I.2.3 La méthodologie de « la méthode directe »	26
I.2.5 La méthodologie audio-orale	27
I.2.4 La méthodologie structuro-globale audio-visuelle	28
I.2.5 L'approche communicative	31
I.2.6 L'approche par compétence (APC)	32
I.2.7 L'approche actionnelle	34
CHAPITRE DEUXIEME: L'ENSEIGNEMENT/ APPRENTISSAGE A DISTANCE	37
II.1 Bref aperçu historique	38
II.1.1 Première génération ; Enseignement par correspondance	39
II.1.2 Deuxième génération ; Enseignement télévisé et modèle industriel	39
II.1.3 Troisième génération : Enseignement à distance interactif	39
II-2 Définition des concepts.....	40
II-2-1 e-Learning vs e-formation	40
II.2.2 EAD vs FAD	41
II.2.3 TIC vs TICE	42
II.3 L'apport des TIC dans l'éducation.....	43

Table de matière

II.3.1 Les TICE à l'université	43
II.4. Les différents outils incontournable pour donner un cours en ligne	44
II.4.1 Outils de visioconférence	44
II.4.1.1 Google Meet :	45
II.4.2 Espace numérique de travail (ENT)	45
II.4.2.1 Google Classe room.....	46
II.4.3 Un tableau blanc virtuel.....	46
II.4.4 Un système d'avis et de commentaires (.....	47
II.5 L'évaluation des apprentissages à distance :.....	47
II.5.1 Outils pour l'évaluation distancielle :.....	48
II.5.1.1 Outils pour l'évaluation formative.....	48
II.5.1.2	49
II.6 Avantages vs inconvénients de l'enseignement en ligne :	49
II.6.1 Les avantages de l'enseignement en ligne :	49
II.6.1.1 La flexibilité :	49
II.6.1.2 L'adaptation à tous les rythmes	49
II.6.1.3 La pratique.....	50
II.6.1.4 Le choix de la formation du rêve.....	50
II.6.2 Les inconvénients de l'enseignement en ligne	50
II.6.2.1 La discipline	50
II.6.2.2 Problèmes de santé	50
II.6.2.3 Moins d'interaction :	50
CHAPITRE TROISIEME : LE TELE-ENSEIGNEMENT EN ALGERIE	52
III.1. La nature juridique des centres d'enseignement à distance	53
III.2. Les relations libérales imposées par le télé-enseignement	54
III.3. L'ignorance des droits intellectuels de l'enseignant.....	55
III.3 L'accès des étudiants au téléenseignement.....	56
III.4 L'acte de téléenseignement.....	56
III.5 La qualité de téléenseignement.....	57
III.6 l'évaluation des étudiants à distance.....	58
III.7. L'effet du télé-enseignement sur la santé mentale de l'apprenant.....	59
DEUXIEME PARTIE CADRE METHODOLOGIQUE	60
CHAPITRE PREMIER LE CORPUS DE RECHERCHE.....	61
I. La présentation méthodologique.....	63

Table de matière

I.1 La présentation du dispositif de recherche	63
I.2 l'échantillon	63
I.3 Les techniques utilisées	64
I.3.1 Le volet quantitatif : le questionnaire	64
I.3.1.1 La population interrogée	64
I.3.1.2 Présentation du questionnaire	64
I.3.2. Le volet qualitatif	66
I.3.2.1 La population interrogée	66
I.3.2.2 La présentation de l'entretien.....	67
I.4 L'expérimentation.....	68
I.4.1 Le champ de la recherche.....	69
I.4.1.1 Le cadre spatio-temporel.....	69
I.4.1.2 Le terrain de l'expérimentation :.....	69
I.4.1.3 Le temps de l'expérimentation.....	69
I.4.2 L'échantillon de notre expérimentation	70
I.4.2.1 Le choix de l'échantillon	70
I.4.3 Le choix de la matière.....	71
I.4.4 La méthode adoptée	71
I.4.5 La technique utilisée	72
I.4.6 La représentation de l'expérimentation.....	72
I.4.6.1 La phase présentielle.....	72
I.4.6.2 La phase distancielle	72
I.4.6.3 Le choix de la plateforme.....	73
I.4.6.4 Les procédures préalables	73
I.4.6.4.1 La création du cours.....	73
I.4.6.4.2 La visioconférence	74
I.4.6.4.3 La réalisation du test en ligne	74
I.4.6.4.3.1 La création des comptes universitaires pour les étudiants	74
I.4.6.4.3.2 L'accès des étudiants à la plateforme.....	75
I.4.6.4.3.3 L'annonce et le remis du test	75
I.4.6.4.4 La description du test.....	76
I.4.6.4.5 Données recueillies	76
CHAPITRE DEUXIEME ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES	
RECUEILLIES	77
II.1 Analyse et interprétation des données du questionnaire	78

Table de matière

II.1.1 Analyse des réponses.....	78
II.2 L'analyse et interprétation des données de l'entretien	99
II.2.1 Analyse des réponses.....	99
II.4 Analyse des réponses de l'expérimentation :	116
II.4.1 Analyse et interprétation des résultats du test (en présentiel) :	116
II.4.1.1 La première question :	116
II.4.1.2 La deuxième question	117
II.4.1.3 La troisième question.....	118
II.4.1.4 La quatrième question	119
II.4.2 Analyse du cours dispensé à distance (en ligne)	121
II.4.2.1 La grille d'observation.....	122
II.4.2.2 Commentaire	122
II.4.3 Analyse et interprétation des résultats du test (en ligne)	123
II.4.3.1 La première question	123
II.4.3.2 La deuxième question.....	124
II.4.3.3 La troisième question.....	125
II.4.3.4 La quatrième question	126
CHAPITRE TROISIEME : SYNTHESE	129
III. Synthèse et confrontation des résultats	130
III.1. Bilan des réponses du questionnaire	130
III.2 Bilan des réponses de l'entretien	131
III.3 Confrontation des résultants des cours (présentiel vs distanciel)	132
III.3.1 Grille d'observation pour les deux modes d'enseignement	133
III.4 Bilan des réponses du test réalisé en présentiel	134
III.5 Bilan des réponses du test réalisé à distance (en ligne)	135
III.6 Confrontation des résultants des tests (en présentiel vs à distance).....	136
III.6.1 confrontations des résultants de la première question.....	136
III.6.2 confrontations des résultats de la deuxième question	137
III.6.3 confrontations des résultats de la troisième question	138
III.6.4 confrontations des résultats de la quatrième question	139
III.6.5 Représentation globale du bilan des résultats du test réalisé en présentiel	140
III.6.6 Représentation globale du bilan des résultats du test réalisé à distance.....	141
III.6.7 Bilan des résultats des tests en modes (présentiel vs distanciel).....	142
III. 7 Synthèse globale	143

Table de matière

CONCLUSION GENERALE	146
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	152
ANNEXES.....	160

ANNEXES

Annexes

Annexe : A

Questionnaire destiné aux étudiants

10/08/2021

Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Madame, Monsieur.

Je vous prie de bien vouloir répondre au questionnaire suivant destiné à la conception et l'élaboration d'un mémoire de Master dont le sujet porte sur l'usage des Tic dans l'enseignement/apprentissage du français.

***Obligatoire**

1. Adresse e-mail *

2. Item 01 : sexe

Une seule réponse possible.

Femme

Homme

3. Item 02 : Quel est votre âge ?

4. Item 03 : quel type d'accès à l'internet avez-vous chez-vous ?

Une seule réponse possible.

Haut débit.

Via modem(bas débit)

je n'ai accès à internet que sur mon téléphone

je n'ai pas accès à internet.

Annexes

10/08/2021

Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

5. Item 04 : votre accès à l'internet est-il limité (nombre fixe de G.B par mois)?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

6. Item 05 : comment évaluez vous votre compétence en matière de TICE?

Une seule réponse possible.

- Très bien
 Moyenne
 Très faible

7. Item 06 : avez vous pu accéder facilement à la plateforme numérique de l'université ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

8. Item 07 : est-ce votre première expérience en matière de l'apprentissage à distance ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

Annexes

10/08/2021

Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

9. Item 08 : sur quels support numérique suivez-vous vos cours?

Une seule réponse possible.

- Téléphone personnel
 Ordinateur personnel
 Ordinateur familial
 Autre

10. Item 09 : vous avez reçu vos cours, via la plateforme Moodle, sur un support sous format:

Une seule réponse possible.

- Texte
 Vidéo
 Audio
 Screencast (une projection de l'écran)

11. Item 10 : les cours dispensés en ligne étaient-ils interactifs et compréhensibles ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Autre : _____

12. Item 11 : avez-vous le sentiment d'être en situation d'échec (démotivation) ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

Annexes

10/08/2021

Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

13. Item 12 : ressentez vous une forme de fatigue mentale ?

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Pas du tout	<input type="radio"/>	Beaucoup									

14. Item 13 : avez vous étudié des cours via un logiciel de visioconférence ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

15. Item 14 : si oui. Dans combien de module vous avez étudié via la visioconférence ?

16. Item 15 : avez vous reçu un guide d'utilisation (de logiciel de vidéo) de la part de votre enseignant de module ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

17. Item 16 : le cours via la visioconférence a - t - il permis de consolider et d'améliorer vos connaissances ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

Annexes

10/08/2021

Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

18. Item 17 : souhaitez-vous que les cours soient enregistrés et ainsi pouvoir les revoir plus tard ?

Une seule réponse possible.

- Oui, cela me permet de revoir certaines explications
 Non, je ne vois pas l'intérêt

19. Item 18 : l'assimilation de l'information est-elle enchevêtrée par des perturbations techniques (coupure d'internet) ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

20. Item 19 : la concentration est meilleure durant le cours

Une seule réponse possible.

- En ligne (à distance)
 En présentiel
 Cela ne change rien

21. Item 20 : il est plus facile d'intervenir (réagir) durant le cours :

Une seule réponse possible.

- En ligne (à distance)
 En présentiel
 Cela ne change rien.

Annexes

10/08/2021

Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

22. Item 21 : quel est votre préférence pour l'enseignement

Une seule réponse possible.

Présentiel

Distanciel

Hybrid

23. Item 22 : autres difficultés que vous avez rencontrées durant l'enseignement à distance :

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

Annexes

Quelques repenses des étudiants :

10/09/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Madame, Monsieur.
Je vous prie de bien vouloir répondre au questionnaire suivant destiné à la conception et l'élaboration d'un mémoire de Master dont le sujet porte sur l'usage des Tic dans l'enseignement/apprentissage du français.

Adresse e-mail *
omarbenslimane921@gmail.com

Item 01 : sexe

Femme
 Homme

Item 02 : Quel est votre âge ?
22

Item 03 : quel type d'accès à l'internet avez-vous chez-vous ?

Haut débit.
 Via modem(bas débit)
 je n'ai accès à internet que sur mon téléphone
 je n'ai pas accès à internet.

https://docs.google.com/forms/d/17XqCz5PMNNhCuRlUkH1weScVADN0u41zab1-EedI#response=ACjDEBqMh9nS8h-ig_Tj6qjEz... 1/6

10/09/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 04 : votre accès à l'internet est-il limité (nombre fixe de G.B par mois)?

Oui
 Non

Item 05 : comment évaluez vous votre compétence en matière de TICE?

Très bien
 Moyenne
 Très faible

Item 06 : avez vous pu accéder facilement à la plateforme numérique de l'université ?

Oui
 Non

Item 07 : est-ce votre première expérience en matière de l'apprentissage à distance ?

Oui
 Non

https://docs.google.com/forms/d/17XqCz5PMNNhCuRlUkH1weScVADN0u41zab1-EedI#response=ACjDEBqMh9nS8h-ig_Tj6qjEz... 2/6

10/09/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 08 : sur quels support numérique suivez-vous vos cours?

Téléphone personnel
 Ordinateur personnel
 Ordinateur familial
 Autre

Item 09 : vous avez reçu vos cours, via la plateforme Moodle, sur un support sous format:

Texte
 Vidéo
 Audio
 Screencast (une projection de l'écran)

Item 10 : les cours dispensés en ligne étaient-ils interactifs et compréhensibles ?

Oui
 Non
 Autre :

Item 11 : avez-vous le sentiment d'être en situation d'échec (démotivation) ?

Oui
 Non

https://docs.google.com/forms/d/17XqCz5PMNNhCuRlUkH1weScVADN0u41zab1-EedI#response=ACjDEBqMh9nS8h-ig_Tj6qjEz... 3/6

10/09/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 12 : ressentez vous une forme de fatigue mentale ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas du tout Beaucoup

Item 13 : avez vous étudié des cours via un logiciel de visioconférence ?

Oui
 Non

Item 14 : si oui. Dans combien de module vous avez étudié via la visioconférence ?
.....

Item 15 : avez vous reçu un guide d'utilisation (de logiciel de vidéo) de la part de votre enseignant de module ?

Oui
 Non

Item 16 : le cours via la visioconférence a-t-il permis de consolider et d'améliorer vos connaissances ?

Oui
 Non

https://docs.google.com/forms/d/17XqCz5PMNNhCuRlUkH1weScVADN0u41zab1-EedI#response=ACjDEBqMh9nS8h-ig_Tj6qjEz... 4/6

Annexes

10/06/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 17 : souhaitez-vous que les cours soient enregistrés et ainsi pouvoir les revoir plus tard ?

Oui, cela me permet de revoir certaines explications

Non, je ne vois pas l'intérêt

Item 18 : l'assimilation de l'information est-elle enchevêtrée par des perturbations techniques (coupure d'internet) ?

Oui

Non

Item 19 : la concentration est meilleure durant le cours

En ligne (à distance)

En présentiel

Cela ne change rien

Item 20 : il est plus facile d'intervenir (réagir) durant le cours :

En ligne (à distance)

En présentiel

Cela ne change rien.

https://docs.google.com/forms/d/117XsqCz5PMNNiCvHUH1YwE5tAEvXN04Yzab1-EedI#response=AC1DBN1WjgZenthGFmndj1Y2tdJ_R... 5/6

10/06/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 21 : quel est votre préférence pour l'enseignement

Présentiel

Distanciel

Hybrid

Item 22 : autres difficultés que vous avez rencontrées durant l'enseignement à distance :

.....

De contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

https://docs.google.com/forms/d/117XsqCz5PMNNiCvHUH1YwE5tAEvXN04Yzab1-EedI#response=AC1DBN1WjgZenthGFmndj1Y2tdJ_R... 6/6

10/06/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Madame, Monsieur.
Je vous prie de bien vouloir répondre au questionnaire suivant destiné à la conception et l'élaboration d'un mémoire de Master dont le sujet porte sur l'usage des TIC dans l'enseignement/apprentissage du français

Adresse e-mail *

laiche3imsaif@gmail.com

Item 01 : sexe

Femme

Homme

Item 02 : Quel est votre âge ?

31

Item 03 : quel type d'accès à l'internet avez-vous chez-vous ?

Haut débit.

Via modem (bas débit)

je n'ai accès à internet que sur mon téléphone

je n'ai pas accès à internet.

https://docs.google.com/forms/d/117XsqCz5PMNNiCvHUH1YwE5tAEvXN04Yzab1-EedI#response=AC1DBN1WjgZenthGFmndj1Y2tdJ_R... 1/5

10/06/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 04 : votre accès à l'internet est-il limité (nombre fixe de G.B par mois) ?

Oui

Non

Item 05 : comment évaluez vous votre compétence en matière de TICE ?

Très bien

Moyenne

Très faible

Item 06 : avez vous pu accéder facilement à la plateforme numérique de l'université ?

Oui

Non

Item 07 : est-ce votre première expérience en matière de l'apprentissage à distance ?

Oui

Non

https://docs.google.com/forms/d/117XsqCz5PMNNiCvHUH1YwE5tAEvXN04Yzab1-EedI#response=AC1DBN1WjgZenthGFmndj1Y2tdJ_R... 2/5

Annexes

10/08/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 08 : sur quels support numérique suivez-vous vos cours?

Téléphone personnel

Ordinateur personnel

Ordinateur familial

Autre

Item 09 : vous avez reçu vos cours, via la plateforme Moodle, sur un support sous format:

Texte

Vidéo

Audio

Screencast (une projection de l'écran)

Item 10 : les cours dispensés en ligne étaient-ils interactifs et compréhensibles ?

Oui

Non

Autre :

Item 11 : avez-vous le sentiment d'être en situation d'échec (démotivation) ?

Oui

Non

https://docs.google.com/forms/d/1T7XsqCz5PAMNnNcV4HJhYweI5zAEjXN6v4YzabI-Eledt#response=ACYDBNHWgZemhGFmndjY2dU_R... 3/8

10/08/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 12 : ressentez vous une forme de fatigue mentale ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas du tout Beaucoup

Item 13 : avez vous étudié des cours via un logiciel de visioconférence ?

Oui

Non

Item 14 : si oui. Dans combien de module vous avez étudié via la visioconférence ?

Un seul

Item 15 : avez vous reçu un guide d'utilisation (de logiciel de vidéo) de la part de votre enseignant de module ?

Oui

Non

Item 16 : le cours via la visioconférence a - t - il permis de consolider et d'améliorer vos connaissances ?

Oui

Non

https://docs.google.com/forms/d/1T7XsqCz5PAMNnNcV4HJhYweI5zAEjXN6v4YzabI-Eledt#response=ACYDBNHWgZemhGFmndjY2dU_R... 4/8

10/08/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 17 : souhaitez-vous que les cours soient enregistrés et ainsi pouvoir les revoir plus tard ?

Oui, cela me permet de revoir certaines explications

Non, je ne vois pas l'intérêt

Item 18 : l'assimilation de l'information est-elle enchevêtrée par des perturbations techniques (coupure d'internet) ?

Oui

Non

Item 19 : la concentration est meilleure durant le cours

En ligne (à distance)

En présentiel

Cela ne change rien

Item 20 : il est plus facile d'intervenir (réagir) durant le cours :

En ligne (à distance)

En présentiel

Cela ne change rien.

https://docs.google.com/forms/d/1T7XsqCz5PAMNnNcV4HJhYweI5zAEjXN6v4YzabI-Eledt#response=ACYDBNHWgZemhGFmndjY2dU_R... 5/8

10/08/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 21 : quel est votre préférence pour l'enseignement

Présentiel

Distanciel

Hybrid

Item 22 : autres difficultés que vous avez rencontrées durant l'enseignement à distance :

Les coupures de connexion

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

https://docs.google.com/forms/d/1T7XsqCz5PAMNnNcV4HJhYweI5zAEjXN6v4YzabI-Eledt#response=ACYDBNHWgZemhGFmndjY2dU_R... 6/8

Annexes

10/08/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Madame, Monsieur,
Je vous prie de bien vouloir répondre au questionnaire suivant destiné à la conception et l'élaboration d'un mémoire de Master dont le sujet porte sur l'usage des Tic dans l'enseignement/apprentissage du français.

Adresse e-mail *
meguebelemine@gmail.com

Item 01 : sexe

Femme
 Homme

Item 02 : Quel est votre âge ?
36

Item 03 : quel type d'accès à l'internet avez-vous chez-vous ?

Haut débit
 Via modem(bas débit)
 Je n'ai accès à internet que sur mon téléphone
 Je n'ai pas accès à internet.

<https://docs.google.com/forms/d/1T7XqCz5PMNNbCvHUh1weI2cAE0Nk4Yz6b1-Eed8#response=ACTDBngpjk4K0Co4Pb5z67Q...> 16

10/08/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 04 : votre accès à l'internet est-il limité (nombre fixe de G.B par mois)?

Oui
 Non

Item 05 : comment évaluez vous votre compétence en matière de TICE?

Très bien
 Moyenne
 Très faible

Item 06 : avez vous pu accéder facilement à la plateforme numérique de l'université ?

Oui
 Non

Item 07 : est-ce votre première expérience en matière de l'apprentissage à distance ?

Oui
 Non

<https://docs.google.com/forms/d/1T7XqCz5PMNNbCvHUh1weI2cAE0Nk4Yz6b1-Eed8#response=ACTDBngpjk4K0Co4Pb5z67Q...> 26

10/08/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 08 : sur quels support numérique suivez-vous vos cours?

Téléphone personnel
 Ordinateur personnel
 Ordinateur familial
 Autre

Item 09 : vous avez reçu vos cours, via la plateforme Moodle, sur un support sous format:

Texte
 Vidéo
 Audio
 Screencast (une projection de l'écran)

Item 10 : les cours dispensés en ligne étaient-ils interactifs et compréhensibles ?

Oui
 Non
 Autre :

Item 11 : avez-vous le sentiment d'être en situation d'échec (démotivation) ?

Oui
 Non

<https://docs.google.com/forms/d/1T7XqCz5PMNNbCvHUh1weI2cAE0Nk4Yz6b1-Eed8#response=ACTDBngpjk4K0Co4Pb5z67Q...> 38

10/08/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 12 : ressentez vous une forme de fatigue mentale ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Pas du tout Beaucoup

Item 13 : avez vous étudié des cours via un logiciel de visioconférence ?

Oui
 Non

Item 14 : si oui. Dans combien de module vous avez étudié via la visioconférence ?
Tice

Item 15 : avez vous reçu un guide d'utilisation (de logiciel de vidéo) de la part de votre enseignant de module ?

Oui
 Non

Item 16 : le cours via la visioconférence a - t - il permis de consolider et d'améliorer vos connaissances ?

Oui
 Non

<https://docs.google.com/forms/d/1T7XqCz5PMNNbCvHUh1weI2cAE0Nk4Yz6b1-Eed8#response=ACTDBngpjk4K0Co4Pb5z67Q...> 48

Annexes

10/09/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 17 : souhaitez-vous que les cours soient enregistrés et ainsi pouvoir les revoir plus tard ?

Oui, cela me permet de revoir certaines explications

Non, je ne vois pas l'intérêt

Item 18 : l'assimilation de l'information est-elle enchevêtrée par des perturbations techniques (coupure d'internet) ?

Oui

Non

Item 19 : la concentration est meilleure durant le cours

En ligne (à distance)

En présentiel

Cela ne change rien

Item 20 : il est plus facile d'intervenir (réagir) durant le cours :

En ligne (à distance)

En présentiel

Cela ne change rien.

<https://docs.google.com/forms/d/1f7XsqCz5PAMNnQvHLjHwE5cVEXNkx4YzabI-Eiedt#response=ACYDBNggj9kP4KvDx9P6vS2v47Or...> 5/8

10/09/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 21 : quel est votre préférence pour l'enseignement

Présentiel

Distanciel

Hybrid

Item 22 : autres difficultés que vous avez rencontrées durant l'enseignement à distance :

.....

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

<https://docs.google.com/forms/d/1f7XsqCz5PAMNnQvHLjHwE5cVEXNkx4YzabI-Eiedt#response=ACYDBNggj9kP4KvDx9P6vS2v47Or...> 6/8

10/09/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Madame, Monsieur.
Je vous prie de bien vouloir répondre au questionnaire suivant destiné à la conception et l'élaboration d'un mémoire de Master dont le sujet porte sur l'usage des TIC dans l'enseignement/apprentissage du français.

Adresse e-mail *

aymenhamza2507@gmail.com

Item 01 : sexe

Femme

Homme

Item 02 : Quel est votre âge ?

38

Item 03 : quel type d'accès à l'internet avez-vous chez-vous ?

Haut débit.

Via modem (bas débit)

Je n'ai accès à internet que sur mon téléphone

Je n'ai pas accès à internet.

<https://docs.google.com/forms/d/1f7XsqCz5PAMNnQvHLjHwE5cVEXNkx4YzabI-Eiedt#response=ACYDBNggj9kP4KvDx9P6vS2v47Or...> 1/8

10/09/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 04 : votre accès à l'internet est-il limité (nombre fixe de G.B par mois) ?

Oui

Non

Item 05 : comment évaluez vous votre compétence en matière de TICE ?

Très bien

Moyenne

Très faible

Item 06 : avez vous pu accéder facilement à la plateforme numérique de l'université ?

Oui

Non

Item 07 : est-ce votre première expérience en matière de l'apprentissage à distance ?

Oui

Non

<https://docs.google.com/forms/d/1f7XsqCz5PAMNnQvHLjHwE5cVEXNkx4YzabI-Eiedt#response=ACYDBNggj9kP4KvDx9P6vS2v47Or...> 2/8

Annexes

10/09/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 08 : sur quels support numérique suivez-vous vos cours?

Téléphone personnel

Ordinateur personnel

Ordinateur familial

Autre

Item 09 : vous avez reçu vos cours, via la plateforme Moodle, sur un support sous format:

Texte

Vidéo

Audio

Screencast (une projection de l'écran)

Item 10 : les cours dispensés en ligne étaient-ils interactifs et compréhensibles ?

Oui

Non

Autre : Pas tellement

Item 11 : avez-vous le sentiment d'être en situation d'échec (démotivation) ?

Oui

Non

<https://docs.google.com/forms/d/117XsqCz5PAMNNbCuHLhYwE5aWEXNk4YzabI-Eiedt#response=ACYDRNgFTwW9kz41E6jDh4T6Uj...> 3/6

10/09/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 12 : ressentez vous une forme de fatigue mentale ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas du tout Beaucoup

Item 13 : avez vous étudié des cours via un logiciel de visioconférence ?

Oui

Non

Item 14 : si oui. Dans combien de module vous avez étudié via la visioconférence ?

.....

Item 15 : avez vous reçu un guide d'utilisation (de logiciel de vidéo) de la part de votre enseignant de module ?

Oui

Non

Item 16 : le cours via la visioconférence a - t - il permis de consolider et d'améliorer vos connaissances ?

Oui

Non

<https://docs.google.com/forms/d/117XsqCz5PAMNNbCuHLhYwE5aWEXNk4YzabI-Eiedt#response=ACYDRNgFTwW9kz41E6jDh4T6Uj...> 4/6

10/09/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 17 : souhaitez-vous que les cours soient enregistrés et ainsi pouvoir les revoir plus tard ?

Oui, cela me permet de revoir certaines explications

Non, je ne vois pas l'intérêt

Item 18 : l'assimilation de l'information est-elle enchevêtrée par des perturbations techniques (coupure d'internet) ?

Oui

Non

Item 19 : la concentration est meilleure durant le cours

En ligne (à distance)

En présentiel

Cela ne change rien

Item 20 : il est plus facile d'intervenir (réagir) durant le cours :

En ligne (à distance)

En présentiel

Cela ne change rien.

<https://docs.google.com/forms/d/117XsqCz5PAMNNbCuHLhYwE5aWEXNk4YzabI-Eiedt#response=ACYDRNgFTwW9kz41E6jDh4T6Uj...> 5/6

10/09/2021 Questionnaire destiné aux étudiants de Master 1 - option didactique

Item 21 : quel est votre préférence pour l'enseignement

Présentiel

Distanciel

Hybrid

Item 22 : autres difficultés que vous avez rencontrées durant l'enseignement à distance :
Il n'est meilleur enseignement que d'être présent !!!

.....

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

<https://docs.google.com/forms/d/117XsqCz5PAMNNbCuHLhYwE5aWEXNk4YzabI-Eiedt#response=ACYDRNgFTwW9kz41E6jDh4T6Uj...> 6/6

Annexes

Annexe : B

L'entretien réalisé avec les enseignants

Entretien avec des enseignants

Dans le cadre de notre travail de recherche porte sur : L'enseignement/apprentissage du FLE à distance en milieu universitaire - cas des étudiants inscrits en Master 1 ». Nous réalisons un entretien avec les enseignants chargés des modules de Master 1- Didactique.

❖ **Question 01 :**

Que pensez-vous de l'enseignement à distance ?

❖ **Question 02 :**

Avez-vous un ordinateur :

- a) Personnel.
- b) Familial.
- c) De l'université (salle d'informatique).

❖ **Question 03 :**

Quel type d'accès à l'internet avez-vous chez vous ?

- a) Haut débit.
- b) Via modem (bas débit).
- c) Je n'ai accès à l'internet que sur mon téléphone.

❖ **Question 04 :**

Votre accès à l'internet est-il limité (nombre fixe de G.B par mois) ?

- a) Oui
- b) Non

❖ **Question 05 :**

Avez-vous déjà une expérience en matière de formation à distance ?

- a) Oui

Annexes

b) Non

❖ **Question 06 :**

Avez-vous eu une formation ou reçu un guide pour l'utilisation des plateformes numériques proposées par votre université ?

a) Oui

b) Non

❖ **Question 07 :**

Avez-vous pu accéder facilement à la plateforme numérique de votre université ?

a) Oui

b) Non

❖ **Question 08 :**

Comment évaluez-vous votre compétence en matière de TICE ?

a) Très bien

b) Bonne

c) Moyenne

❖ **Question 09 :**

Avez-vous déposé des cours sur la plateforme numérique de l'université ?

a) Oui

b) Non

Si oui : vous avez déposé quel genre de supports (PDF, vidéo, audio, image...)

❖ **Question 10**

Avec quel outil préférez-vous travailler ?

a) Google classroom (ou la salle de classe virtuelle)

b) Documents Google (la feuille de papier interactive)

c) Zoom

Annexes

❖ **Question 11 :**

Pensez-vous que les connaissances acquises en présentiel sont plus ou moins solides que celles acquises à distance ?

- a) Plus solides
- b) Moins solides
- c) Équivalentes

❖ **Question 12 :**

Quels sont les problèmes que vous avez rencontrés avec l'adoption de ce mode d'enseignement ?

❖ **Question 13 :**

Vous sentez-vous accompagnés par la structure dans laquelle vous enseignez ?

- a) Oui
- b) Non

❖ **Question 14 :**

Comment avez-vous trouvé la charge de travail en distanciel par rapport au présentiel ?

- a) Plus
- b) Moins

❖ **Question 15 :**

En termes de rythme, comment utilisez-vous la plateforme Moodle ?

- a) A l'occasion
- b) Régulièrement

❖ **Question 16**

Ce type d'enseignement vous convient-il dans l'accomplissement de votre tâche ?

- a) Oui
- b) Non

Annexes

Annexe : C

Le cours dispensé en présentiel

Cours : magistral en didactique générale

Module : fondamental ; **crédit** : 6 ; **coefficient** : 3.

Audience : Master 1 didactique du FLE (22 étudiants)

Thème : les théories d'apprentissages (le constructivisme)

Support : texte photocopié préparé par Madame KHAROUBI Siham – maitre assistant A université de Tiaret

Durée : 1 heure

Objectif général :

- à la fin de la séance l'étudiant universitaire en FLE seront capable de distinguer les caractéristique de la théorie d'apprentissage " le constructivisme" et de distinguer entre les précédentes théories et celle-ci.

Objectifs spécifiques :

- parvenir à connaître le précurseur le plus célèbre du constructivisme et saisir les principes de cette théorie d'apprentissage.
- Amener l'apprenant à savoir l'implication du constructivisme pour un enseignant et de connaître le rôle de l'apprenant dans le cadre de cette théorie d'apprentissage.
- L'étudiant doit distinguer les avantages et les limites du modèle constructiviste.

Déroulement de la séance :

Scénario pédagogique :

- **Phase de découverte** : découvrir que veut-on dire par constructivisme en rappelant la théorie précédente (béhaviorisme).
- **Texte support** :

I)- Le constructivisme :

Principes constructivistes et construction des connaissances:

Le représentant le plus célèbre du constructivisme est Jean Piaget (psychologue et pédagogue). Il a développé les théories dites constructivistes à partir de 1925. Ses travaux portent essentiellement sur la construction des connaissances au cours du développement biologique de l'homme. Ses théories transposent les modèles du développement biologique à

Annexes

la construction de la connaissance. Pour lui, apprendre c'est construire des connaissances au cours de son développement. Cette construction suppose que chaque sujet acquiert des outils conceptuels (mentaux) qui lui permettent de comprendre le monde dans lequel il est de s'en approprier. C'est parce que l'homme est actif qu'il acquiert des connaissances. Jean Piaget centre ses recherches sur une modélisation que l'on nomme la psychologie cognitive (c'est, selon l'auteur, la psychogenèse de la connaissance). Pour Piaget, il ne suffit pas de voir, de percevoir (théorie empiriste), mais il faut agir et expérimenter. Apprentissage c'est avoir les outils conceptuels (modèles théoriques) et expérimenter (situations).

L'approche constructiviste reconnaît, que l'apprentissage est une activité mentale. Pour les constructivistes, il n'existe pas de réalité externe objective, comme le soutiennent les béhavioristes; la réalité n'existe que dans la tête des individus. L'apprentissage est donc un processus actif de construction de cette réalité. La réalité est construite par chaque individu qui lui donne une signification unique à partir de ses propres expériences. L'apprenant ne transfère ou n'intègre pas simplement le savoir provenant du monde externe dans sa mémoire; plutôt, il construit ses propres interprétations du monde à partir de ses interactions avec celui-ci.

Ainsi, le savoir est ouvert à la négociation et en ce sens, le contexte social joue un rôle majeur dans l'apprentissage. L'enseignement ne consiste pas à transmettre à l'apprenant les significations d'un autre individu qui sait.

Implication du constructivisme pour un enseignant :

L'enseignement consiste plutôt à mettre les significations de l'apprenant au défi. Pour ce faire, l'enseignant mais aussi les autres élèves, le supporte dans sa recherche de sens : il lui pose des questions, stimule sa curiosité, met ses conceptions à l'épreuve, le guide au besoin, l'oriente non pas vers des buts d'enseignement définis à l'avance mais vers l'élaboration d'une interprétation personnelle des choses. Une vision constructiviste de l'éducation valorise donc une pédagogie active et non directive et donne priorité à des aspects tels qu'un contexte réel d'apprentissage, un enseignement-soutien plutôt qu'un enseignement-intervention, la découverte guidée, l'encouragement à explorer divers points de vue sur un thème, l'apprentissage collaboratif, une approche par projet, etc.

Annexes

Rôle de l'apprenant :

L'élève a un rôle proactif car il est un décideur dans sa démarche de construction du savoir, bien qu'il soit accompagné par l'enseignant. Ce dernier a notamment pour tâche de lui offrir un environnement d'apprentissage riche et stimulant.

Avantages du constructivisme:

Le modèle constructiviste de l'apprentissage est caractérisé par plusieurs caractéristiques sont les suivantes:

- 1) met l'apprenant au centre du processus éducatif à travers l'activation de son rôle, et permet à l'apprenant de découvrir et de mettre en œuvre des activités.
- 2) donne à l'apprenant la possibilité de représenter le rôle des scientifiques, de développer ce qui a une tendance positive envers la science et les scientifiques et à la communauté et ses problèmes.
- 3) fournit à l'apprenant la possibilité de pratiquer le processus des sciences.
- 4) permet à l'apprenant la possibilité de discussion et de dialogue avec les autres apprenants ou avec l'enseignant, ce qui contribue à faire le dialogue et le rendre actif.
- 5) relie le modèle constructiviste de l'apprentissage entre la science et la technologie, qui donne aux apprenants la possibilité de voir l'importance de la science pour la société et le rôle de la science pour résoudre les problèmes sociaux.
- 6) permet aux apprenants de penser d'une manière scientifique, et cela aide à développer leur pensée scientifique.
- 7) prévoit la possibilité pour les apprenants à réfléchir sur le plus grand nombre possible de solutions pour un seul problème, ce qui encourage l'utilisation de la pensée créatrice, et donc son développement chez les élèves.
- 8) le modèle constructiviste de l'apprentissage encourage au travail en groupe et l'apprentissage collaboratif, ce qui aide les apprenants à développer l'esprit de coopération et de travailler en équipe.

Annexes

5- Les limites du constructivisme :

Comme toutes les théories, celle de constructivisme a aussi les limites. On peut citer quelques-uns:

L'idée d'une simple accumulation du savoir : la pédagogie constructiviste reste très limitée pour comprendre les difficultés et les erreurs et à forte raison, pour apporter les moyens d'y remédier.

La pédagogie inspirée du modèle constructiviste ne permet pas de répondre aux questions suivantes :

Pourquoi dans certains cas n'apprend-on pas ou retient-on faux malgré les explications ?

Pourquoi certains savoirs nouveaux se désagrègent-ils après quelques semaines ou quelques années pour être remplacés par les savoirs élémentaires?

Les constructivistes ne rendent pas compte du traitement des situations spécifiques pour les apprenants.

- **Phase de compréhension** : prendre le temps à lire et expliquer les notions principales.
- **Synthèse** : ouvrir une piste de discussion et permettre aux étudiants de discuter leur informations, idées et points de vue.
- **Évaluation** : test de compréhension.

Remarque : La vidéo du cours sera accompagnée avec ce travail dans un CD-ROM.

Voisez une capture d'écran sur la vidéo portant le cours filmé en présentiel :



Annexes

Annexe : D

Le test distribué en présentiel

Section de français : Master. I

Date : le 28 avril 2020

Option : Didactique du FLE.

Durée de l'épreuve :15min

Module : Didactique générale.

Test de compréhension

Instruction : Répondez directement aux questions suivantes.

Les questions sont à choix multiple, cochez la ou les réponse(s) correcte(s).

Question n°1 : Le représentant le plus célèbre du constructivisme est :

- Chomsky. Jean Piaget. Pavlov.

Question n°2 : Le constructivisme :

- S'intéresse uniquement aux comportements observables de l'apprentissage.
- Se centre sur la manière dont le sujet organise le monde et élabore ses propres connaissances aux travers de ses expériences personnelles et de ses schémas mentaux.
- Est basé sur le modèle social de l'apprentissage.

Question n°3 : Le modèle constructiviste de l'apprentissage :

- Favorise la mise en place d'une individualisation de l'enseignement.
- Permet aux apprenants à réfléchir sur le plus grand nombre possible de solutions pour un seul problème (encourage l'utilisation et le développement de la pensée créatrice).
- Encourage au travail en groupe et l'apprentissage collaboratif.
- Favorise l'acquisition d'automatismes.
- Met l'apprenant au centre de processus éducatif à travers l'activation de son rôle.

Annexes

Question n°4 : Répondez par « vrai » ou « faux ». dans le cadre de l'approche constructiviste :

L'élève a un rôle proactif car il est un décideur dans sa démarche de construction du savoir, bien qu'il soit accompagné par l'enseignant.	
L'élève a pour rôle de résoudre une suite d'exercices guidée par l'enseignant	
L'enseignant doit offrir à l'apprenant un environnement d'apprentissage stimulant qui va lui permettre de réorganiser sa structure cognitive en faisant appel à sa mémoire.	
L'enseignant a un rôle central, c'est lui qui doit créer les conditions environnementales qui vont permettre l'atteinte des objectifs.	

Annexes

Quelques réponses des étudiants :

Département des lettres et langues.

Date : le 28 avril 2021

Niveau: Master. I/ Didactique du FLE

Durée de l'épreuve : 1

Module : Didactique générale.

Test de compréhension

Instruction : Répondez directement aux questions suivantes:

Les questions sont à choix multiple, cochez la ou les réponse(s) correcte(s).

Question n°1: Le représentant le plus célèbre du constructivisme est :

- Chomsky Jean Piaget. Pavlov.

Question n°2: Le constructivisme :

- S'intéresse uniquement aux comportements observables de l'apprentissage.
 Se centre sur la manière dont le sujet organise le monde et élabore ses propres connaissances aux travers de ses expériences personnelles et de ses schémas mentaux.
 Est basé sur le modèle social de l'apprentissage.

Question n°3: Le modèle constructiviste de l'apprentissage :

- Favorise la mise en place d'une individualisation de l'enseignement.
 Permet aux apprenants de réfléchir sur le plus grande nombre possible de solutions pour un seul problème (encourage l'utilisation et le développement de la pensée créatrice).
 Encourage le travail en groupe et l'apprentissage collaboratif.
 Favorise l'acquisition d'automatismes.
 Met l'apprenant au centre du processus éducatif à travers l'activation de son rôle.

Question n°4: Répondez par vrai ou faux, dans le cadre de l'approche constructiviste :

L'apprenant a un rôle proactif car il est un décideur dans sa démarche de construction du savoir, bien qu'il soit accompagné par l'enseignant.	<i>Vrai</i>
L'élève a pour rôle de résoudre une suite d'exercices guidée par l'enseignant	<i>Faux</i>
L'enseignant doit offrir à l'apprenant un environnement d'apprentissage stimulant qui va lui permettre de réorganiser sa structure cognitive en faisant appel à sa mémoire.	<i>vrai</i>
L'enseignant a un rôle central, c'est lui qui doit créer les conditions environnementales qui vont permettre l'atteinte des objectifs.	<i>Faux</i>

Annexes

Département des lettres et langues.

Date : le 28 avril 2021

Niveau: Master. I/ Didactique du FLE

Durée de l'épreuve : 1

Module : Didactique générale.

Test de compréhension

Instruction : Répondez directement aux questions suivantes.

Les questions sont à choix multiple, cochez la ou les réponse(s) correcte(s).

Question n°1: Le représentant le plus célèbre du constructivisme est :

- Chomsky. Jean Piaget. Pavlov.

Question n°2: Le constructivisme :

- S'intéresse uniquement aux comportements observables de l'apprentissage.
- Se centre sur la manière dont le sujet organise le monde et élabore ses propres connaissances aux travers de ses expériences personnelles et de ses schémas mentaux.
- Est basé sur le modèle social de l'apprentissage.

Question n°3: Le modèle constructiviste de l'apprentissage :

- Favorise la mise en place d'une individualisation de l'enseignement.
- Permet aux apprenants de réfléchir sur le plus grande nombre possible de solutions pour un seul problème (encourage l'utilisation et le développement de la pensée créatrice).
- Encourage le travail en groupe et l'apprentissage collaboratif.
- Favorise l'acquisition d'automatismes.
- Met l'apprenant au centre du processus éducatif à travers l'activation de son rôle.

Question n°4: Répondez par vrai ou faux, dans le cadre de l'approche constructiviste :

L'apprenant a un rôle proactif car il est un décideur dans sa démarche de construction du savoir, bien qu'il soit accompagné par l'enseignant.	Vrai
L'élève a pour rôle de résoudre une suite d'exercices guidée par l'enseignant	Vrai
L'enseignant doit offrir à l'apprenant un environnement d'apprentissage stimulant qui va lui permettre de réorganiser sa structure cognitive en faisant appelle à sa mémoire.	Vrai
L'enseignant a un rôle central, c'est lui qui doit créer les conditions environnementales qui vont permettre l'atteinte des objectifs.	Faux

Annexes

Département des lettres et langues.

Date : le 28 avril 2021

Niveau: Master. I/ Didactique du FLE

Durée de l'épreuve : 1

Module : Didactique générale.

Test de compréhension

Instruction : Répondez directement aux questions suivantes :

Les questions sont à choix multiple, cochez la ou les réponse(s) correcte(s).

Question n°1: Le représentant le plus célèbre du constructivisme est :

- Chomsky. Jean Piaget. Pavlov.

Question n°2: Le constructivisme :

- S'intéresse uniquement aux comportements observables de l'apprentissage.
- Se centre sur la manière dont le sujet organise le monde et élabore ses propres connaissances aux travers de ses expériences personnelles et de ses schémas mentaux.
- Est basé sur le modèle social de l'apprentissage.

Question n°3: Le modèle constructiviste de l'apprentissage :

- Favorise la mise en place d'une individualisation de l'enseignement.
- Permet aux apprenants de réfléchir sur le plus grande nombre possible de solutions pour un seul problème (encourage l'utilisation et le développement de la pensée créatrice).
- Encourage le travail en groupe et l'apprentissage collaboratif.
- Favorise l'acquisition d'automatismes.
- Met l'apprenant au centre du processus éducatif à travers l'activation de son rôle.

Question n°4: Répondez par vrai ou faux, dans le cadre de l'approche constructiviste :

L'apprenant a un rôle proactif car il est un décideur dans sa démarche de construction du savoir, bien qu'il soit accompagné par l'enseignant.	V
L'élève a pour rôle de résoudre une suite d'exercices guidée par l'enseignant	F
L'enseignant doit offrir à l'apprenant un environnement d'apprentissage stimulant qui va lui permettre de réorganiser sa structure cognitive en faisant appelle à sa mémoire.	V
L'enseignant a un rôle central, c'est lui qui doit créer les conditions environnementales qui vont permettre l'atteinte des objectifs.	F

Annexes

Département des lettres et langues.

Date : le 28 avril 2021

Niveau: Master. I/ Didactique du FLE

Durée de l'épreuve : 1

Module : Didactique générale.

Test de compréhension

Instruction : Répondez directement aux questions suivantes.

Les questions sont à choix multiple, cochez la ou les réponse(s) correcte(s).

Question n°1: Le représentant le plus célèbre du constructivisme est :

- Chomsky. Jean Piaget. Pavlov.

Question n°2: Le constructivisme :

- S'intéresse uniquement aux comportements observables de l'apprentissage.
- Se centre sur la manière dont le sujet organise le monde et élabore ses propres connaissances aux travers de ses expériences personnelles et de ses schémas mentaux.
- Est basé sur le modèle social de l'apprentissage.

Question n°3: Le modèle constructiviste de l'apprentissage :

- Favorise la mise en place d'une individualisation de l'enseignement.
- Permet aux apprenants de réfléchir sur le plus grande nombre possible de solutions pour un seul problème (encourage l'utilisation et le développement de la pensée créatrice).
- Encourage le travail en groupe et l'apprentissage collaboratif.
- Favorise l'acquisition d'automatismes.
- Met l'apprenant au centre du processus éducatif à travers l'activation de son rôle.

Question n°4: Répondez par vrai ou faux, dans le cadre de l'approche constructiviste :

L'apprenant a un rôle proactif car il est un décideur dans sa démarche de construction du savoir, bien qu'il soit accompagné par l'enseignant.	Vrai
L'élève a pour rôle de résoudre une suite d'exercices guidée par l'enseignant	Faux
L'enseignant doit offrir à l'apprenant un environnement d'apprentissage stimulant qui va lui permettre de réorganiser sa structure cognitive en faisant appelle à sa mémoire.	Vrai
L'enseignant a un rôle central, c'est lui qui doit créer les conditions environnementales qui vont permettre l'atteinte des objectifs.	Faux

Annexes

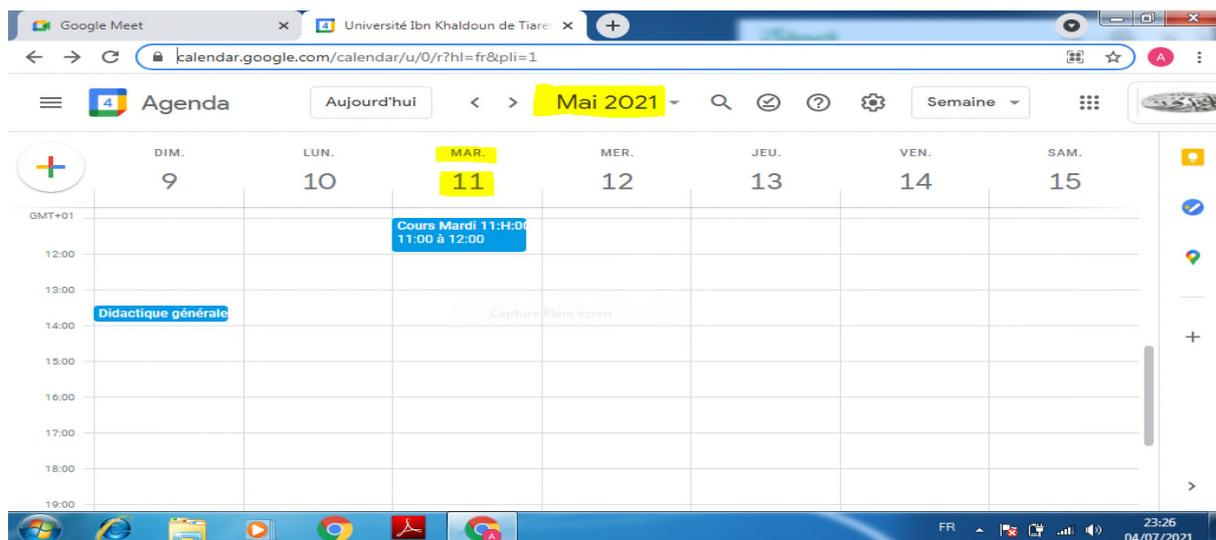
Annexe : E

Le cours dispensé à distance

Le même cours qui a été dispensé en présentiel (Annexe :D)

Des procédures préalables :

- **Planification de la réunion dans :**

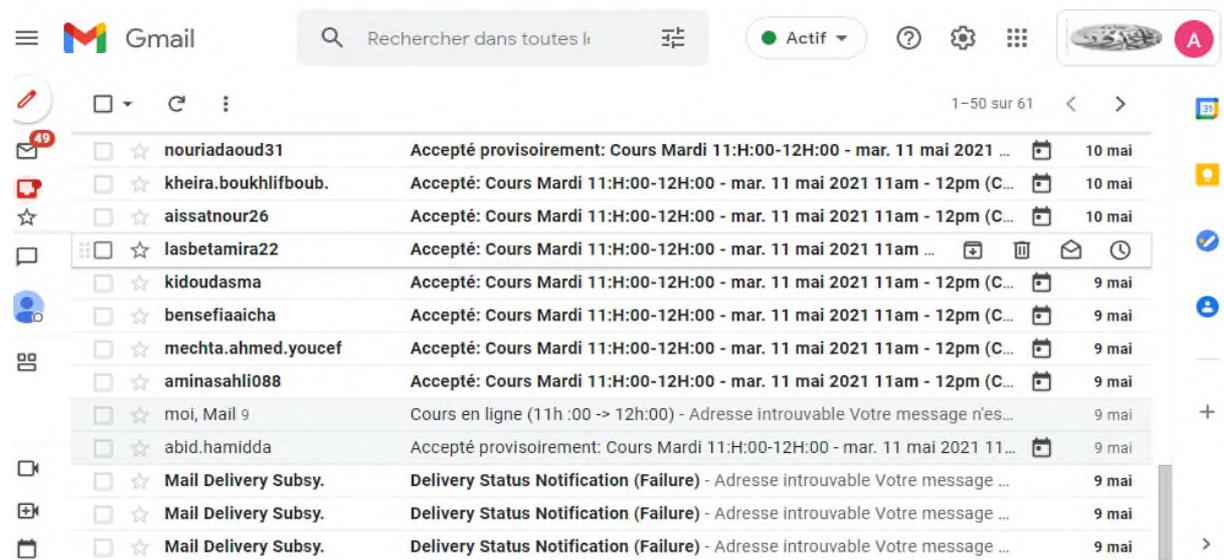


- **Annonce dans le groupe Facebook « Master 1 didactique 2021 Tiaret »**

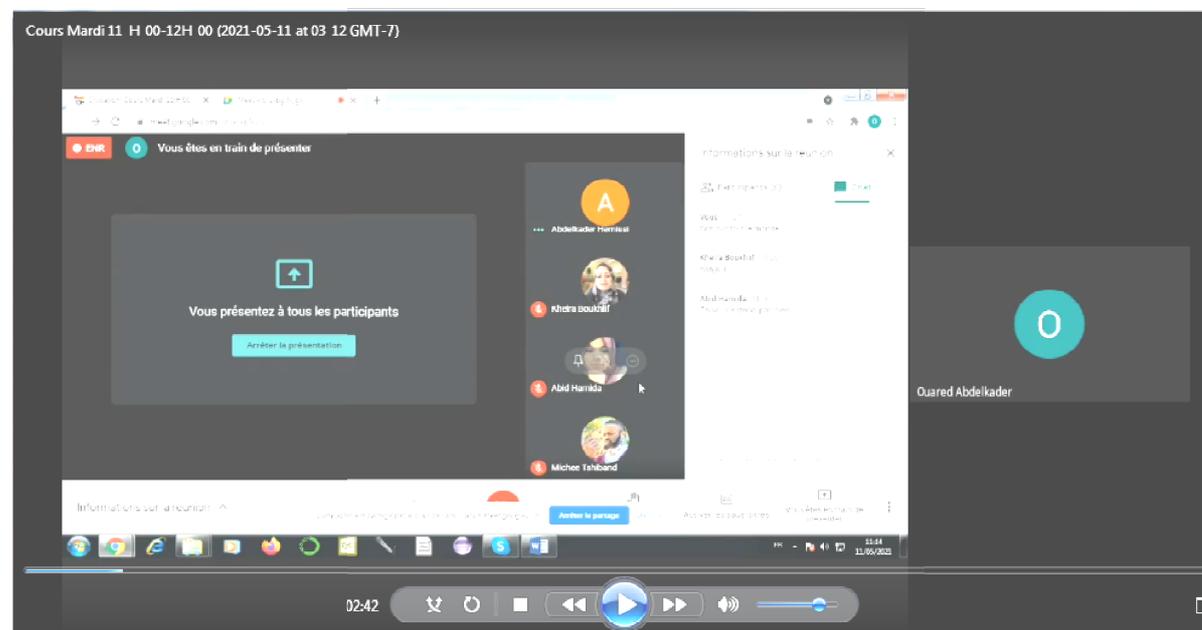


Annexes

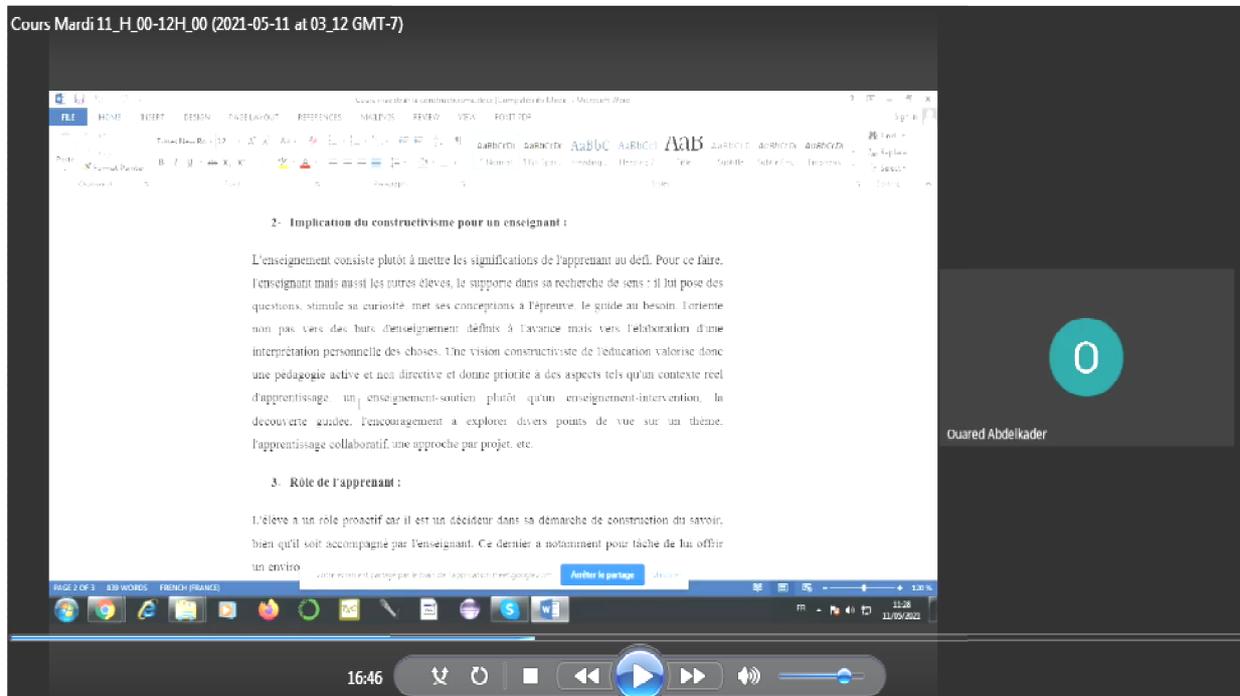
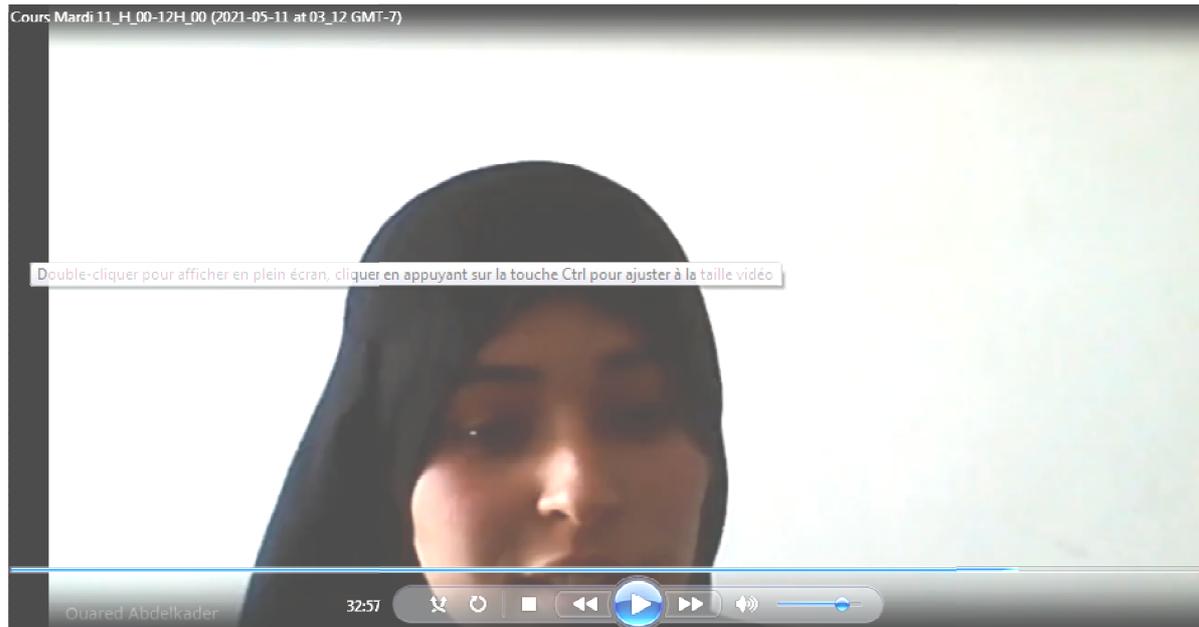
- **Acceptation des invitations reçue par mail :**



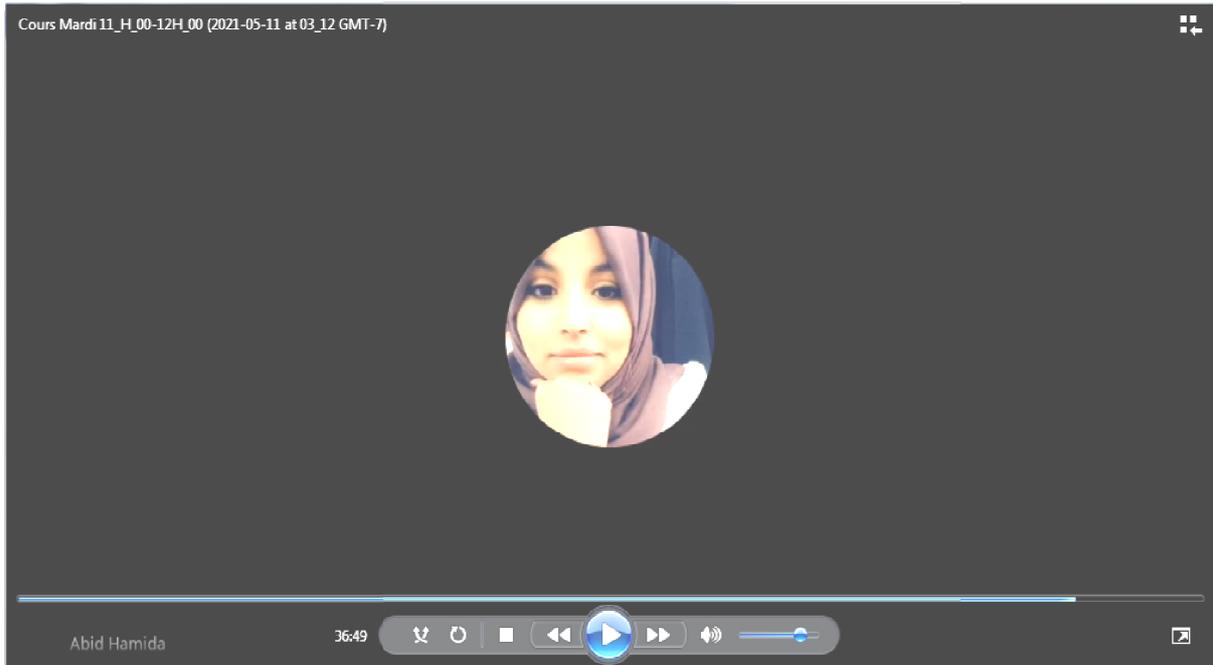
- **L'enregistrement du déroulement du cours dispensé via Google Meet :**



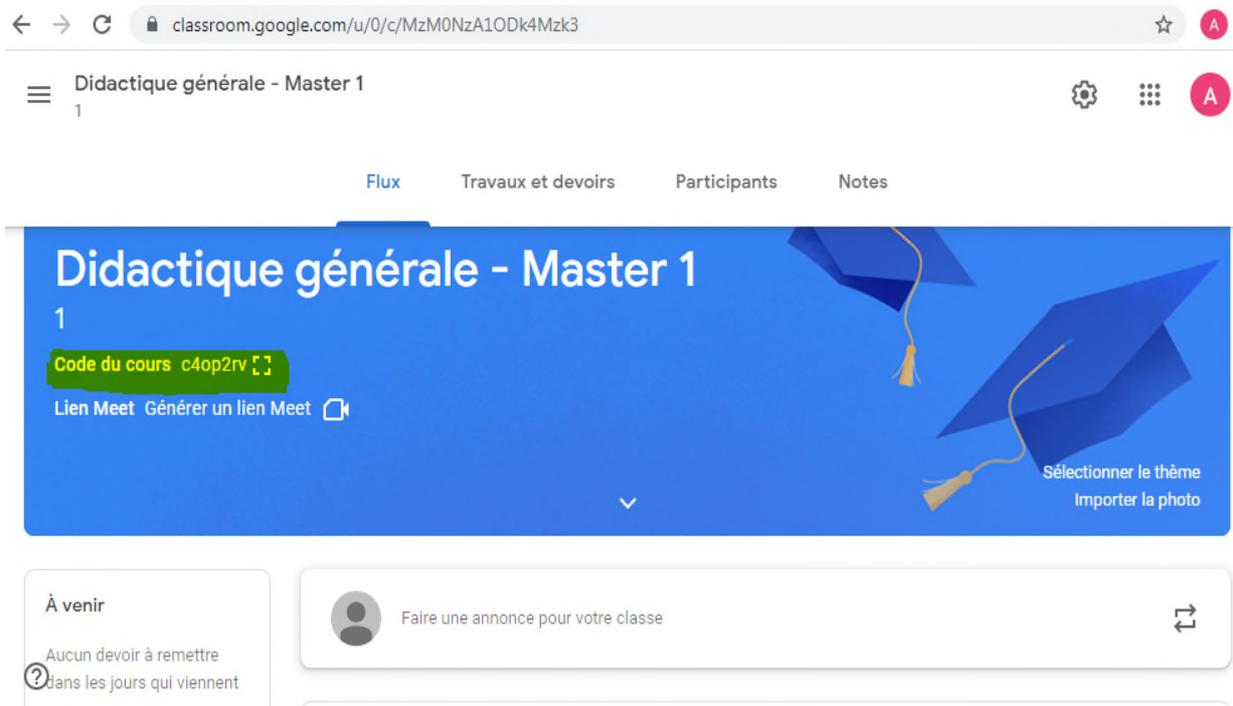
Annexes



Annexes



- **Création de la classe virtuelle sur Google Classroom (avec le code c4op2rv):**



classroom.google.com/u/0/c/MzM0NzA1ODk4Mzk3

Didactique générale - Master 1

Flux Travaux et devoirs Participants Notes

Didactique générale - Master 1

1

Code du cours **c4op2rv**

Lien Meet Générer un lien Meet

Sélectionner le thème
Importer la photo

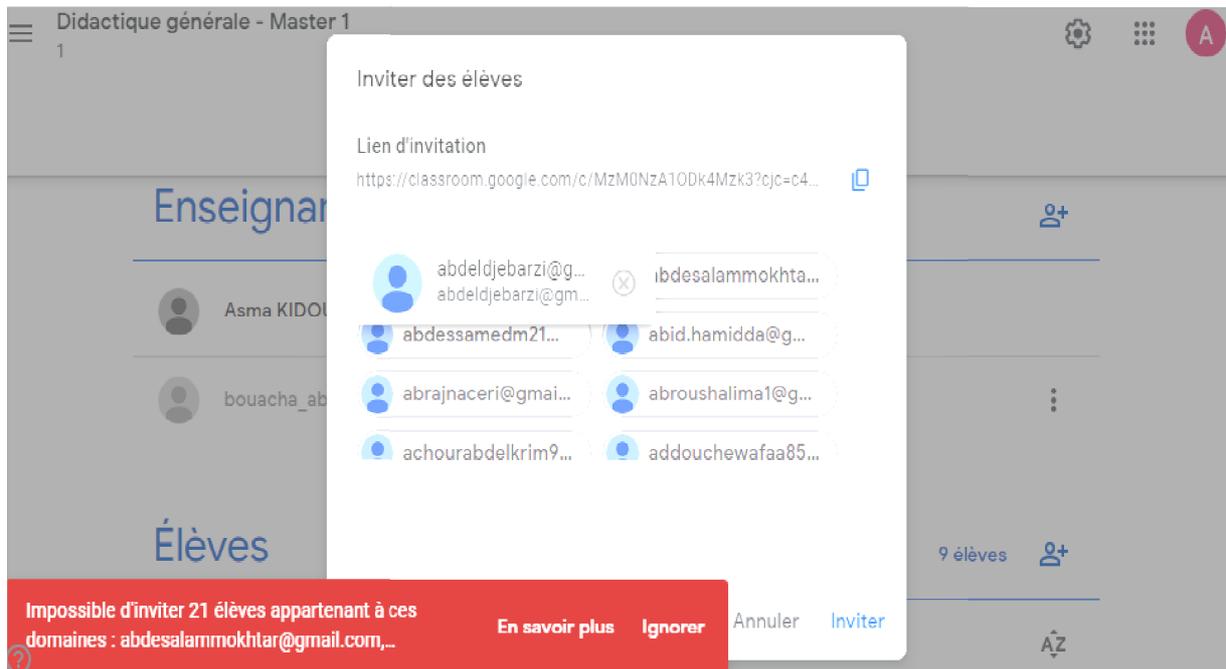
À venir

Aucun devoir à remettre dans les jours qui viennent

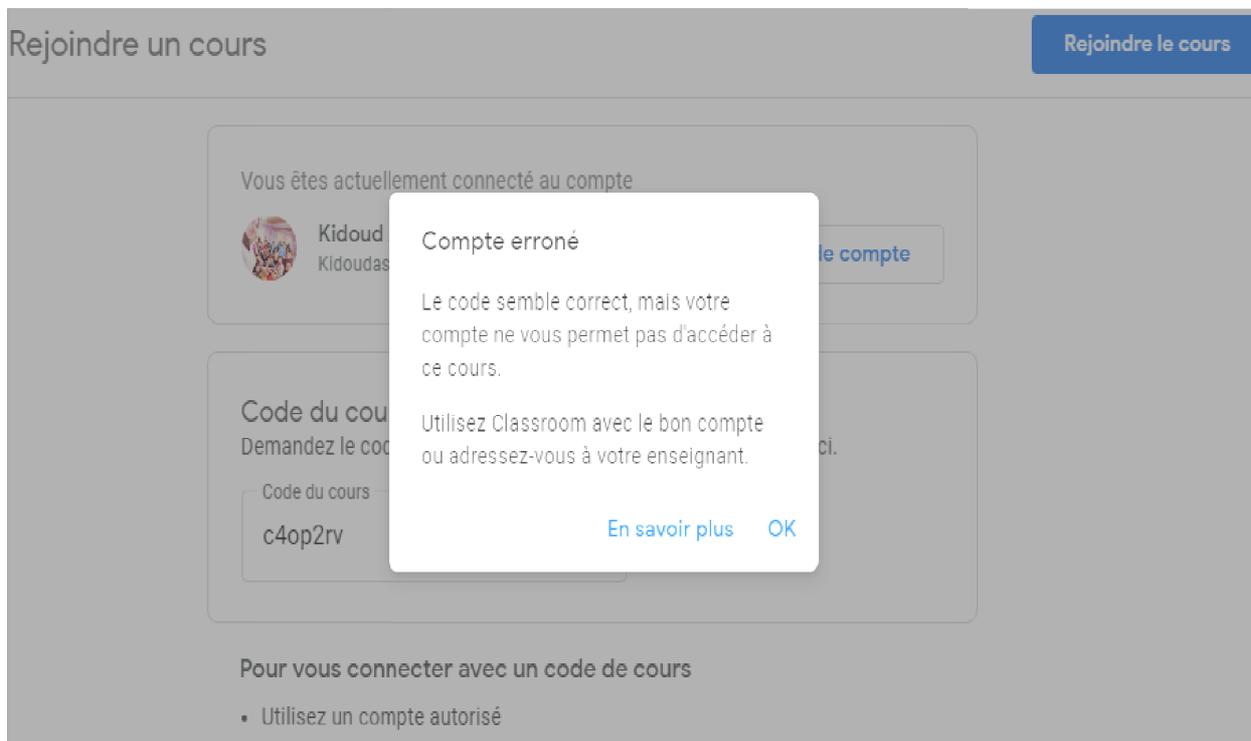
Faire une annonce pour votre classe

Annexes

- **Invitation des étudiants attraverso leurs comptes personnels (Gmail) :**



- **Rejoint du cours via un compte personnel (Gmail) :**



Annexes

- **Annonce vise à récolter les données des étudiants pour la création des comptes :**



Asö Mä ▸ Master 1 didactique 2021 Tiaret

18 mai, 16:20 · 🌐

Salut mes chers amis.

Ceux qui veulent profiter l'occasion pour créer un compte universitaire (...Nom/prénom@univ-Tiaret. DZ) pour vos bénéfices. Vous l'aurez besoin et ça sera demandé dorénavant de la part de votre administration.

Envoyez moi vos (Nom et prénom + la date de naissance + le matricule du bac {année du bac/matricule} ex 2016--> 16/38736077) vous êtes libres.

Moi j'ai besoin de ça seulement pour les étudiants qui ont assisté le cours en ligne que j'ai fait le mardi 11 mai 2021. Envoyez moi s'il vous plaît vos informations le plus tôt possible. Je dois les donner demain (le matin) au chef du centre de calcul au niveau de la fac centrale. Merci d'avance et bon courage pour vos études.



👍❤️ Mily ÚBó et 8 autres personnes

14 commentaires

- **Annonce sur fb de la création des comptes professionnels :**



Asö Mä ▸ Master 1 didactique 2021 Tiaret

19 mai, 17:05 · 🌐

Salut tout le monde, bon les étudiants qui m ont envoyé hier leurs cordonnées pour la création des comptes universitaires.

Voilà vos comptes :

ABID Hamida hamida.abid.etd@univ-tiaret.dz

MESKINE Khadidja khadidja.meskine.etd@univ-tiaret.dz

LASBET Amira amira.lasbet.etd@univ-tiaret.dz

AISSAT Nour nour.aissat.etd@univ-tiaret.dz

LAMIRI Nabila nabila.lamiri.etd@univ-tiaret.dz

KHARROUBI Khadidja khadidja.kharroubi.etd@univ-tiaret.dz

BOUKANOUN Fatiha fatiha.boukanoun.etd@univ-tiaret.dz

KHALIFA Marouaghénia marouaghénia.khalifa.etd@univ-tiaret.dz

KOUACHI Saadia saadia.kouachi.etd@univ-tiaret.dz

Je vais vous contacter au privé pour que vous puissiez connecter avec vos comptes. Et je vais vous expliquer comment faire pour accéder à notre espace virtuel sur google classroom.

👍 J'aime

💬 Commenter

👍❤️ Mily ÚBó et 4 autres personnes

All Comments ▾

Annexes

- Invitation des étudiants via leurs comptes professionnels :

Didactique générale - Master 1
1



Flux

Travaux et devoirs

Participants

Notes

Enseignants



Asma KIDOUD

Élèves

9 élèves



Actions ▾

↑↓



LASBET Amira



- Les étudiants invités à la plateforme Google Classroom :

classroom.google.com/u/0/r/MzM0NzA1ODk4Mzk3/sort-last-name



BOUKANOUN Fatiha



ABID Hamida



KHARROUBI Khadidja



MESKINE Khadidja



KHALIFA Marouaghena



LAMIRI Nabila



AISSAT Nour



KOUACHI Saadia



Annexes

- Mettre le document Word portant le contenu du cours sur la plateforme :

classroom.google.com/u/0/c/MzM0NzA1ODk4Mzk3

Asma KIDOUD
4 mai

bonjour tout le monde, nous y voilà; je viens de poster le cours magistral " les théorie d'apprentissage"/. le constructivisme.
Bonne réception.

Cours magistral; le con...
Word

7 commentaires ajoutés au cours

ABID Hamida 19 mai
Bien reçu . Merci Asma

Asma KIDOUD 19 mai
je vous en prie hamida merci à vous

KOUACHI Saadia 19 mai
Bien reçu

LASBET Amira 19 mai
Bien reçu

- Mettre la vidéo enregistrée de la réunion faite en ligne sur la plateforme :

classroom.google.com/u/0/c/MzM0NzA1ODk4Mzk3

Asma KIDOUD
19 mai

Bonjour tout le monde, Voilà la vidéo portant le cours magistral (le constructivisme) que nous avons fait ensemble, ça pourrait servir les étudiants qui ont été absents.
Merci de le revoir pour pouvoir répondre au test que nous allons programmer demain.

Cours Mardi 11:H:00-12...
Vidéo

8 commentaires ajoutés au cours

ABID Hamida 19 mai
Merci Asma ... je vais la consulter tt de suite

Asma KIDOUD 19 mai
je vous en prie Hamida merci à vous

LASBET Amira 19 mai
Ok..merci Asma

LAMIRI Nabila 19 mai
Bien reçu merci Asma

Le test distribué en ligne

11/08/2021

Test de compréhension

Test de compréhension

Cours magistral : Les théories d'apprentissage (Le constructivisme)

Les questions sont à choix multiple, répondez en choisissant la ou les réponse(s) correcte(s):

1. Question n°1 : Le représentant le plus célèbre du constructivisme est :

Une seule réponse possible.

- Chomesky
 Jean Piaget
 Pavlov

2. Question n°2 : Le constructivisme :

Une seule réponse possible.

- S'intéresse uniquement aux comportements observables de l'apprentissage.
 Se centre sur la manière dont le sujet organise le monde et élabore ses propres connaissances aux travers de ses expériences personnelles et de ses schémas mentaux.
 Est basé sur le modèle social de l'apprentissage.

3. Question n°3 : Le modèle constructiviste de l'apprentissage :

Plusieurs réponses possibles.

- Favorise la mise en place d'une individualisation de l'enseignement
 Permet aux apprenants de réfléchir sur le plus grande nombre possible de solutions pour un seul problème (encourage l'utilisation et le développement de la pensée créatrice).
 Encourage le travail en groupe et l'apprentissage collaboratif.
 Favorise l'acquisition d'automatismes.
 Met l'apprenant au centre du processus éducatif à travers l'activation de son rôle.

Annexes

11/08/2021

Test de compréhension

4. Question n°4 :

Plusieurs réponses possibles.

	Vrai	Faux
L'apprenant a un rôle proactif car il est un décideur dans sa démarche de construction du savoir, bien qu'il soit accompagné par l'enseignant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'élève a pour rôle de résoudre une suite d'exercices guidée par l'enseignant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'enseignant doit offrir à l'apprenant un environnement d'apprentissage stimulant qui va lui permettre de réorganiser sa structure cognitive en faisant appel à sa mémoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'enseignant a un rôle central, c'est lui qui doit créer les conditions environnementales qui vont permettre l'atteinte des objectifs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

Annexes

10/08/2021

Test de compréhension

Test de compréhension

Cours magistral : Les théories d'apprentissage (Le constructivisme)

Les questions sont à choix multiple, répondez en choisissant la ou les réponse(s) correcte(s):

Question n°1 : Le représentant le plus célèbre du constructivisme est :

- Chomesky
- Jean Piaget
- Pavlov

Question n°2 : Le constructivisme :

- S'intéresse uniquement aux comportements observables de l'apprentissage.
- Se centre sur la manière dont le sujet organise le monde et élabore ses propres connaissances aux travers de ses expériences personnelles et de ses schémas mentaux.
- Est basé sur le modèle social de l'apprentissage.

Question n°3 : Le modèle constructiviste de l'apprentissage :

- Favorise la mise en place d'une individualisation de l'enseignement
- Permet aux apprenants de réfléchir sur le plus grande nombre possible de solutions pour un seul problème (encourage l'utilisation et le développent de la pensée créatrice).
- Encourage le travail en groupe et l'apprentissage collaboratif.
- Favorise l'acquisition d'automatismes.
- Met l'apprenant au centre du processus éducatif à travers l'activation de son rôle.

Annexes

10/08/2021

Test de compréhension

Question n°4 :

	Vrai	Faux
L'apprenant a un rôle proactif car il est un décideur dans sa démarche de construction du savoir, bien qu'il soit accompagné par l'enseignant.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'élève a pour rôle de résoudre une suite d'exercices guidée par l'enseignant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'enseignant doit offrir à l'apprenant un environnement d'apprentissage stimulant qui va lui permettre de réorganiser sa structure cognitive en faisant appelle à sa mémoire.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'enseignant a un rôle central, c'est lui qui doit créer les conditions environnementales qui vont permettre l'atteinte des objectifs.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Ce formulaire a été créé dans Université Ibn Khaldoun de Tiaret.

Google Forms

Test de compréhension

Cours magistral : Les théories d'apprentissage (Le constructivisme)

Les questions sont à choix multiple, répondez en choisissant la ou les réponse(s) correcte(s):

Question n°1 : Le représentant le plus célèbre du constructivisme est :

- Chomesky
- Jean Piaget
- Pavlov

Question n°2 : Le constructivisme :

- S'intéresse uniquement aux comportements observables de l'apprentissage.
- Se centre sur la manière dont le sujet organise le monde et élabore ses propres connaissances aux travers de ses expériences personnelles et de ses schémas mentaux.
- Est basé sur le modèle social de l'apprentissage.

Question n°3 : Le modèle constructiviste de l'apprentissage :

- Favorise la mise en place d'une individualisation de l'enseignement
- Permet aux apprenants de réfléchir sur le plus grande nombre possible de solutions pour un seul problème (encourage l'utilisation et le développent de la pensée créatrice).
- Encourage le travail en groupe et l'apprentissage collaboratif.
- Favorise l'acquisition d'automatismes.
- Met l'apprenant au centre du processus éducatif à travers l'activation de son rôle.

Annexes

10/08/2021

Test de compréhension

Question n°4 :

	Vrai	Faux
L'apprenant a un rôle proactif car il est un décideur dans sa démarche de construction du savoir, bien qu'il soit accompagné par l'enseignant.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'élève a pour rôle de résoudre une suite d'exercices guidée par l'enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'enseignant doit offrir à l'apprenant un environnement d'apprentissage stimulant qui va lui permettre de réorganiser sa structure cognitive en faisant appelle à sa mémoire.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'enseignant a un rôle central, c'est lui qui doit créer les conditions environnementales qui vont permettre l'atteinte des objectifs.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ce formulaire a été créé dans Université Ibn Khaldoun de Tiaret.

Google Forms

Test de compréhension

Cours magistral : Les théories d'apprentissage (Le constructivisme)

Les questions sont à choix multiple, répondez en choisissant la ou les réponse(s) correcte(s):

Question n°1 : Le représentant le plus célèbre du constructivisme est :

- Chomesky
- Jean Piaget
- Pavlov

Question n°2 : Le constructivisme :

- S'intéresse uniquement aux comportements observables de l'apprentissage.
- Se centre sur la manière dont le sujet organise le monde et élabore ses propres connaissances aux travers de ses expériences personnelles et de ses schémas mentaux.
- Est basé sur le modèle social de l'apprentissage.

Question n°3 : Le modèle constructiviste de l'apprentissage :

- Favorise la mise en place d'une individualisation de l'enseignement
- Permet aux apprenants de réfléchir sur le plus grande nombre possible de solutions pour un seul problème (encourage l'utilisation et le développent de la pensée créatrice).
- Encourage le travail en groupe et l'apprentissage collaboratif.
- Favorise l'acquisition d'automatismes.
- Met l'apprenant au centre du processus éducatif à travers l'activation de son rôle.

Annexes

10/08/2021

Test de compréhension

Question n°4 :

	Vrai	Faux
L'apprenant a un rôle proactif car il est un décideur dans sa démarche de construction du savoir, bien qu'il soit accompagné par l'enseignant.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'élève a pour rôle de résoudre une suite d'exercices guidée par l'enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'enseignant doit offrir à l'apprenant un environnement d'apprentissage stimulant qui va lui permettre de réorganiser sa structure cognitive en faisant appelle à sa mémoire.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'enseignant a un rôle central, c'est lui qui doit créer les conditions environnementales qui vont permettre l'atteinte des objectifs.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Ce formulaire a été créé dans Université Ibn Khaldoun de Tiaret.

Google Forms

Test de compréhension

Cours magistral : Les théories d'apprentissage (Le constructivisme)

Les questions sont à choix multiple, répondez en choisissant la ou les réponse(s) correcte(s):

Question n°1 : Le représentant le plus célèbre du constructivisme est :

- Chomesky
- Jean Piaget
- Pavlov

Question n°2 : Le constructivisme :

- S'intéresse uniquement aux comportements observables de l'apprentissage.
- Se centre sur la manière dont le sujet organise le monde et élabore ses propres connaissances aux travers de ses expériences personnelles et de ses schémas mentaux.
- Est basé sur le modèle social de l'apprentissage.

Question n°3 : Le modèle constructiviste de l'apprentissage :

- Favorise la mise en place d'une individualisation de l'enseignement
- Permet aux apprenants de réfléchir sur le plus grande nombre possible de solutions pour un seul problème (encourage l'utilisation et le développent de la pensée créatrice).
- Encourage le travail en groupe et l'apprentissage collaboratif.
- Favorise l'acquisition d'automatismes.
- Met l'apprenant au centre du processus éducatif à travers l'activation de son rôle.

Annexes

10/08/2021

Test de compréhension

Question n°4 :

	Vrai	Faux
L'apprenant a un rôle proactif car il est un décideur dans sa démarche de construction du savoir, bien qu'il soit accompagné par l'enseignant.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'élève a pour rôle de résoudre une suite d'exercices guidée par l'enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'enseignant doit offrir à l'apprenant un environnement d'apprentissage stimulant qui va lui permettre de réorganiser sa structure cognitive en faisant appelle à sa mémoire.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'enseignant a un rôle central, c'est lui qui doit créer les conditions environnementales qui vont permettre l'atteinte des objectifs.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Ce formulaire a été créé dans Université Ibn Khaldoun de Tiaret.

Google Forms

Résumé :

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la didactique du FLE, porte sur l'adoption de l'enseignement à distance comme alternatif à l'enseignement présentiel dans l'université algérienne.

Notre recherche a pour objectif de déceler les difficultés rencontrés par les étudiants et les enseignants de département de français d'université de IBN KHALDOUN-Tiaret durant l'application de ce nouveau mode d'enseignement et voir si les outils numériques en usage sont en adéquation avec le milieu universitaire, afin de savoir dans quelle mesure l'enseignement-apprentissage du FLE à distance pourrait-il remplacer l'enseignement-apprentissage du FLE en présentiel ?

Notre démarche expérimentale vise à comparer un cours dispensé en les deux modes, à l'aide d'un questionnaire destiné aux étudiants et d'un entretien réalisé avec leurs enseignants.

Les résultats obtenus montrent que l'enseignement-apprentissage du FLE à distance peut être un complément, mais il ne pourrait en aucune manière être un substitut.

Mots clés : Enseignement-apprentissage du FLE, à distance, présentiel, difficultés, formation en TICE

Abstract:

Our work is included in the didactics framework of the FLE, which deals with the adoption of distance learning as an alternative to present-day teaching in the Algerian university.

Our research aims to eliminate the difficulties encountered by students and teachers of the French department of the University of Tiaret during the application of this new method of teaching and to see if the digital tools in use are in line with the environment university, in order to know to what extent the FLE distance teaching-learning can replace the FLE teaching-learning in the present?

Our experimental approach aims to compare a course provided in both modes, with the help of a questionnaire addressed to students and an interview conducted with their teachers.

The results obtained show that distance FLE teaching-learning can be a complement, but it cannot in any way be a substitute.

Keywords: FLE teaching-learning, distance, present, videoconferencing, difficulties, TICE training.

ملخص:

أنجز عملنا هذا في إطار تعليمية اللغة الفرنسية كلغة أجنبية، ويركز على اعتماد نمط التعليم عن بعد كبديل للتعليم الحضوري في الجامعة الجزائرية. إذ يهدف إلى اكتشاف الصعوبات والعقبات التي يواجهها طلاب و معلمي قسم اللغة الفرنسية بجامعة ابن خلدون-تيارت- أثناء تطبيق هذا النمط الجديد ومعرفة ما إذا كانت الأدوات الرقمية المستخدمة تتناسب مع البيئة الجامعية أم لا، بصدد تحديد إلى أي مدى يمكن أن يحل تعليم وتعلم اللغة الفرنسية عن بعد محل تعليمها وتعلمها في الإعداد المسبق؟ والعمل على إنجاز تطبيقه على أحسن وجه. يهدف منهجنا التجريبي إلى مقارنة نتائج نفس الدرس في كلا النمطين، بالإضافة إلى استبيان للطلاب ومقابلة مع معلمهم.

حيث أظهرت النتائج المتحصل عليها أن تعليم وتعلم اللغة الفرنسية عن بعد يمكن أن يكونا مكملًا للتعليم الحضوري، ولا يمكن بأي حال من الأحوال أن يكون بديلاً له.

الكلمات المفتاحية: تعليم وتعلم اللغة الفرنسية، عن بعد، حضوري، صعوبات، مؤتمر الفيديو، تكنولوجيا الإعلام والاتصال.